



RAPPORT DE LA QUATORZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

San José, Costa Rica

12-14 Septembre 1994

QU'EST-CE QUE L'IICA?

L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) est, au sein du Système interaméricain, l'organisme spécialisé en agriculture. Ses origines remontent au 7 octobre 1942, date à laquelle le conseil de direction de l'Union panaméricaine a décidé la création de l'Institut interaméricain des sciences agricoles qui devait avoir son siège au Costa Rica.

À sa fondation, l'IICA était un organisme consacré à la recherche agronomique et à l'enseignement de troisième cycle appliqués aux pays tropicaux, mais l'Institut s'est converti progressivement, en fonction de l'évolution de la situation et des nouveaux besoins du continent américain, en un organisme de coopération pour l'agriculture. Ces transformations ont été reconnues officiellement et, le 8 décembre 1980, une nouvelle Convention était ratifiée, qui établissait les buts de l'IICA, à savoir : encourager et favoriser la coopération entre ses États membres, en vue de réaliser le développement agricole et le bien-être rural.

Les organes directeurs auxquels participent les États membres sont le Conseil interaméricain de l'agriculture et le Comité exécutif ; c'est de ces organes qu'émanent les directives politiques que la Direction générale devra mettre à exécution. Aujourd'hui, la zone d'action de l'IICA est suffisamment étendue pour lui permettre de répondre aux besoins de coopération technique qui se manifestent dans les pays, au moyen de ses Agences de coopération technique et de ses cinq Centres régionaux à partir desquels est coordonnée la mise en oeuvre de stratégies adaptées aux caractéristiques de chaque région.

La participation et le soutien des États membres, ainsi que les relations qu'entretient l'Institut avec les Observateurs permanents et de nombreux organismes internationaux permettent à l'IICA de canaliser les ressources humaines et financières en vue de réaliser le développement agricole du continent américain.

Le Plan à moyen terme (PMT) 1994-1998 constitue le plan-cadre stratégique des opérations de l'IICA pour la période de référence. Son objectif général est d'aider les États membres à réaliser la durabilité agricole dans le cadre de l'intégration de l'hémisphère et à titre de contribution à la promotion paysanne. L'Institut programme ses travaux en fonction des transformations d'ordre productif, d'ordre commercial et d'ordre institutionnel que connaît l'agriculture, dans une optique coordonnée de développement durable axé sur trois éléments clés : la durabilité, l'équité et la compétitivité. L'IICA rattache ses activités techniques à quatre Secteurs de concentration : Politiques socioéconomiques, Commerce et Investissements ; Science et Technologie, Ressources naturelles et Production agricole ; Protection sanitaire agricole ; Développement agricole durable. L'action de l'IICA s'appuie sur deux Services spécialisés : Formation, Enseignement et Communication ; Information, Documentation et Informatique.

Les États membres de l'IICA sont : Antigua et Barbuda, Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Équateur, États-Unis d'Amérique, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République Dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela. Les Observateurs permanents sont : Allemagne, Autriche, Belgique, Communautés européennes, Espagne, Fédération de Russie, France, Hongrie, Israël, Pays-Bas, République arabe d'Égypte, République de Corée, Pologne et Roumanie.



REUNION ORDINAIRE
COMITE EXECUTIF
1994
MEXICO - CARRASQUERA VENEZUELA

RAPPORT DE LA QUATORZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

San José, Costa Rica

12-14 Septembre 1994

COC01457

L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture exprime ses remerciements au gouvernement du Canada, à l'Organisation des États américains et à la Banque interaméricaine de développement pour l'appui continu de leurs interprètes et traducteurs aux réunions des organes directeurs de l'Institut.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

Page

RAPPORT DE LA QUATORZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Séance préparatoire	1
Séance inaugurale	4
Première séance plénière	8
Deuxième séance plénière	18
Troisième séance plénière	42
Quatrième séance plénière	53
Cinquième séance plénière	74
Séance de clôture	75

RÉSOLUTIONS

Résolution n° 214	Rapport annuel 1993	81
Résolution n° 215	États financiers de l'Institut 1993	83
Résolution n° 216	Plan à moyen terme 1994-1998	85
Résolution n° 217	Rajustements au Programme- budget 1994-1995	101
Résolution n° 218	Modernisation de l'Institut	106
Résolution n° 219	CATI	107
Résolution n° 220	Utilisation des recettes diverses	109
Résolution n° 221	Élection du Comité de ré- vision de la vérification	111

Résolution n° 222	Suite donnée aux résolutions de la treizième réunion ordinaire du Comité exécutif . .	116
Résolution n° 223	Suite donnée aux résolutions de la septième réunion ordinaire du Conseil inter-américain de l'agriculture .	117
Résolution n° 224	Mécanismes de révision des projets	119
Résolution n° 225	Bourses d'études	121
Résolution n° 226	Coordination des activités FAO-IICA	123
Résolution n° 227	Titre de fonctionnaire honoraire à M. Ignacio Ansorena .	125
Résolution n° 228	Titre de fonctionnaire honoraire à M. Guillermo Guerra .	127
Résolution n° 229	Thème XI ^o Conférence inter-américaine des ministres de l'Agriculture	129
Résolution n° 230	Date et siège de la huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et de la XI ^o CIMA	131
Résolution n° 231	Date et siège de la quinzième réunion ordinaire du Comité exécutif	133

SIGNATURE DU RAPPORT	137
RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS	141
ORDRE DU JOUR	145
LISTE DES PARTICIPANTS	151
FONCTIONNAIRES DE LA RÉUNION	175
LISTE DES DOCUMENTS	185

ANNEXES :

- Allocution de M. Mario Carvajal, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, prononcée à la séance inau- gurale	191
- Message de M. Carlos E. Aquino, Directeur général de l'IICA prononcée à la séance inaugurale	193
- Allocution de M. Galo Izurieta, représentant de l'Équateur, prononcée à la séance de clôture	209
- Allocution de M. Carlos E. Aquino González, Directeur général de l'IICA, prononcée à la séance de clôture	211
- Allocution de M. Russel García, Président de la quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif	216



**PROCÈS-VERBAL DE LA QUATORZIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL DE LA QUATORZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU
COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE
COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE**

La quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) se déroule conformément au Règlement intérieur du Comité exécutif et à la résolution IICA/CE/Res.213-(XIII-0/93) de cet organe.

En 1994 le Comité exécutif se compose des pays suivants: Belize, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Guyana, Haïti, Mexique, République dominicaine et Saint-Kitts-et-Nevis.

SÉANCE PRÉPARATOIRE

- 0.1 Le 12 septembre 1994, à 9 heures, la séance préparatoire de la quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif, est ouverte dans la salle «États-Unis/Canada» du siège de l'IICA, sous la présidence du représentant du Mexique.
- 0.2 Au cours de cette séance, sont prises les délibérations sur les questions suivantes :
 - 0.2.1 Élection du président et du rapporteur

Le Comité élit M. Russel García, ministre de l'Agriculture de Belize comme président de la réunion. Par la suite, est proposée la candidature de M. Mario Carvajal, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, pour remplir la charge de rapporteur, ce qui est

approuvé. Le Bureau est constitué de la façon suivante :

Président : Russel García, Belize
Rapporteur : Mario Carvajal, Costa Rica
Secrétaire d'office : Carlos E. Aquino González

0.2.2 Ordre du jour de la réunion

Le Comité adopte l'ordre du jour présenté dans le document IICA/CE/Doc.262(94)

0.2.3 Composition de la Commission de vérification des pouvoirs

Les représentants du Canada, du Brésil, du Mexique et de Saint-Kitts-et-Nevis composent cette commission.

0.2.4 Composition de la Commission de rédaction.

Les représentants du Brésil, du Canada, de Haïti et du Costa Rica composent la Commission de rédaction pour le portugais, l'anglais, le français et l'espagnol, respectivement.

0.2.5 Commissions de travail

Il est convenu de former les commissions de travail de la manière qui s'impose, selon les sujets à traiter.

0.2.6 Date et heure limites de présentation des propositions

Le Comité fixe au 13 septembre à 12 heures le dernier délai de présentation des propositions.

0.2.7 Durée de la réunion

Le plénum décide de clore la réunion le mercredi 14 septembre à 16 heures, en conformité avec la proposition du Secrétaire technique de la réunion.

0.2.8 Ordre de préséance des États membres de la réunion

Conformément à l'article 36.A du Règlement intérieur du Comité exécutif, l'ordre de préséance est établi, selon l'ordre alphabétique en espagnol, à partir de Belize, État membre dont le représentant présidera la réunion.

0.2.9 Procédure d'élection du Comité de révision de la vérification

Conformément à la décision prise lors de la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, qui s'est tenue au Mexique, sera nommé pour la première fois un comité de révision de la vérification (CRV). M. William Berenson, conseiller juridique, explique la procédure d'élection de ce comité. Le CRV se compose de trois membres. Chacun d'eux devra être élu par la majorité des membres du Comité exécutif. En 1994, ils seront choisis au moyen de trois élections consécutives. On élira en premier lieu un membre parmi les candidats présentés par les six États membres qui sont les principaux contributeurs au Fonds ordinaire de l'IICA, un deuxième membre figurant sur une liste de candidats proposés par les autres États membres et un troisième membre, sur une liste de candidats proposée par tous les États membres.

Cette procédure sera uniquement appliquée en 1994. Par la suite, l'élection de candidats à

chaque poste du CRV sera échelonnée conformément au statut du CRV décrit à l'annexe B du Règlement financier de l'Institut. Si le Comité exécutif en décide ainsi, le scrutin pourra se faire à bulletins secrets. Une fois élus les trois membres, on tirera au sort, avec des bulletins de vote, la durée du mandat de chaque membre du CRV. Le membre dont le nom apparaîtra sur le premier bulletin restera en fonction jusqu'au 31 décembre 1999, celui dont le nom apparaîtra sur le second bulletin le restera jusqu'au 31 décembre 1997, et celui dont le nom apparaîtra sur le dernier bulletin le restera jusqu'au 31 décembre 1995.

Cette procédure d'élection du CRV est adoptée.

0.2.10 La séance est levée à 9 h 25.

SÉANCE INAUGURALE

0.3 Le 12 septembre 1994, à 9 h 35, est ouverte la séance inaugurale de la quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif, dans la salle «États-Unis/Canada» du siège de l'IICA, sous la présidence de M. Russel García, représentant du Belize.

0.4 M. Mario Carvajal, représentant du Costa Rica, annonce qu'il est porteur d'un message de bienvenue de son gouvernement et de M. le président José María Figueres, lequel a exercé les fonctions de ministre de l'Agriculture et de président du Conseil interaméricain de l'agriculture sous une administration antérieure. Il se plaît à souligner le nombre et la compétence des représentants que les gouvernements ont envoyés à cette réunion. Il fait ressortir l'importance de celle-ci, non seulement parce qu'elle est la

première de l'administration de M. Carlos Aquino, mais aussi parce qu'elle permettra de discuter et d'approuver le Plan à moyen terme pour les quatre prochaines années. Le président du Costa Rica, ajoute-t-il, souhaite que les prochaines réunions du Conseil et de la CIMA se tiennent en octobre 1995 à San José, Costa Rica.

0.5 Le Directeur général de l'IICA souhaite la bienvenue aux participants et souligne l'importance de la réunion au cours de laquelle seront prises des décisions importantes pour le fonctionnement de l'IICA, lequel pourra ainsi relever les défis de l'agriculture des temps nouveaux et s'adapter à l'institutionnalisation du secteur agricole et forestier à l'aube du XXI^e siècle. Il indique que dès son élection à la réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture à Mexico, un processus de consultation élargie a été engagé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'IICA. Il signale qu'en ce qui concerne l'extérieur, il a été possible d'obtenir l'appui des ministres de l'Agriculture de tous les États membres, d'organisations gouvernementales liées au secteur, d'associations de producteurs et d'entreprises agricoles privées. Du côté interne, il signale un mouvement interactif et participatif important à tous les niveaux, tant au siège de l'IICA que dans les bureaux nationaux. La route choisie a été plus longue, mais elle s'est avérée plus utile.

0.6 Il ajoute que, parallèlement à ce processus de consultation en vue de l'élaboration du Plan à moyen terme 1994-1998, les travaux se sont poursuivis en ce qui concerne le plan opérationnel approuvé et de nouvelles initiatives ont été lancées. Il faut se réjouir, dit-il, d'être parvenu à l'élaboration du Plan à moyen terme,

dont l'une des idées maîtresses est de voir à ce que les activités futures visent à la transformation de l'agriculture à trois niveaux, soit la production, la commercialisation et le niveau institutionnel, afin d'assurer un développement social et humain dans le cadre de la trilogie que forment la compétitivité, le développement durable et l'équité, et de regrouper les questions traitées dans quatre domaines techniques et deux services spécialisés, d'une part, et de créer des alliances stratégiques avec d'autres institutions publiques, privées, nationales et internationales, de promouvoir la décentralisation avec la création de cinq centres régionaux et de mettre en oeuvre un style de gestion fondée sur la participation de tous.

- 0.7 Il signale que l'année 1994 est considérée comme une phase d'élaboration du Plan à moyen terme, 1995 comme une phase de transition et de mise à l'essai, et 1996 et 1997 comme une phase de consolidation.
- 0.8 Pour que ces transformations réussissent, il est nécessaire de voir à la formation progressive des ressources humaines, à une stratégie efficace d'obtention des ressources externes et à la création d'alliances stratégiques, ainsi qu'à des révisions périodiques du Plan pour que celui-ci reste un instrument d'exécution dynamique. Le Directeur général ajoute qu'il y a également eu un rajustement très conservateur au budget de 1995, dont l'objectif principal est de renforcer les nouveaux secteurs et services, de réduire les frais de direction, de lancer un processus de décentralisation, de réduire le recours aux services d'experts en maximisant l'utilisation des compétences techniques existantes au sein de l'Institut et d'augmenter les fonds consacrés aux bourses d'études.

0.9 Le Directeur général énumère ensuite quelques initiatives importantes dans lesquelles des progrès ont été réalisés, en particulier en ce qui concerne la FAO, le resserrement des liens avec le CATIE, les mesures conjointes prises avec le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA), l'Institut brésilien de recherche agricole (EMBRAPA), l'Institut national de technologie agricole (INTA), les contacts avec les universités et autres organismes d'enseignement supérieur comme l'Association latino-américaine d'éducation agricole supérieure (ALEAS) afin de renforcer les mesures prises dans le domaine de l'éducation, la tenue de forums avec des entrepreneurs agricoles, la réactivation de l'idée d'une fondation IICA, la création de la Commission de l'analyse, des réformes et du développement institutionnel, pour encourager les contributions des employés, le recours aux anciens directeurs généraux pour les faire contribuer par leurs expériences et conseils et la formation en gestion du personnel de l'Institut afin d'améliorer la qualité des services.

0.10 En guise de conclusion, le Directeur général réitère son engagement de voir à ce que tous unissent leurs efforts pour donner une nouvelle dimension à l'IICA en vue de promouvoir une société plus juste et équitable au niveau régional. Il remercie à nouveau les représentants des États membres et les observateurs des organisations pour leur participation, ainsi que les spécialistes qui feront divers exposés au cours de cette réunion, les institutions et entreprises agricoles pour leurs exposés, et enfin tout le personnel de l'Institut pour avoir préparé non seulement les documents de nature technique mais aussi les divers événements de la réunion. Il invoque la présence divine pour

qu'elle inspire les délibérations et le déroulement de la réunion.

0.11 La séance est levée à 10 h 10.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

1. Le lundi 12 septembre à 10 h 30 est ouverte la première séance plénière de la quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif, sous la présidence de M. Russel García, ministre de l'Agriculture du Belize.

1.1 Rapport annuel 1993 (IICA/CE/Doc.264(94))

1.1.1 Le Directeur général déclare que, puisque tous les participants ont reçu un exemplaire du rapport annuel avant la réunion, il est inutile d'en faire un compte rendu détaillé. Il indique que le personnel de l'IICA est prêt à répondre à toute question, commentaire ou suggestion de la part des représentants.

1.1.2 Le Président donne la parole à l'assemblée qui ne pose aucune question.

1.2 Rapport sur la suite donnée aux résolutions de la treizième réunion ordinaire du Comité exécutif (IICA/CE/Doc.275(94))

1.2.1 Le Secrétaire technique fait observer que toutes les résolutions de la treizième réunion ordinaire du Comité exécutif ont été soumises à la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture. Il ajoute que les deux points auxquels il fallait donner suite, soit 1) le Plan à moyen terme et 2) les modifications au budget,

sont spécifiquement mentionnés dans l'ordre du jour.

1.3 Rapport sur la suite donnée aux résolutions de la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (IICA/CE/Doc.276(94))

1.3.1 Le Secrétaire technique rappelle que les points auxquels il faut donner suite seront examinés séparément, mais que toutes les autres résolutions soumises ont été approuvées et qu'elles sont actuellement mises en oeuvre.

1.4 Rapport des commissaires aux comptes et commentaires du Directeur général sur le rapport des commissaires aux comptes - 1993 (IICA/CE/Doc.-265(94))

1.4.1 Le Président lui ayant donné la parole, le Directeur général demande au Directeur financier de faire l'exposé de la question.

1.4.2 Le Directeur financier déclare que les États financiers de l'Institut ont été préparés dans le but de fournir des renseignements plus clairs et plus concis sur la situation financière de l'IICA, chaque article étant présenté conformément aux principes comptables généralement reconnus et par rapport aux données financières exactes de l'année précédente. Chaque partie des états, explique-t-il, est une consolidation de tous les fonds administrés par l'Institut, ce qui permet d'obtenir une vue d'ensemble de la situation financière de l'Institut. Il ajoute que ce principe est tout à fait conforme avec la politique de gestion des liquidités de l'IICA, en vertu de laquelle l'IICA a choisi de consolider l'administration de ses liquidités et de ses titres négociables afin de maximaliser le rendement de ses investissements. Ce principe, poursuit-il,

s'inspire aussi de la politique adoptée pour l'administration des fonds fiduciaires des contreparties, en vertu de laquelle on estime que les fonds qui ont été avancés à l'Institut appartiennent au donateur jusqu'à l'engagement des dépenses autorisées et jusqu'à leur imputation sur ces avances.

1.4.3 Par la Résolution n° 196, adoptée en septembre 1991, le Conseil a désigné la firme comptable indépendante Deloitte et Touche commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 1992-1993. Dans sa vérification annuelle, cette firme a conclu que les états financiers consolidés reflètent fidèlement la situation financière de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture au 31 décembre 1993, ainsi que les résultats de ses opérations et de ses mouvements de fonds, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le Directeur financier signale que le rapport des commissaires aux comptes donne l'assurance que l'on peut se fier totalement à l'intégrité des données contenues dans les états financiers.

1.4.4 Le Directeur financier demande ensuite à la plénière de se reporter aux documents pertinents et explique la façon dont ils ont été organisés. Selon le bilan consolidé de 1993, le ratio actuel de l'Institut, dans lequel sont comparés l'actif à court terme et le passif à court terme, est de 1,3 contre 1 et est donc demeuré pratiquement stable par rapport au ratio de 1,5 à 1 en 1992. L'actif total de l'Institut a augmenté de 14,3 millions de dollars US en 1993. Par ailleurs, les liquidités de l'Institut sont passées à 70 % de l'actif à court terme en 1993, alors qu'elles étaient de 53 % en 1992. Ces tendances positives sont directement attribuables

à deux facteurs : premièrement, le soutien actif, par les États membres, dont bénéficie l'Institut, en ce sens que les recettes des quote-parts, soit 24 583 000 dollars en 1993, représentaient 95,7 % des quote-parts estimées pour l'année, et, deuxièmement, une hausse sensible du volume des fonds fiduciaires gérés par l'Institut. En 1993, le passif dû aux donateurs est passé de 11,9 millions de dollars, au début de l'année, à 24,4 millions de dollars à la fin de l'année.

1.4.5 Le Directeur financier passe ensuite à l'état consolidé des recettes et dépenses, et signale qu'il y a eu des recettes excédentaires de 361 000 dollars en 1993. En 1992, un dépassement de coûts avait été enregistré par suite d'une hausse des indemnités de cessation d'emploi plus élevée que prévu ; l'Institut, du fait d'une sous-utilisation du budget des quote-parts et d'un excédent d'autres revenus par rapport aux dépenses, a pu effectuer un remboursement presque total de ce montant au Sous-fonds de roulement en 1993. Il signale que l'état cumulé des variations du solde des fonds reflète une augmentation tant du Fonds ordinaire que du Fonds du capital fixe pour un montant total de 635 000 dollars en 1993. Il ajoute que les actifs institutionnels liquides ont augmenté de 13 926 000 dollars au cours de l'année. Les Services de coopération technique directe se sont élevés à 80 % des dépenses totales de l'Institut, les frais de direction à 15 % et les frais généraux et provisions à 5 %.

1.4.6 Le Directeur financier termine son exposé en donnant des explications sur les documents financiers supplémentaires qui ont été distribués : un bilan, un état des recettes et dépenses et un budget consolidé, tous préparés en date du 31 juillet 1994, ainsi qu'un relevé des quote-parts

des États membres au 31 août de la même année. Il signale qu'à la fin de juillet, environ 51 % du budget 1994 des quote-parts fixées a été utilisé et que de nombreux coûts projetés seront moins élevés en 1994 qu'en 1993, ce qui reflète les mesures prises en vue de mettre en oeuvre des programmes aussi rentables et efficaces que possible. Il ajoute que, conformément à la Résolution n° 222 prise par le Conseil en septembre 1993, un déséquilibre de trésorerie passager a contraint l'administration à se procurer une marge de crédit auprès de la Nations Bank à Washington. Au cours du mois d'août, un crédit d'un montant de 2 000 000 dollars a été négocié à un taux préférentiel de 7,25 %. Par la suite, le paiement, par les États membres, des quote-parts a permis d'effectuer un remboursement partiel de ce montant ; cependant, l'Institut devra continuer d'utiliser cette marge de crédit pour rembourser ses dettes lorsque celles-ci viennent à échéance. L'intérêt payé pour l'utilisation de cette marge de crédit sera imputé au compte des recettes diverses sur lequel sont versés principalement les intérêts créditeurs annuels de l'Institut.

- 1.4.7 Le Président remercie le Directeur financier de son exposé et invite les participants à poser des questions.
- 1.4.8 Le représentant de l'Équateur se demande si les États membres respectent leurs obligations financières et paient leurs quote-parts. En ce qui concerne les paiements en souffrance, il demande également des éclaircissements au sujet des écarts entre les montants inscrits dans les états financiers et les montants figurant dans le document financier supplémentaire.

- 1.4.9 Le Directeur financier explique que les états financiers reflètent la situation au 31 décembre 1993, alors que le document supplémentaire est un relevé des quote-parts des États membres au 31 août 1994.
- 1.4.10 Le représentant du Canada félicite l'administration pour le rapport exhaustif et compréhensible qui a été présenté. Il demande à connaître les raisons de l'augmentation des arriérés de paiement des quote-parts ainsi que les mesures prises à cet égard et les plans d'urgence élaborés pour remédier à la situation si celle-ci devait se prolonger. Il fait remarquer que la situation financière actuelle est due à l'impossibilité dans laquelle se trouvent apparemment certains États de verser leurs quote-parts, ce qui pourrait d'ailleurs rendre difficile la mise en oeuvre des nouveaux plans ambitieux de l'IICA. Il déclare que le Canada s'acquitte simplement de ses obligations internationales en payant ce qu'il doit au complet et dans les délais. Il fait remarquer que le Canada évite de payer des intérêts en effectuant ses paiements dans les délais mais qu'il contribue au paiement d'intérêts sur les emprunts qui doivent être faits parce que d'autres pays ne se sont pas acquittés de leurs dettes. Il ajoute que d'autres organisations font face à de telles situations en consentant certains avantages à leurs membres qui paient leurs dettes dans les délais, en imposant des intérêts de retard et la perte du droit de vote à ceux qui laissent passer les délais. Il insiste sur le fait que la création d'un comité de révision de la vérification est une initiative fort louable et que, en dépit de la qualité des états financiers, il s'avère nécessaire d'avoir plus de retroaction, notamment par une vérification de la gestion des fonds et par une enquête sur le rapport entre les

résultats des programmes et l'appui donné à ces programmes. Il signale que de fortes pressions s'exercent à l'encontre du gouvernement canadien pour qu'il justifie ses contributions financières à des organisations internationales et il ose espérer que le Comité de révision de la vérification contribuera à ces fonctions d'évaluation.

- 1.4.11 Le Directeur financier signale que le solde de fin d'exercice n'est pas indicatif d'une détérioration de la situation. En ce qui concerne le recouvrement des quote-parts en souffrance pour l'exercice en cours, il dit que l'administration travaille en étroite collaboration avec des États membres de premier plan et il pense que leur situation sera régularisée d'ici la fin de 1994.
- 1.4.12 Le représentant du Mexique appuie la position du Canada sur les quote-parts en souffrance de paiement et insiste pour que les pays membres s'acquittent de leurs obligations.
- 1.4.13 La représentante observatrice de la Jamaïque se dit d'accord avec le Canada relativement aux obligations imposées aux États membres de payer leurs quote-parts, mais tient à souligner qu'il peut être difficile pour certains pays de trouver suffisamment de devises étrangères. Elle demande s'il serait possible de verser des contributions en monnaie locale qui pourraient servir à couvrir les frais de fonctionnement du bureau national de l'IICA.
- 1.4.14 Le Directeur financier explique que le recouvrement des quote-parts est régi par une résolution stipulant que le paiement des quote-parts doit être effectué en dollars US et que les États membres doivent s'y conformer, à moins qu'une résolution n'en dispose autrement. Il mentionne

qu'une exception a été faite il y a six ou sept ans, qu'il s'agissait d'un cas particulier qui visait à liquider quelques arriérés et que, peut-être, il serait bon de se pencher sur ce précédent.

1.5 Étude annuelle sur les CATI (IICA/CE/Doc.267(94))

1.5.1 Le Directeur financier explique que, conformément à la Résolution n° 200 prise par le Comité exécutif à sa treizième réunion ordinaire de juin 1993, le cadre de référence d'une étude sur les frais administratifs et techniques indirects a fait l'objet de discussions avec un certain nombre de firmes de conseillers en gestion expertes dans l'établissement des taux de frais généraux. L'administration est à étudier les propositions que lui ont soumises ces firmes. L'hypothèse sous-jacente à cette étude est que les taux des frais généraux doivent être fixés de telle façon que l'exécution des projets ne soit pas subventionnée à même les recettes de l'IICA au titre des quote-parts, tout en veillant au maintien de la position concurrentielle de l'Institut en ce qui concerne les projets financés par des ressources externes. Le Directeur financier résume la méthodologie proposée pour la réalisation de cette étude. La firme Arthur Andersen and Company, que le Conseil a nommée commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 1994-1995, a reçu des instructions par écrit et a accepté la responsabilité d'examiner, sur une base continue, l'étude et les taux qui en résulteront.

1.5.2 Le représentant du Mexique manifeste son inquiétude à propos du montant qu'encaisse l'Institut aux titres des frais administratifs et techniques indirects et demande que l'on envisage de

proposer un critère distinct pour les pays tels que le sien, suivant l'origine des ressources (argent des gouvernements ou provenant d'autres sources de financement).

- 1.5.3 Le Directeur financier déclare qu'à ce propos ont été consultés divers bureaux d'études, qui examineront la possibilité de taux plus acceptables pour les frais administratifs et techniques indirects.
- 1.5.4 Le Directeur général signale qu'actuellement est réalisée une étude sur les pays générant des revenus importants pour les frais administratifs et techniques indirects, ce qui permettra de chercher de nouvelles solutions plus utiles. En ce qui concerne les quote -parts, on pourrait envisager la possibilité d'autres modes de paiement, mais en dollars américains.
- 1.5.5 Le représentant du Chili signale que dans d'autres organismes le Directeur général a la possibilité de négocier avec une plus grande flexibilité le pourcentage de frais administratifs et techniques indirects; à quoi le Directeur général réplique que, suite à une résolution antérieure, il n'est pas habilité à négocier un compromis de cette nature pour un pourcentage inférieur à 8 %.
- 1.6 Utilisation des recettes diverses (IICA/CE/Doc. - 266(94))
- 1.6.1 Le Directeur financier déclare que, conformément à la Résolution n° 230, adoptée par le Conseil à sa septième réunion ordinaire en septembre 1993, toutes les recettes diverses découlant de l'utilisation des ressources des quote-parts et des CATI pour les années financières 1994 et 1995 ont

été estimées et utilisées pour financer le Programme-budget 1994-1995. Il ajoute que le Règlement financier de l'Institut a été modifié compte tenu de ce mandat; par conséquent, la résolution a été mise en oeuvre dans son intégralité. À la lumière de l'examen de l'activité des dernières années en ce qui concerne les recettes découlant des ventes d'immobilisations et le montant des intérêts créditeurs en raison des investissements de l'Institut, les recettes diverses ont été jugées, avec raison, équivalentes à environ 1 % du budget annuel des quote-parts. Le montant estimé pour 1994 est de 267 000 dollars, dont 212 000 ont été budgétisés pour financer les frais de gestion. Le montant qui devrait être perçu en 1995 est de 275 000 dollars, dont 55 000 ont été ajoutés au budget des projets interprogrammes et 220 000 dollars, budgétisés pour financer les frais de gestion.

- 1.6.2 Aucun commentaire n'est fait à propos de cette question.
- 1.7 Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
 - 1.7.1 Le Secrétaire technique annonce que le rapport sera distribué dans l'après-midi.
- 1.8 La séance est levée à 12 h.

EXPOSÉ SUR «LA COMPÉTITIVITÉ ENTRE PAYS»

Le Président présente M. Eduardo Doryan, ministre de l'Éducation du Costa Rica, qui fera un exposé sur "La compétitivité entre pays". Le Directeur général souligne

quelques aspects pertinents de la carrière de M. Doryan qui offre ensuite un exposé très intéressant sur le sujet.

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

2. La deuxième séance plénière est ouverte le 12 septembre 1994, à 14 h 45, sous la présidence du représentant du Belize.

2.1 Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

Le Président donne la parole au représentant de Saint-Kitts-et-Nevis, président de la Commission de vérification des pouvoirs. Ce dernier indique que les pouvoirs des délégations ont été vérifiés et que tous sont conformes.

2.2 Plan à moyen terme 1994-1998 (IICA/CE/Doc.-269(94)) et rajustements au Programme-budget 1994-1995 (IICA/CE/Doc.270(94))

2.2.1 Le Président donne la parole au Directeur général qui demande aux participants d'exprimer leurs opinions au sujet de la proposition de Plan à moyen terme. L'équipe technique chargée de l'élaboration du plan analysera et incorporera toutes ces opinions.

2.2.2 Le représentant du Canada félicite le Directeur général d'avoir adopté cette façon de procéder pour élaborer le Plan à moyen terme. Il souligne que le document est considérablement meilleur que les versions préliminaires précédentes et qu'il reflète clairement le haut degré de consultation qui a présidé à son élaboration. Le document contient une analyse sérieuse de la situation des pays d'Amérique latine et des Antilles et de la

voie empruntée vers la restructuration de leurs économies, voie parfois draconienne et difficile. La délégation du Canada constate avec satisfaction que diverses recommandations faites par ce pays ont été acceptées. Le représentant du Canada souligne plusieurs points tels : le commerce international, les normes phytosanitaires et zoosanitaires, la lutte contre les parasites et les maladies, l'information agricole, sociale et économique, ainsi que les mesures prises pour aider les agriculteurs déplacés et les pauvres des régions rurales à s'intégrer à l'économie.

2.2.3 Le représentant du Canada ajoute qu'il approuve la philosophie du Plan, qui a également le soutien de la CEPALC et qui est conforme aux orientations de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, selon laquelle une vision intégrée du développement doit se fonder sur la durabilité, l'équité et la compétitivité. Il se réjouit de la vision hémisphérique qui favorise l'égalité des conditions entre les membres, y compris le Canada et les États-Unis et ajoute que le gouvernement canadien a introduit de sévères restrictions budgétaires au cours des trois dernières années et que d'autres compressions sont attendues.

2.2.4 En ce qui concerne l'établissement d'un secteur agricole viable dans les pays membres, le représentant du Canada souligne les intérêts et objectifs du Canada suivants :

-Modernisation de l'agriculture et développement rural dans la région

-Équité et disponibilité de nourriture en Amérique latine et aux Antilles

-Développement accru des techniques et des entreprises agricoles

-Conservation des ressources naturelles et environnementales

-Administration solide de l'IICA et représentation accrue du Canada au sein de l'Institut

2.2.5 Il ajoute que, pour atteindre ces objectifs, le Canada est disposé à travailler avec l'IICA aux fins de :

-Fournir des renseignements pertinents pour aider l'industrie à mieux coordonner le développement de marchés.

-Préparer un cadre de référence pour les échanges d'information sur les marchés.

-Faciliter les échanges de personnel scientifique.

-Participer à des séminaires et conférences

-Rationaliser les normes sanitaires et phytosanitaires pour protéger la production agricole et faciliter le commerce

-Échanger de l'information sur l'établissement d'indicateurs agroenvironnementaux

-Échanger de l'information sur les politiques agro-alimentaires.

2.2.6 Le représentant du Canada ajoute que le Plan à moyen terme définit une direction et des lignes directrices générales, mais ne contient pas de spécifications quant aux priorités politiques, aux objectifs et aux indicateurs mesurables de

résultats. Il faudra donc attendre les rapports du Directeur général à la prochaine réunion du Comité exécutif pour connaître les progrès du processus de mise à exécution. Le représentant du Canada ajoute que, en ce qui concerne les projets de secteurs de concentration, il conviendrait davantage de les décrire comme «des priorités pour l'agriculture durable et le développement rural» et de laisser les trois premiers secteurs de concentration, à l'exclusion du quatrième, puisque les thèmes de la durabilité et du développement rural seront implicites dans ces secteurs. Pour garantir que les questions de la durabilité et du développement rural reçoivent toute l'attention voulue, le représentant du Canada propose que soit nommé un conseiller auprès du Directeur général qui veillera à ce que ces aspects soient inclus dans tous les programmes et toutes les activités de l'IICA. Il termine son intervention en signalant que sa délégation aimerait connaître les priorités correspondant aux programmes proposés, avoir une meilleure idée de leur vision et de leur mise à exécution et modifier la liste des secteurs de concentration. Ces éclaircissements étant donnés, la délégation du Canada se joint avec plaisir aux autres États membres pour approuver le Plan.

2.2.7 Le représentant du Brésil exprime sa satisfaction devant le travail accompli et devant le fait que des notions comme la décentralisation, la régionalisation, la souplesse, la compétitivité et l'équité aient été incorporées dans le Plan à moyen terme. Il souligne par ailleurs l'importance que revêt, pour le gouvernement brésilien, la collaboration avec l'IICA et, maintenant, avec le CATIE. Il signale qu'il partage les préoccupations exprimées par d'autres participants au

sujet des nouveaux défis régionaux et infra-régionaux. Enfin, il souligne que le gouvernement brésilien souhaite resserrer les liens de coopération avec les pays des Antilles et de l'Amérique centrale.

2.2.8 En ce qui concerne les secteurs de concentration, le représentant du Brésil souligne l'importance de la science et de la technologie qui doivent, par leurs incidences sur les systèmes de production, faire l'objet d'une attention prioritaire. Ainsi, l'IICA devrait se convertir en catalyseur de progrès scientifiques et technologiques dans les pays de la Région. Le représentant du Brésil exprime sa satisfaction en ce qui concerne le Plan à moyen terme en général et il fait quelques remarques à ce sujet :

-La planification stratégique de l'IICA devrait être confiée à une équipe de spécialistes qui conseillerait en permanence le Conseil et le Comité exécutif. Le COARDI pourrait constituer le noyau de cette équipe.

-En ce qui concerne la structure organisationnelle proposée dans le Plan à moyen terme, le représentant du Brésil considère qu'il devrait y avoir une grande souplesse et une interaction au niveau décisionnel. La planification stratégique devrait relever du Directeur général, ce qui nécessiterait une révision de sa position hiérarchique.

-Il faudrait également réexaminer la réduction du nombre de directions officielles afin d'assouplir l'administration de l'Institut.

-Le budget n'est pas réaliste, compte tenu des changements proposés, et il convient donc d'évaluer soigneusement les coûts.

-Enfin, le représentant du Brésil suggère que l'IICA coordonne les travaux concernant les ressources génétiques, à l'échelle de la Région. On pourrait alors envisager la création d'un centre d'excellence pour les ressources génétiques.

- 2.2.9 Le représentant du Mexique exprime sa satisfaction au sujet du document présenté. La décentralisation, la souplesse dans les actions, l'accent mis sur le lien entre les secteurs public et privé, la mise en place d'alliances stratégiques et la reconnaissance des particularités des États membres sont quelques-uns des éléments du Plan à moyen terme avec lesquels le gouvernement du Mexique est entièrement d'accord. Le représentant du Mexique ajoute que les secteurs de concentration répondent aux priorités nationales et que tant les services spécialisés de formation, d'éducation et de communication que les services de documentation et d'informatique constituent des éléments clés qui accroissent les possibilités de développement des ressources humaines et qui permettent la validation et le transfert de technologies.
- 2.2.10 En ce qui concerne la proposition de concertation et d'alliances stratégiques nationales et internationales, le représentant du Mexique signale que la coopération internationale dynamique doit être coordonnée par les États membres, à l'intérieur de ces États, et il souligne l'agréable expérience du Mexique avec l'IICA, mais il admet également que son rôle devrait être plus étendu. Il rappelle que le Mexique a patronné la formation des conseils techniques consultatifs de protection sanitaire agropastorale, qui sont proposés dans le Plan à moyen terme. À propos des secteurs de concentration, en ce qui concerne la protection sanitaire agropastorale, la

délégation mexicaine propose d'inclure dans la section I, page 35, un point relatif à la gestion d'un système de consultation internationale en matière de normes, de méthodologie, de modèles et d'information. Le représentant du Mexique suggère également d'ajouter, à la section B, 2c de cette même page 35, un paragraphe portant sur "l'élaboration de programmes de lutte contre les parasites des animaux" et un autre paragraphe soulignant l'importance de "l'élaboration de programmes de détection et d'élimination des résidus chimiques, hormonaux et antibiotiques dans les produits d'origine animale". Cette question revêtira une grande importance au cours des années à venir dans le commerce international des produits d'élevage. En ce qui concerne les parasites et les maladies, on pourrait inclure un paragraphe sur la "coopération entre les services de quarantaine et de secours agropastoral dans l'hémisphère aux fins de formation, de consultation et d'information, d'action phytozoosanitaire de prévention des infestations, et de vérification d'origine". Le représentant du Mexique signale qu'au paragraphe 1 de la page 35, l'expression "diagnostic de risque" devrait être remplacée par "analyse de risque".

- 2.2.11 À la page 34, la USDA-APHIS est associée aux organismes à caractère international ou régional. Le représentant du Mexique suggère, puisqu'il s'agit d'un organisme à caractère national, de la distinguer et d'associer plutôt à l'OIE (Office international des épizooties) la NAPPO et la Commission tripartite d'hygiène vétérinaire formée par les États-Unis, le Canada et le Mexique.
- 2.2.12 Le représentant du Mexique ajoute qu'il convient d'expliquer l'expression "Agence de coopération technique" car, à son avis, le terme correct

serait l'ancien terme, soit "Représentation", si l'on s'en tient aux accords fondamentaux sous-crits par l'IICA et les gouvernements. Dans le Plan à moyen terme lui-même, on trouve le terme "représentant" à la page 50. L'autonomie accordée aux centres régionaux est une bonne chose; l'IICA peut ainsi offrir plus facilement une coopération technique aux pays. Le représentant du Mexique souligne la nécessité de prévoir une décentralisation des services du CEPPI. Enfin, il signale qu'il est important d'appuyer la réduction du personnel professionnel international et son remplacement par du personnel professionnel local.

- 2.2.13 Le représentant de l'Équateur félicite le Directeur général et son personnel pour la qualité du document produit. Il se dit en accord avec le représentant du Mexique pour ce qui concerne la protection sanitaire agropastorale. Il ajoute ensuite quelques remarques spécifiques.

-Page 33, alinéa c) : En ce qui concerne la science et la technologie, il pense que l'on devrait lire "organiser" ou "renforcer", car il ne s'agit pas d'un nouveau système.

-Alinéa d) : l'IICA a déjà commencé à mettre ces propositions en application dans les années soixante, en apportant son appui à la création et au fonctionnement d'un ensemble de sociétés scientifiques latinoaméricaines. Dans ce cas, l'IICA devrait "renforcer et soutenir" au lieu de promouvoir la formation de sociétés technico-scientifiques agricoles.

-Alinéa f) : l'IICA ne va pas élaborer des systèmes d'information en matière d'innovations technologiques puisqu'il n'effectue pas de recherches ni de transfert de technologie. Ce

que l'Institut peut faire, c'est promouvoir les essais et l'utilisation de systèmes d'agriculture, d'élevage et de sylviculture existants ou nouveaux. Cette remarque s'applique également aux alinéas h) et i).

-Il est important de préciser la définition de l'expression durabilité, dans toutes ses dimensions : biologique, écologique, économique et sociale. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologies pour mesurer la durabilité, l'IICA pourrait en élaborer.

-Page 48, alinéa c) : le représentant de l'Équateur suggère de remplacer le mot formation par le mot "enseignement" qui a un sens plus général. Dans le domaine de l'enseignement agricole supérieur, il est important que l'IICA reprenne son rôle de chef de file.

-Il convient de préciser le terme reconversion utilisé à la page 34. Le représentant de l'Équateur demande que l'on analyse la possibilité d'associer la reconversion aux questions politiques.

-La délégation équatorienne souligne qu'il lui semble important de créer des mécanismes de soutien des réseaux de petits et moyens producteurs.

- 2.2.14 Le représentant du Chili se joint au concert de félicitations adressées au Directeur général et au personnel technique de l'IICA. Il précise que le Plan à moyen terme est le fruit d'un processus hautement participatif et il souligne sa satisfaction d'avoir pu faire entendre la voix de son pays au sein du G-33. C'est ainsi que l'initiative du Chili relative à l'inclusion du

développement rural dans les secteurs de concentration a été acceptée.

- 2.2.15 Il signale qu'il existe trois éléments clés dans la mise en application du Plan à moyen terme : les centres régionaux, les secteurs de concentration et la Direction de la réflexion stratégique. Les deux premiers constituent un pôle que l'IICA a longtemps cherché et le troisième pose un véritable défi. Le représentant du Chili reprend les idées exprimées par le ministre de l'Éducation du Costa Rica et il rappelle que le succès passe par le développement conceptuel et stratégique. Il souligne par ailleurs que le succès de ces éléments dépendra des choix effectués par l'Institut en matière de ressources humaines. Il signale que le Directeur général peut compter sur le soutien du Chili pour rechercher l'excellence dans la dotation des postes de confiance. Enfin, le représentant du Chili souligne l'importance d'utiliser les capacités existantes dans les pays et de renforcer la coopération horizontale entre ces pays.
- 2.2.16 Le représentant de Saint-Kitts-et-Nevis signale qu'il est important de préciser comment on traitera avec les petits pays, en particulier avec ceux des Antilles. Il ajoute qu'il est nécessaire de tenir compte des petits producteurs et des questions relatives à la différenciation des sexes. Il souligne par ailleurs qu'un organigramme aurait permis aux représentants de comprendre plus facilement certains aspects de la réorganisation de l'Institut.
- 2.2.17 Le représentant d'Haïti appuie les interventions ayant porté sur le Plan à moyen terme 1994-1998 et l'excellent travail accompli par le Directeur général et son équipe. Il signale que son pays

approuvera globalement le document et qu'il soulignera certains points considérés comme importants. Ces points sont examinés en détail dans deux documents qu'il fera parvenir au Secrétaire technique. Le représentant d'Haïti estime que la notion de coopération technique régionale est primordiale pour son pays, surtout en raison des problèmes structureaux et de la crise économique qui frappe Haïti depuis le coup d'État de 1991. En ce qui concerne la politique agricole, le gouvernement haïtien a défini les priorités suivantes : protection juridique de la propriété foncière ; sécurité alimentaire tant en milieu rural qu'en milieu urbain, grâce à une augmentation régulière des revenus ; accroissement des exportations de produits traditionnels et non traditionnels par la stimulation de la production agricole et la mise en place des mécanismes de soutien nécessaires à la réalisation de cet objectif. En même temps, il convient d'accorder toute l'attention nécessaire aux mesures macroéconomiques, microéconomiques et sectorielles pour que celles-ci permettent l'utilisation de la main-d'oeuvre locale, l'existence de fonds renouvelables et l'aide d'organismes comme l'IICA dans la mise en oeuvre des stratégies à court terme qui s'inscrivent dans le Plan d'urgence établi pour Haïti.

- 2.2.18 Le Président donne la parole au représentant de la République dominicaine qui félicite le Directeur général et son équipe de l'IICA pour le Plan à moyen terme présenté. Il pense qu'il s'agit là d'un précieux document de travail pour les pays d'Amérique latine et des Antilles. Il signale que l'IICA doit s'en tenir à son rôle de facilitateur, promoteur ou orienteur dans les processus de développement agricole et qu'il ne lui appartient pas vraiment de jouer un rôle actif à titre d'exécuteur de travaux spécifiques,

rôle qui revient aux pays membres. Le représentant de la République dominicaine se dit préoccupé par le fait que le Plan est un document ambitieux qui contraste grandement avec les ressources limitées dont on dispose. Il convient donc de mieux admettre ces deux réalités et d'essayer de tirer profit des capacités existantes dans les pays pour exécuter les travaux, pour le bien de tous. Le représentant de la République dominicaine signale également qu'il existe une certaine ambiguïté dans la définition du processus de décentralisation que l'on veut mettre en oeuvre et qu'il convient de clarifier cette idée dans le but non seulement de stimuler la participation de techniciens locaux dans les agences de coopération technique, mais aussi de favoriser la meilleure coordination possible entre les différents pays.

2.2.19 Le représentant du Costa Rica appuie les commentaires du représentant du Canada relativement à la nécessité de restructurer l'IICA. Il signale que, pour continuer de travailler de façon appropriée dans les pays membres, l'IICA doit conserver sa pertinence aux yeux de ces derniers. Le Plan est un document qui, peut-être parce qu'il est le fruit d'une consultation avec les pays membres et essaie de concilier leurs différentes demandes, se traduit par un programme de travail trop chargé risquant de diluer les acquis de l'Institut. Il convient de synthétiser et de fixer des priorités permettant d'obtenir des résultats concrets et valables, tout en conservant l'idée de décentralisation.

2.2.20 Le représentant du Belize exprime son accord avec le contenu général du document et il félicite le Directeur général du travail accompli. Il souligne l'importance de garantir la participation pleine et entière des différentes régions

géographiques aux activités de l'Institut, pour atteindre les buts fixés. Le problème de la pauvreté rurale et urbaine n'est pas nouveau dans le programme de l'Institut et il convient de le poser clairement et de formuler des stratégies appropriées. À cet égard, le représentant du Belize considère qu'il existe peu de propositions relatives à l'éducation dans les zones agricoles et qu'il convient d'accentuer les efforts dans ce domaine pour atteindre l'objectif de développement agricole qui est proposé.

- 2.2.21 Le représentant observateur du Venezuela signale que le Plan à moyen terme coïncide globalement avec l'ensemble de politiques agricoles que le président Caldera adoptera dans le programme de travail quinquennal. Il est d'avis que le document possède une grande valeur stratégique dans le domaine des politiques macroéconomiques et pour l'économie internationale. Il partage l'opinion du représentant du Mexique, plus particulièrement en ce qui concerne la protection sanitaire agropastorale, domaine dans lequel il est important que l'élaboration des politiques agricoles soit intimement liée aux politiques économiques qui sont mises de l'avant. Suite à la signature du GATT, le Venezuela va procéder à l'harmonisation de ses politiques agricoles et, par la suite, de ses politiques agro-alimentaires. Le représentant du Venezuela exprime ensuite ses doutes et ses inquiétudes au sujet des centres régionaux et des coûts d'opportunité associés à leur mise en place. Il se pose également des questions sur les incidences de ces centres régionaux sur le processus de décentralisation de l'Institut, sur la position dans laquelle se trouverait alors l'administration centrale et sur la façon dont seraient définis les niveaux de décision. Enfin, le représentant du Venezuela juge peu claire la notion de

secteurs de concentration et la relation qui existe entre ces domaines et les programmes fondamentaux. Il en va de même avec la notion d'agences de coopération technique, par opposition à la notion de bureaux de l'IICA dans les pays membres. Le représentant du Venezuela souhaiterait une clarification de ces notions.

- 2.2.22 La représentante observatrice de la Jamaïque juge que le Plan à moyen terme est solide du point de vue théorique et qu'il reflète les conditions actuelles du monde agricole. Elle signale que le document ne contient aucun calendrier de mise en application et, qu'à son avis, il convient de fixer un tel calendrier, surtout pour préciser les modalités de la décentralisation et de la coordination des différents secteurs de concentration. Elle relève les aspects suivants comme particulièrement pertinents pour son pays : recherche, science et technologie, machinerie et équipement. Ces éléments sont importants pour la Jamaïque en raison des conditions topographiques de ce pays et du type d'agriculture qui y est pratiqué. Elle recommande que l'on prête une plus grande attention aux contradictions que l'on observe dans le document entre la problématique de la pauvreté rurale et la promotion du développement agricole durable.
- 2.2.23 Le Président cède la parole au représentant observateur de la Grenade qui formule ses observations sur le Plan à moyen terme, tant à titre de représentant observateur de son pays qu'à celui d'actuel président du CARICOM. Il dit appuyer le Plan, qu'il estime de portée globale et bien fondé analytiquement, en soulignant que la planification est un processus et que le véritable test d'un plan réside dans sa gestion. Pour ce qui est de la mise en oeuvre du Plan, le représentant observateur de la Grenade fait état

de deux importantes questions macroéconomiques sur lesquelles l'IICA doit se pencher : 1) la détérioration continuelle de la situation commerciale pour l'agriculture, plus particulièrement la dégradation du commerce d'un certain nombre de denrées importantes, dont le café et le cacao ; et 2) l'évolution de la libéralisation du commerce, avec son lot inéluctable de gagnants et de perdants au sein des États membres de l'IICA.

- 2.2.24 Le représentant observateur de la Grenade souligne par contre quatre événements favorables à l'intégration interaméricaine. Il s'agit : 1) de l'intégration de l'Association des États antillais au quatrième bloc commercial et économique en importance du monde ; 2) de la conclusion de l'Accord commercial CARICOM-Colombie, qui entrera en vigueur en 1995 ; 3) de la conclusion de l'Accord commercial CARICOM-Venezuela, déjà en vigueur ; et 4) de la formation du groupe CARIFORUM. À l'égard de ce dernier, il remercie le Directeur général de son soutien actif. Se reportant aux 21 domaines stratégiques de coopération énumérés en page 19 du Plan, il indique que cinq sont nettement prioritaires pour la région des Caraïbes, soit 1) la valeur ajoutée à la production (de l'industrie agro-alimentaire rurale), 2) le commerce international, 3) l'intégration régionale, 4) la lutte contre les ravageurs et les maladies, et 5) le développement des ressources humaines.
- 2.2.25 Le représentant observateur de la Grenade fait siennes les observations du représentant observateur de la Jamaïque qui demandait l'élaboration d'une stratégie agricole spéciale pour les Antilles, et souligne les thèmes précis des secteurs de concentration qui sont les plus pertinents pour les Antilles. Ces thèmes sont 1) le commerce national et international (secteur I),

2) les thèmes a) et b) (p. 30 sous la rubrique Science et technologie, Secteur II), 3) les thèmes a), b) et c) (p. 31 sous la rubrique Production agricole, Secteur II), et 4) les thèmes a), b), c) et d) (p. 32-33 sous la rubrique Lutte contre les ravageurs et les maladies, Secteur III).

- 2.2.26 Le représentant observateur de la Grenade se demande si on pourra vraiment réduire les frais administratifs et les frais généraux. Il conclut en disant que l'IICA doit immédiatement mettre en oeuvre son Plan à moyen terme, chiffrer les ressources nécessaires, déterminer d'où ces ressources proviendront et passer à la réalisation des objectifs et des activités du Plan.
- 2.2.27 Le Président donne ensuite la parole au représentant observateur des États-Unis qui commence par féliciter le Directeur général et son personnel de l'excellent travail de préparation du Plan, notamment en ce qui a trait à la concentration des efforts de l'IICA dans des secteurs précis, ce qui est nécessaire pour mieux utiliser les ressources limitées de l'Institut.
- 2.2.28 Le représentant observateur des États-Unis appuie fortement les trois premiers secteurs de concentration du Plan à moyen terme, se déclarant en total accord avec leurs objectifs et leur contenu. En ce qui concerne le Secteur I, il souligne la nécessité de porter une attention spéciale aux catégories et normes de commercialisation économique. En ce qui concerne le Secteur II, il propose de mettre davantage l'accent sur la préservation du capital génétique. Il indique aussi que les États-Unis souhaitent qu'on attache plus d'importance au développement et à la commercialisation de cultures économiques non traditionnelles, dans un but tant de diversification

agricole que de préservation du capital génétique. Quant au Secteur III, il convient qu'il revêt une grande importance, tant pour les producteurs que pour les pays.

2.2.29 Le représentant observateur des États-Unis dit que la dernière version du Plan a surpris son pays, car y apparaissait la question du développement agricole durable comme quatrième secteur de concentration, dont ne faisait pas état la version du 6 avril. Il fait observer que les États-Unis avaient fait nettement ressortir, à la réunion du G-33 de mai, que le développement agricole durable constituait la trame de tous les programmes et projets de l'IICA et le but sous-jacent de tous les travaux de l'Institut dans les trois grands secteurs de concentration. Il se dit donc très préoccupé par le fait que cette question constitue un secteur distinct car il pourrait alors se produire une dilution d'autres efforts ou encore, il pourrait y avoir une concurrence entre ce secteur de concentration et les autres. Le représentant observateur des États-Unis précise que le budget alloué en 1995 au quatrième secteur de concentration, Développement agricole durable, s'élèverait à quelque 2,7 millions de dollars.

2.2.30 Le représentant observateur des États-Unis souligne que son pays appuie sans réserve les efforts de l'IICA pour aider les petits agriculteurs, mais que l'Institut ne dispose pas des ressources financières et humaines nécessaires pour s'attaquer seul à des problèmes de développement agricole plus vastes, et qu'il doit donc se reposer sur des activités coordonnées avec d'autres institutions de financement multilatérales. Il fait remarquer que ce qui apparaît à la page 5 du résumé du Plan à moyen terme à propos

de ce programme dépassé les objectifs de l'IICA dans ce domaine.

- 2.2.31 En ce qui concerne les rajustements budgétaires nécessaires pour mettre en application le Plan à moyen terme, le représentant observateur des États-Unis appuie l'accroissement des fonds pour les activités des programmes. Il en profite pour souligner les écarts par rapport au budget contenus dans le rapport de vérification de 1993 et il insiste sur la nécessité d'accorder une attention toute particulière à la "performance budgétaire", en particulier en ce qui concerne les coûts du personnel et les frais administratifs. Il conclut en exprimant son accord avec la suggestion du représentant du Canada de s'en tenir à trois secteurs de concentration, le Développement agricole durable recoupant toutes les activités de l'IICA. Il suggère que certaines des activités proposées dans le Secteur IV soient subsumées dans le Secteur I et dans le Service de la formation, de l'enseignement et de la communication.
- 2.2.32 Le Président passe ensuite la parole au représentant observateur du Honduras qui souligne son étroite collaboration au processus d'élaboration du Plan à moyen terme, à titre de membre du G-6, puis du G-33. Il fait deux suggestions pour faciliter la mise en application institutionnelle du Plan à moyen terme : 1) constituer un comité d'édition expert qui serait chargé d'incorporer les révisions nécessaires suggérées par le Comité exécutif dans la version finale du Plan ; 2) constituer un comité de surveillance du Plan à moyen terme qui s'occuperait des préoccupations de nombreux représentants au sujet de la mise en application réelle du Plan à moyen terme au cours des mois et des années à venir. Ce comité pourrait présenter régulièrement des rapports

d'avancement des travaux au Comité exécutif et les modifications nécessaires pourraient être adoptées à la réunion du Conseil subséquente.

- 2.2.33 Le Président donne la parole au représentant observateur de l'Argentine qui présente des commentaires au sujet des orientations stratégiques du Plan à moyen terme. Il souligne qu'il est d'accord avec l'idée de concentrer les efforts sur l'accroissement de la production agricole dans le but d'aider les agriculteurs pauvres de l'Amérique latine. À cet égard, il joint sa voix à celles de nombreuses délégations pour demander que l'on inclue un quatrième secteur de concentration (Développement agricole durable). Il souligne qu'il est important que l'IICA aide les États membres à résoudre le problème de la pauvreté rurale.
- 2.2.34 Le représentant observateur de l'Argentine souligne l'importance du domaine de l'hygiène vétérinaire, dans l'optique de la conquête de marchés étrangers, mais, en même temps, il insiste sur la nécessité, dans ce domaine et dans toutes les activités de l'IICA, de chercher à répondre aux besoins des agriculteurs et éleveurs pauvres. Il signale que la délégation argentine appuie les remarques du représentant du Mexique sur le rôle du CEPPI, ainsi que les remarques du représentant du Brésil sur la planification stratégique. Il conclut en promettant que l'Argentine soutiendra sans réserve le Plan à moyen terme et le processus de décentralisation en payant sa quote-part et en apportant son appui aux projets régionaux et nationaux.
- 2.2.35 La parole est donnée au représentant observateur de Trinité-et-Tobago qui exprime son appui entier aux objectifs spécifiques du Plan à moyen terme. Il signale par ailleurs que le Plan à moyen terme

devrait couvrir une plus longue période, 15 ans environ, avec des objectifs à court, à moyen et à long terme. Le représentant observateur de Trinité-et-Tobago est d'accord avec son collègue de la Grenade que l'IICA devrait établir une liste de priorité pour ces activités afin d'être plus efficace. Il suggère que l'on prête une attention particulière au renforcement de l'Institut dans le but de "donner le pouvoir" aux ressources humaines et institutionnelles. En ce qui concerne la question de la pauvreté rurale, il signale qu'un appui ferme aux jeunes et aux femmes dans les projets agricoles aurait une incidence considérable dans la réduction de la pauvreté rurale. Enfin, il souligne que l'IICA peut faire en sorte que la mise en application du Plan à moyen terme soit un succès si l'Institut réussit à fixer des objectifs réalistes qui répondent aux attentes et s'il concentre ses efforts sur les objectifs qui ont des conséquences immédiates pour les États membres.

- 2.2.36 Le Président donne la parole à la représentante observatrice du Panamá, qui signale que le PMT dépasse le cadre d'un plan à moyen terme puisque les changements stratégiques qu'il va implanter vont déterminer les priorités et la structure futures de l'IICA à long terme. Elle se dit d'accord avec ces changements et appuie les quatre secteurs de concentration proposés. Le Panamá appuie en particulier les efforts de décentralisation de l'IICA et la création de centres régionaux qui permettront à l'Institut d'être plus ouvert et plus souple. À ce sujet, cependant, la représentante observatrice du Panamá demande quelques éclaircissements sur la structure des bureaux nationaux réorganisés ainsi que sur la mesure dans laquelle cette restructuration touchera leurs activités. Elle demande également quels sont les plans de l'IICA

relativement à l'intégration des activités dans les quatre secteurs de concentration.

- 2.2.37 Le Président donne la parole au représentant de la République dominicaine, qui soulève deux points. Il signale, premièrement, que la République dominicaine n'est pas d'accord avec la suggestion du représentant observateur du Honduras en ce qui concerne la création d'un comité de contrôle du PMT. À son avis, il incombe au Directeur général de l'IICA de veiller au succès de la mise en oeuvre du PMT. Deuxièmement, il propose la mise sur pied d'un comité provisoire, formé des représentants des États-Unis, du Canada, du Honduras, de l'Argentine et du Chili, pour examiner et résoudre les divergences de vues relatives aux quatre secteurs de concentration. Il invite les représentants à faire leurs commentaires au sujet de cette proposition.
- 2.2.38 Le représentant du Chili se dit en désaccord avec la proposition de la République dominicaine, parce qu'il n'est pas opportun de se repencher sur un sujet qui avait fait l'objet d'une discussion exhaustive à la réunion du G-33. Il signale que la question fait quasiment l'unanimité au sein du Comité exécutif, qui appuie le PMT actuel, et il recommande de ne pas se lancer dans de nouvelles discussions à ce sujet et d'éviter ainsi toute perte de temps.
- 2.2.39 Le représentant observateur de l'Argentine appuie l'opinion que vient d'exprimer le représentant du Chili et ajoute que les 12 membres du Comité exécutif ont obtenu un consensus par lequel ils se montrent en faveur du PMT. Il indique que l'IICA ne saurait ignorer les questions importantes du développement rural et de la pauvreté, qui forment l'axe du secteur de concentration IV,

et il affirme que l'attention accordée à ces questions ne signifie pas pour autant que des ressources vont être déviées.

- 2.2.40 La parole est donnée au représentant du Canada qui réitère sa position, à savoir que les préoccupations environnementales et le développement rural sont des questions qui se recoupent pour l'IICA et qu'elles doivent être partie intégrante de toutes ses activités. Il affirme que le quatrième secteur de concentration proposé (Développement agricole durable) n'est donc peut-être pas nécessaire. Le Canada serait disposé à participer à un comité créé aux fins d'examiner les propositions de changement au PMT, des simples modifications terminologiques peut-être, qui seraient acceptables à toutes les parties.
- 2.2.41 Le représentant du Mexique manifeste son appui pour les opinions exprimées par les représentants du Chili et de l'Argentine relativement au Secteur de concentration IV. Il se dit également d'accord avec la position du représentant de la République dominicaine, qui s'oppose à la création d'un comité de contrôle du PMT, et il affirme que c'est là une responsabilité que saura bien assumer le Directeur général.
- 2.2.42 Après s'être assuré que les participants n'ont pas d'autres questions à poser au sujet du PMT, le Président cède la parole au Directeur général. Ce dernier exprime sa reconnaissance à tous les participants pour leurs suggestions et commentaires constructifs. Il se dit très satisfait de la discussion extraordinaire qui a été tenue et assure tous les participants qu'il a été pris bonne note de leurs commentaires. Il leur promet un résumé des délibérations de la journée pour le lendemain à 10 h, document qui servira de base

pour d'autres discussions et qui pourra être soumis à l'approbation du Comité exécutif.

2.3. Lecture des projets de résolution en première séance plénière

2.3.1 Le Rapporteur présente le projet de résolution "Rapport annuel 1993", lequel est adopté tel quel.

2.3.2 Le Rapporteur présente le projet de résolution "États financiers de l'Institut, 1993", lequel est soumis au plénum.

2.3.3 Le représentant du Chili se dit d'accord avec les trois premiers dispositifs, mais non avec le quatrième, qu'il estime en contradiction avec le troisième et qui constitue une invitation à ne pas payer les quote-parts. Il propose donc son élimination.

2.3.4 Le Directeur général indique que le quatrième dispositif est presque identique à la proposition de 1987, c'est-à-dire qu'il lui permet d'amorcer des négociations en vue du paiement des quote-parts en souffrance.

2.3.5 La représentante observatrice de la Jamaïque déclare que les pays doivent payer leurs quote-parts et que le quatrième dispositif est à cet égard un instrument de négociation avec les pays retardataires. Ces fonds sont essentiels à la mise à exécution du Plan à moyen terme.

2.3.6 Le représentant de l'Équateur signale que le quatrième dispositif est en quelconque contradiction avec les règlements et statuts du Comité exécutif, et qu'il y a lieu de l'éliminer.

- 2.3.7 Le Directeur général précise que le retard de paiement des quote-parts est une préoccupation constante et que ce qu'on cherche actuellement, c'est de nouvelles façons d'en arriver à des accords de paiement.
- 2.3.8 Le représentant du Canada dit comprendre la position du Chili, mais les retards de paiement de certains pays justifient l'adoption de mécanismes de récupération. Il demande par ailleurs pourquoi l'étude résultante et les recommandations correspondantes sont présentées à la huitième réunion ordinaire du Conseil inter-américain de l'agriculture et non au Comité exécutif.
- 2.3.9 Le Directeur général répond que les règlements intérieurs sont extrêmement rigides et que seul le Conseil a le pouvoir d'adopter ces rajustements.
- 2.3.10 Le représentant du Honduras propose l'adoption de la résolution jusqu'à son troisième dispositif et l'élimination du quatrième.
- 2.3.11 Le Directeur général propose d'approfondir la réflexion sur les conséquences des retards de paiement pour l'Institut et indique à son tour qu'il est nécessaire d'assouplir les règlements intérieurs de l'IICA.
- 2.3.12 Le représentant de l'Équateur propose que la Direction générale procède cas par cas dans sa recherche de solutions de rechange, en réitérant qu'il ne s'impose pas de maintenir le quatrième dispositif.
- 2.3.13 Le Directeur général propose d'éliminer le quatrième dispositif. Le projet de résolution est alors adopté.

- 2.4 Les projets de résolution "Utilisation des recettes diverses", "Étude annuelle sur les CATI", "Suite donnée aux résolutions de la treizième réunion ordinaire du Comité exécutif" et "Suite donnée aux résolutions de la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture" sont adoptés tel quel.
- 2.5 La deuxième séance plénière est levée à 18 h 50.

TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

3. Le 13 septembre 1994, à 8 h 25, la troisième séance plénière est ouverte, sous la présidence du représentant du Belize.
- 3.1 Élection des membres du Comité de révision de la vérification (IICA/CE/Doc.268(94))
- 3.1.1 Le président annonce que l'on va procéder à l'élection et invite le Conseiller juridique à prendre la parole.
- 3.1.2 Le Conseiller juridique explique les procédures relatives à l'élection, qui ont été approuvées pendant la séance préparatoire. La première série de votes avait pour but l'élection, au Comité de révision de la vérification, d'un citoyen de l'un des six principaux pays contributeurs de l'IICA. Il nomme les candidats de l'Argentine, du Brésil et des États-Unis qui se présentent à l'élection.
- 3.1.3 Le représentant du Brésil demande que le candidat de son gouvernement soit retiré de la liste.

- 3.1.4 Le Conseiller juridique annonce qu'il n'y aura par conséquent que deux candidats à ce poste : M. Oscar Gherzi, d'Argentine, et John C. Payne, des États-Unis. Les représentants du Chili et de Saint-Kitts-et-Nevis acceptent de faire fonction de scrutateurs.
- 3.1.5 Le Président annonce que M. Payne, des États-Unis, a été élu avec neuf votes ; M. Gherzi a reçu deux votes.
- 3.1.6 La représentante observatrice des États-Unis remercie les représentants de leur appui. Elle déclare qu'en des temps d'austérité croissante, il est important que les institutions internationales fassent le meilleur usage de leurs ressources.
- 3.1.7 Le Comité procède ensuite au vote concernant le poste auquel tous les États membres de l'IICA autres que les six plus gros contributeurs sont en droit de nommer des candidats. Le Conseiller juridique annonce que la Barbade, El Salvador, le Guyana, la Jamaïque et Sainte-Lucie ont nommé des candidats à ce poste.
- 3.1.8 Le représentant de l'Équateur demande si cela veut dire que le candidat de l'Argentine, M. Gherzi, doit être exclu.
- 3.1.9 Le Conseiller juridique explique alors que la candidature de M. Gherzi sera considérée lors de l'élection pour le troisième poste du Comité. Il rappelle que tous les États membres sont en droit de nommer des candidats à ce poste.
- 3.1.10 Étant donné qu'aucun des candidats au second poste n'a réussi à obtenir la majorité requise de sept votes au cours du premier tour de scrutin, un second tour de scrutin oppose les deux

candidats qui ont respectivement reçu le nombre le plus élevé de votes et le second plus élevé lors du premier tour de scrutin, Adrian Patrick Strachan, de la Jamaïque, et Ashni Kumar Singh, du Guyana. M. Strachan, de la Jamaïque, remporte le second tour de scrutin, par sept votes contre quatre.

- 3.1.11 Le représentant observateur de la Jamaïque remercie les représentants de la confiance qu'ils ont exprimée pour le candidat de son pays.
- 3.1.12 Le Comité passe ensuite à l'élection concernant le troisième poste. L'Argentine, la Barbade, El Salvador, le Guyana et Sainte-Lucie présentent des candidats.
- 3.1.13 Le Président annonce que le candidat argentin, M. Oscar Gherzi, a été élu avec une majorité de neuf votes et que les candidats de la Barbade, M. David Griffith, et du Guyana, M. Ashni Kumar Singh, ont chacun obtenu un vote.
- 3.1.14 Le représentant observateur de l'Argentine remercie les délégués d'avoir appuyé le candidat argentin qui, dit-il, fera de son mieux pour satisfaire aux obligations de maximiser l'utilisation des ressources.
- 3.1.15 Conformément aux procédures adoptées, le Président effectue alors un tirage au sort pour déterminer la durée des mandats respectifs des membres nouvellement élus. En conséquence, M. Oscar Gherzi, de l'Argentine, exécutera un mandat jusqu'au 31 décembre 1999. M. Adrian Patrick Strachan, de la Jamaïque, accomplira son mandat jusqu'au 31 décembre 1997, et M. John Payne, des États-Unis, accomplira son mandat jusqu'au 31 décembre 1995.

3.2 Mécanismes de révision des projets (IICA/CE/Doc.-273(94))

3.2.1 Le Président invite le Directeur général adjoint à faire un exposé sur les mécanismes de révision des projets.

3.2.2 Le Directeur général adjoint déclare que, bien que le projet continue à être l'élément fondamental de la coopération technique, une série de mesures correctives seront employées, spécialement au stade de l'identification du projet. Il ajoute que le travail d'équipe sera le point capital de l'étape de formulation du projet et impliquera des experts de l'Institut et aussi des experts d'autres pays et d'autres organismes. Il déclare que la surveillance des projets en voie de réalisation permettra d'accentuer la flexibilité, et donc de s'adapter à l'évolution de la situation dans les divers pays. Il indique que l'on mettra davantage l'accent sur la qualité que sur la quantité, en gardant à l'esprit les objectifs du Plan à moyen terme. Il explique que les projets concernant notre hémisphère, les projets régionaux et les projets nationaux seront liés les uns aux autres de sorte que les produits des uns serviront d'information pour les autres, ce qui permettra de maximiser l'emploi des ressources.

3.2.3 Aucun commentaire n'est fait à ce sujet.

3.3 Bourses d'études (IICA/CE/Doc.272(94))

3.3.1 Le Président donne la parole au Directeur général adjoint.

3.3.2 Le Directeur général adjoint indique que le programme de 1994 comprend la formation dans le cadre des projets, le Programme des jeunes

professionnels dans les Antilles et le Fonds boursier ; toutefois, étant donné son importance, le programme sera élargi et augmenté en 1995, et complété à tous points de vue au cours de la période du Plan à moyen terme. Il insiste sur le fait que ceci est un domaine extrêmement important pour l'IICA, puisque le développement des ressources humaines est vital pour le développement durable.

3.3.3 Le représentant du Chili signale le défi auquel fait face le secteur agricole du point de vue de la modernisation des ressources humaines. Il déclare que dans de nombreux pays, les ressources limitées ont particulièrement affecté la formation des ressources humaines et que les coûts des voyages peuvent absorber une proportion excessive du budget destiné à la formation. Il reconnaît que les limitations des ressources de l'IICA empêchent d'offrir des possibilités de formation pour tous les pays, mais suggère que l'IICA pourrait communiquer un important message à tous les pays, soit l'importance d'améliorer les ressources humaines. Il mentionne la possibilité d'un concours grâce auquel un nombre limité de professionnels seraient formés par l'IICA et que peut-être des ressources extérieures pourraient être recherchées dans ce but. Il déclare qu'il est important que les divers pays participent à la sélection de candidats nationaux, notamment pour la formation de haut niveau. Il en conclut que ces pays doivent se charger de la formation de leur propre personnel, sinon ils risquent un jour de rencontrer de sérieuses limitations.

3.3.4 Le représentant de Saint-Kitts-et-Nevis reconnaît la contribution continue de l'IICA à l'enseignement de la langue espagnole au personnel venant des régions anglophones des Caraïbes. Il souligne l'importance de créer des groupes de

techniciens qualifiés qui puissent communiquer et travailler avec leurs collègues de langue espagnole. Il se dit d'accord avec l'établissement de banques de données qui aident à renforcer et à identifier les possibilités de formation. Il mentionne le programme actuel de formation à court terme assuré par le Programme de formation continue en technologie agricole (CEPAT) qui est donné à Trinité-et-Tobago, à l'Université West Indies, et déclare que pour mieux répartir les bienfaits de tels liens, il conviendrait de travailler en synergie.

3.3.5 Le représentant de l'Équateur apporte, lui aussi, son soutien à l'établissement de banques de données. Il est important, dit-il, que les ministères de l'Agriculture parrainent les boursiers qui sont formés à l'étranger, mais aussi de connaître les personnes qui sont envoyées dans leurs pays pour y recevoir une formation.

3.3.6 Le Directeur général adjoint remercie les représentants de leurs commentaires et suggestions fort utiles qui mériteraient d'être examinés plus en détail. Il note que l'Institut passera continuellement en revue le programme de bourses et que celui-ci devrait compléter d'autres activités qui se situent dans le Plan à moyen terme.

3.4 Candidatures au titre de fonctionnaire honoraire (IICA/CE/Doc.274(94))

3.4.1 Le Président donne la parole au Directeur des ressources humaines. Ce dernier renseigne les participants sur les résolutions sur lesquelles reposent ces candidatures, qui peuvent provenir des États membres ou être présentées par le Directeur général. Il évoque ensuite les antécédents des deux candidats proposés par le

Directeur général, à savoir M. Ignacio Ansorena Porta et M. Guillermo Guerra Espinal.

3.4.2 En l'absence de commentaires de la part du plénum, les deux candidatures sont acceptées.

3.5 Huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture

3.5.1 Le Président cède la parole au Secrétaire technique. Ce dernier mentionne l'allocution prononcée par M. Mario Carvajal, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, lequel a fait savoir, au nom de son gouvernement et du président José María Figueres, que le Costa Rica offrait d'accueillir la huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.

3.5.2 L'offre du gouvernement du Costa Rica est acceptée

3.6 Thèmes pour la XI^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture

3.6.1 Le Secrétaire technique invite les représentants à suggérer des thèmes d'intérêt pour les pays membres, qui pourraient faire l'objet de discussions à la XI^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA).

3.6.2 Le représentant observateur du Honduras propose «La coopération technique et financière internationale en agriculture» et «Le commerce dans le domaine de l'agriculture», ce dernier thème recevant l'appui du représentant observateur du Panamá.

3.6.3 Le représentant de l'Équateur propose comme thème «La modernisation des services agricoles».

- 3.6.4 Le représentant observateur des États-Unis d'Amérique demande s'il appartient au Comité exécutif de définir les thèmes de la prochaine CIMA.
- 3.6.5 Le Directeur général indique que la préparation des documents techniques prend du temps et qu'il n'y aura que trois mois entre la prochaine réunion du Comité exécutif et la CIMA, raison pour laquelle il est important de se pencher sur la question à l'avance.
- 3.6.6 Le représentant observateur des États-Unis d'Amérique indique que le thème de l'agriculture sera probablement inscrit à l'ordre du jour du prochain Sommet des Amériques en décembre 1994 et il suggère alors de tenir compte de ce fait pour définir les thèmes de la CIMA.
- 3.6.7 Le Directeur général répond qu'il s'agit là d'une idée judicieuse, d'autant plus que les réunions antérieures de la CIMA ont abordé plus d'un thème. Il suggère de retenir comme thème les «ressources humaines, leur modernisation et la reconversion des entrepreneurs agricoles».
- 3.6.8 Le Secrétaire technique propose comme thème général «La modernisation de l'agriculture en harmonie avec le développement durable» et suggère que les autres thèmes proposés par les représentants soient retenus comme sous-thèmes.
- 3.6.9 Le représentant observateur du Panamá fait valoir que même si ce thème tient compte des propositions qui ont été faites, il importe de traiter des questions concrètes qui amènent à des décisions concrètes.

- 3.6.10 Le représentant observateur de la Jamaïque propose de retenir comme thème central «La compétitivité du secteur agricole dans l'économie du monde moderne». Le représentant du Canada appuie cette proposition.
- 3.6.11 Le représentant de l'Équateur demande à inclure «Les aspects de la prophylaxie agropastorale, les nouveaux obstacles à la protection sanitaire et la commercialisation».
- 3.6.12 Le Directeur général propose de faire un résumé des diverses suggestions à l'intention des délégués et de le présenter ensuite au plénum.
- 3.7 Adoption des procès-verbaux des séances préparatoire et inaugurale et de la première séance plénière
- 3.7.1 Le Président indique que les procès-verbaux des séances préparatoire et inaugurale et de la première séance plénière ont été distribués aux fins de lecture et invite les participants à faire leurs commentaires.
- 3.7.2 Le représentant observateur du Panamá signale qu'il a une observation de forme à faire, dans le procès-verbal in extenso, sur la participation de son pays.
- 3.7.3 Le Secrétaire technique invite le représentant observateur du Panamá à faire connaître ses observations au Secrétariat.
- 3.8 Coordination des activités FAO-IICA (IICA/CE/-Doc.271(94))
- 3.8.1 Le Directeur général adjoint de l'IICA et le représentant de la FAO, M. Tomás López, évoquent brièvement l'historique du nouvel accord signé

par l'IICA et la FAO, qui repose essentiellement sur des mandats donnés aux directeurs généraux des deux institutions. Un plan de base pour la période de juin 1994 à décembre 1995 a donc été signé.

- 3.8.2 Le Président cède alors la parole au représentant observateur du Honduras qui se dit satisfait des efforts déployés par les deux institutions en vue de coordonner leurs activités, opinion que partagent les représentants du Canada, du Mexique, de Saint-Kitts-et-Nevis et de l'Équateur et les représentants observateurs du Panamá et de la Jamaïque.
- 3.8.3 Le représentant observateur des États-Unis appuie vigoureusement cet accord ainsi que le chronogramme proposé par la FAO et l'IICA dans le document de travail 271, pour entamer la planification des activités conjointes, spécialement dans les domaines de l'hygiène vétérinaire et de la protection végétale à l'échelle de l'Hémisphère. Il appuie l'établissement de liens étroits de travail régional avec la FAO dans les États membres de l'IICA dans la conservation de la diversité génétique, spécialement en ce qui concerne la manipulation des ressources génétiques d'origine animale. Enfin, il félicite le Directeur général pour les travaux réalisés à court terme.
- 3.8.4 Le représentant du Mexique suggère d'étendre la coordination avec d'autres organismes comme la NAPPO, le COSAVE et l'OPS, dont les activités portent sur les questions agricoles.
- 3.8.5 Le représentant observateur du Panamá signale qu'il conviendrait d'inclure dans le programme du Plan de base les questions relatives à l'hygiène vétérinaire dans l'optique de l'accroissement de

la production et de la protection contre les maladies ainsi que la création de laboratoires d'analyse des ingrédients contenus dans les pesticides.

- 3.8.6 Le représentant de Saint-Kitts-et-Nevis réitère son soutien et sa satisfaction à l'égard de cette coordination parce qu'il sera plus facile pour sa région de canaliser la prévention et l'éradication de maladies.
- 3.8.7 Le représentant de l'Équateur demande qu'une fois ce plan de base approuvé, l'information en soit distribuée à d'autres régions comme l'Europe pour que les pays soient au courant de cette nouvelle coordination d'activités.
- 3.8.8 La représentante observatrice de la Jamaïque demande que la question de la condition de la femme soit incluse dans le Plan de base, étant donné que les deux organismes travaillent sur ce sujet.
- 3.8.9 Le Directeur général adjoint fait valoir que l'intégration des deux organismes demandera beaucoup de temps, mais il rappelle que n'importe quel sujet jugé important par les pays peut être inclus dans le programme. Cette opinion est partagée tant par le Directeur général que par le représentant de la FAO.

3.9 Cassette Vidéo "Bolsas agropecuarias"

Le directeur du Programme IV explique brièvement le contenu de la cassette et invite les participants à assister à la prochaine réunion sur les bourses agricoles qui se tiendra en Argentine au mois d'octobre ; au cours de celle-ci sera créée l'Association latino-américaine des bourses

agricoles, qui assurera le suivi des activités que l'IICA mène à bien dans ce domaine.

3.10 La séance est levée à 12 h 10.

QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

4. La quatrième séance plénière est ouverte à 14 h 10 le 13 septembre 1994, sous la présidence du représentant du Belize.

4.1 Le Président indique que le conférencier attendu, M. Lucio Reza, a été retardé dans son voyage et qu'il n'arrivera pas avant la fin de l'après-midi. Il est alors décidé de passer aux autres questions de l'ordre du jour.

4.2 Autres questions

4.2.1 Coordination des activités du CATIE et de l'IICA

Le Président signale que les directeurs généraux de l'IICA et du CATIE vont maintenant parler de la coordination des activités de leurs institutions. Il donne la parole au Directeur général qui, à son tour, demande au Directeur général du CATIE, M. Rubén Guevara, de faire un exposé formel au nom des deux institutions sur l'évolution de leurs liens. M. Guevara fait l'historique de la coordination institutionnelle entre l'IICA et le CATIE. Il mentionne que les deux institutions ont une origine commune, qu'elles ont été fondées en 1942 dans le cadre d'un modèle triangulaire des activités d'enseignement, de recherche et de vulgarisation. Ce système a très bien fonctionné pendant 30 ans, soit jusqu'en 1973 lorsque le CATIE est devenu indépendant de l'IICA et a poursuivi ses fonctions de recherche

et d'enseignement, alors que l'IICA se spécialisait dans la coopération technique. Aujourd'hui, l'IICA continue d'appuyer financièrement le CATIE et lui fournit un soutien juridique dans les divers pays où le CATIE réalise des projets de recherche et de vulgarisation.

M. Guevara ajoute que, au cours des années 1980, le CATIE a acquis une expérience solide du domaine agro-forestier et a continué de mettre l'accent sur la gestion des ressources naturelles, alors que l'IICA a réalisé un travail important au niveau de l'intégration, du commerce et de la formation régionales. Les années 1990 ont vu se renouveler l'intérêt pour le renforcement de la coopération entre les deux institutions. M. Guevara cite, à titre d'exemple, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) tenue à Rio de Janeiro, Brésil, en 1992 et à laquelle l'IICA et le CATIE avaient envoyé un délégué qui représentait les deux institutions. En 1993, l'IICA et le CATIE ont décidé d'avoir un seul et même représentant en République dominicaine.

Depuis l'élection de M. Carlos E. Aquino González en janvier dernier, les efforts n'ont pas été ménagés pour rapprocher les deux institutions encore plus, une décision qui avait été appuyée lors des réunions du Conseil interaméricain de l'agriculture en Espagne et au Mexique. M. Guevara fait ressortir quelques faits saillants du resserrement de ces liens de coopération :

- 1) la nomination d'un seul représentant pour l'IICA et le CATIE dans les pays membres du CATIE, mesure concrétisée à ce jour au Honduras, au Nicaragua, au Guatemala et en République dominicaine ;
- 2) l'élaboration d'un programme commun de formation en agronomie et en gestion des ressources naturelles ;
- 3) la participation

conjointe aux activités de transfert de technologie de réseau, notamment PROMECAFE, REMERFI et PROCITROPIC ;4) la mise en commun de ressources financières et humaines pour le dépôt d'offres relatives à des projets de la Banque mondiale et de la BID dans les États membres ; 5) l'établissement de missions conjointes dans les États membres en vue de définir les besoins de l'agriculture et les projets de développement ; 6) les efforts déployés en commun en vue d'améliorer les caractéristiques génétiques du cacao, avec des centres d'activités au Brésil et dans les Antilles ; 7) une collaboration étroite dans le domaine de la publication d'articles scientifiques, de l'organisation d'ateliers et des communications électroniques.

En ce qui concerne les activités de formation au CATIE, M. Guevara mentionne les six programmes de maîtrise qui y sont offerts dans divers domaines de l'agronomie et de la gestion des ressources naturelles, ainsi que la participation croissante des experts de l'IICA à ces programmes. Il signale, pour terminer, que cette coopération étroite entre l'IICA et le CATIE renforcera et complétera les activités des deux institutions, tout en permettant à chacune d'entre elles de conserver une identité et un statut juridique distincts.

Le Président demande s'il y a des questions ou des commentaires au sujet de l'exposé et donne la parole au représentant observateur du Honduras, qui félicite les directeurs généraux de l'IICA et du CATIE pour avoir rendu possible cette meilleure coordination. Il se dit convaincu que les États membres retireront de nombreux avantages de cette coordination.

Le Président donne la parole au Directeur général de l'IICA, qui fait savoir que l'IICA et le CATIE ont tenu de nombreuses réunions depuis qu'il est entré en fonctions et que ces réunions s'inscrivent dans le cadre du resserrement des liens de collaboration. M. Aquino mentionne la réunion de mars des représentants de l'IICA comme une expérience extrêmement positive qui a permis d'accroître la coopération entre les États membres et le CATIE. Il cite également la participation du CEPPI aux activités de formation du CATIE comme exemple de nouveaux domaines de coopération.

- 4.2.2 Le Président donne ensuite la parole à M. Reginald Pierre, qui parle de la coordination des activités de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) et de l'IICA.

M. Pierre, représentant de l'IICA à la Barbade et chef des opérations pour la région des Antilles, parle au nom du directeur du CARDI, qui ne peut pas être présent aujourd'hui. Il fait un bref historique du CARDI, fondé en 1975. Il signale que depuis lors, le CARDI a subi des contraintes financières qui ont nui à l'efficacité de ses activités, raison pour laquelle, en 1989, l'IICA et le CARDI ont conclu une entente aux termes de laquelle l'IICA s'est engagé à fournir au CARDI un appui financier s'élevant à 10 % des quote-parts des États membres, à concurrence d'un montant de 300 000 dollars. Un groupe de donateurs ad hoc, présidé par le Directeur général adjoint de l'IICA, a également été mis sur pied pour lever des fonds en faveur du CARDI.

M. Pierre parle ensuite de la Résolution n° 245 du Conseil interaméricain de l'agriculture dans laquelle il est demandé au Conseil non seulement de maintenir le soutien de l'IICA au budget du

CARDI, mais aussi de rendre plus transparent et plus crédible le niveau de soutien ainsi que l'affectation et la comptabilité de ces fonds. La Résolution n° 245 requiert également que le CARDI utilise les fonds qui lui sont alloués par l'IICA pour des activités liées à la stratégie et aux programmes différenciés de l'IICA pour les Antilles.

En ce qui concerne la situation opérationnelle, M. Pierre dit que le CARDI et l'IICA ont collaboré étroitement à la réalisation de projets de transfert de technologie. L'IICA et le CARDI sont tous deux membres du groupe inter-organismes qui fournit des lignes directrices au Marché commun des Caraïbes (CARICOM). Il met fin à son exposé en précisant que le CARDI est à parachever son plan stratégique, alors que l'IICA est en voie d'approuver son Plan à moyen terme, y compris une stratégie différenciée pour les Antilles, et il ne doute pas que les deux institutions continueront de collaborer étroitement à l'avenir.

Le Président invite les participants à faire des commentaires et donne la parole au représentant observateur des États-Unis, qui demande à M. Pierre si la nouvelle entente entre le CARDI et l'IICA entraîne une quelconque modification au mécanisme de financement.

M. Pierre répond qu'il ne prévoit pas de modifications au mécanisme de financement, mais que s'il y en a, celles-ci devront être approuvées par le Conseil interaméricain de l'agriculture.

Le représentant de Saint-Kitts-et-Nevis remercie le Directeur général de l'IICA d'avoir développé et consolidé les relations avec le CARDI. Il signale que ces relations sont particulièrement

importantes pour l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) dans plusieurs domaines de la coopération technique. Il est impatient, dit-il en particulier, de voir cette excellente coopération entre l'IICA, le CATIE et le CARDI se concrétiser dans le domaine agroforestier.

Le Directeur général de l'IICA donne ensuite à tous les participants des détails sur ses voyages dans plusieurs pays, notamment au Brésil, en Argentine, au Chili, au Mexique, en Colombie et aux États-Unis, dans le but de resserrer la collaboration et de renforcer la coopération interaméricaine horizontale par l'entremise de l'IICA. Il mentionne les ententes conclues avec l'Institut brésilien de recherche agricole (EMBRAPA), le ministère des Affaires extérieures du Chili et l'Institut national de technologie agricole (INTA) en Argentine, et souligne l'importance de conclure des ententes similaires en Amérique centrale et dans les Antilles. Le but de ces visites et de ces ententes est d'échanger des idées et de cerner des domaines concrets de coopération technique. Enfin, le Directeur général est d'accord avec M. Pierre pour appuyer la stratégie différenciée pour les Antilles dont il est question dans le Plan à moyen terme, mentionnant qu'il s'agit là d'un mécanisme qui permettra à l'IICA de répondre de façon appropriée à la situation agricole particulière de cette région.

4.2.3 Coordination des activités de la Banque centra-méricaine d'intégration économique (BCIE) et de l'IICA

Le Président donne la parole au Secrétaire technique. M. Salvado informe tous les participants que le représentant de la BCIE n'est pas encore

arrivé en raison de contretemps. La discussion sur la coordination des activités de la BCIE et de l'IICA est donc reportée jusqu'à son arrivée plus tard dans la journée ou le lendemain.

4.3 Date et lieu de la quinzième réunion ordinaire du Comité exécutif (IICA/CE/Doc.278(94))

Le Secrétaire technique aborde ensuite la question de la date et du lieu de la 15^e réunion ordinaire du Comité exécutif et attire l'attention des représentants sur le document 278. Il signale que conformément aux articles 19, 20 et 21 du Règlement intérieur du Comité exécutif, les réunions annuelles du Comité ont habituellement lieu au siège de l'Institut. Il mentionne également qu'il est nécessaire de laisser un certain temps s'écouler entre les réunions du Conseil et celles du Comité exécutif pour faciliter la distribution des documents. M. Salvado propose l'adoption d'une résolution pour annoncer la tenue de la 15^e réunion ordinaire du Comité exécutif au siège de l'Institut à San José, Costa Rica, en juin 1995. Les dates exactes de la réunion dépendront de la réunion de la FAO qui doit avoir lieu au Canada et lors de laquelle sera célébré le cinquantenaire de l'organisation. La proposition est acceptée.

**EXPOSÉ DE M. LUCIO RECA, FONCTIONNAIRE DE LA BID, SUR
LE «FINANCEMENT DE LA RECHERCHE AGRICOLE DANS LA
RÉGION INTERAMÉRICAINÉ»**

Discussion portant sur l'exposé :

Le représentant observateur du Honduras demande dans quelle mesure le mécanisme de financement proposé par M. Reca touchera les institutions

nationales de recherche. Il fait ressortir l'expérience réalisée par une la Fondation hondurienne de recherches agricoles (FHIA), un organisme privé, lors de l'établissement d'un fonds de dotation de 20 millions de dollars pour son équipe de chercheurs scientifiques de haut calibre. Cette stratégie financière est une réponse au processus de modernisation que connaît le Honduras et par lequel le secteur privé se voit confier un rôle plus important dans la conduite de recherches agricoles, sous la supervision générale du gouvernement. Faute d'obtenir un tel financement, il sera très difficile, pour le secteur public ou privé, dit-il, d'attirer et de maintenir des ressources humaines de qualité sur le plan scientifique.

Le représentant de l'Équateur fait état de deux préoccupations liées à l'exposé de M. Reça. Premièrement, il n'est pas d'accord avec l'argument selon lequel l'agriculture n'est plus «en vogue» et ajoute qu'il y a depuis longtemps sous-investissement en agriculture en raison de taux d'intérêts élevés et d'autres conditions défavorables. Sous l'empire des régimes de libéralisation commerciale, les pays de la région devront redoubler d'efforts pour rester concurrentiels et la recherche doit s'inscrire dans le cadre de ces efforts. Ce qui l'inquiète, cependant, c'est le fait que la recherche en question doit répondre aux besoins concrets de production des agriculteurs, ce qui exige de ces derniers qu'ils participent à la définition des besoins en recherche et à l'établissement des priorités en la matière. Il recommande de s'abstenir de faire de la recherche «pour le plaisir». Deuxièmement, en ce qui a trait au mécanisme de financement de la recherche agricole, le représentant de l'Équateur dit qu'il est important de bien

examiner les capacités et les limites de la poursuite de recherches dans chaque pays. Ceci servirait de base pour l'obtention d'une plus grande efficacité dans l'affectation des ressources humaines et financières.

Le représentant du Brésil souligne qu'il est important d'étudier le modèle, les expériences et les changements récents du système GCRAI pour la planification du fonds de la BID pour la recherche agricole. Il fait savoir que le Brésil tient beaucoup à engager des discussions approfondies avec le Directeur général de l'IICA et la BID sur le mécanisme de financement proposé.

Le représentant observateur de la Jamaïque demande à M. Reca de clarifier les conditions d'établissement du fonds proposé : serait-il régional ou national?

M. Gerardo Calegar, du CEPPI, demande à M. Reca de donner des détails sur les raisons du déclin de l'appui à la recherche agricole qui s'est manifesté par une diminution de 21 % à 14 % des ressources disponibles. Il affirme que ceci va à l'encontre de l'objectif de réduction de la pauvreté, puisque la pauvreté en Amérique latine tend à se concentrer dans les zones rurales. D'autre part, d'ajouter M. Calegar, de nombreuses études ont montré que les avantages économiques des investissements dans la recherche agricole sont très élevés. Il se pose alors des questions sur le bien-fondé de réductions de 33 % au cours des cinq dernières années.

Le Président donne ensuite la parole à M. Reca pour qu'il puisse répondre aux divers commentaires et questions des participants.

M. Reça explique d'abord que l'idée d'un nouveau fonds pour la recherche agricole sera un mécanisme régional qui permettra d'utiliser les ressources disponibles plus efficacement mais qu'il ne sera pas conçu pour répondre aux besoins de financement à l'échelle nationale. En réponse à la question posée par M. Calegar, il précise que la diminution de 21 % à 14 % du financement de la recherche agricole et de l'aide technique représente les ressources combinées de toutes les institutions de développement international à l'échelle mondiale, y compris la FAO, le PNUD, le GCRAI et d'autres, et que cela montre que les donateurs dans leur ensemble ont, en réalité, accordé une moins grande priorité au financement de la recherche agricole.

En ce qui concerne la relation entre son projet de fonds pour la recherche agricole et le PMT 1994-1998, M. Reça dit espérer qu'il y aura uniformité dans les plans et activités de recherche agricole à l'échelle régionale, puisque les mêmes acteurs et autorités seront appelés à approuver les plans et activités en question.

Le représentant de Saint-Kitts-et-Nevis signale qu'il faut reconnaître que la recherche de fonds pour le développement agricole auprès des organismes internationaux s'est soldée par un échec. On a attiré l'attention sur le fait qu'il faut de nouveaux modèles, mieux conçus et mieux structurés pour la mise en oeuvre de fonds devant les instances respectives ; pourtant, les modèles n'ont pas été développés. L'idée mentionnée par M. Reça, qui consiste à affecter des fonds sous forme globale, est d'une grande importance. Cependant, chaque pays devra faire preuve de perspicacité dans la recherche d'un équilibre précaire entre les investissements dans la

recherche de base et la recherche appliquée. Les autorités doivent constamment garder à l'esprit les bénéficiaires parce que ce seront eux qui évalueront, à l'avenir, le bien-fondé de ces systèmes. Le changement de cap de l'IICA dans cette nouvelle administration, principalement parce que la situation régionale apparaît plus clairement, donne aux pays l'occasion idéale de dialoguer dans de meilleures conditions, par l'intermédiaire de l'Institut, avec les directeurs d'autres organismes internationaux, et donc d'utiliser plus efficacement les investissements dans la recherche.

Le représentant observateur du Panamá considère que l'idée de réunir toutes les contributions des organismes donateurs de la région est bonne en ce sens qu'elle facilite la répartition des diverses activités de recherche qui seraient en cours. Il abonde dans le sens du représentant de l'Équateur qui note que de nombreux organismes internationaux accordent moins d'attention et d'intérêt au développement agricole, et il est d'avis que l'une des tâches des organismes de coopération technique devrait consister à maintenir en vigueur cette importante activité et à l'actualiser. Il signale que le Panamá a sensiblement modifié ses politiques agricoles de recherche, en faisant participer à l'élaboration des propositions les bénéficiaires potentiels des produits générés. Dans ce sens, il considère que la concentration mondiale des ressources tendrait à causer des problèmes comme la sous-utilisation des ressources humaines locales et l'extrapolation inappropriée des résultats de recherche dans des domaines dans lesquels ils ne peuvent être appliqués directement, tant au niveau de la gestion que du transfert de la technologie. Par ailleurs, il estime d'une importance primordiale la question de la propriété intellectuelle et il

pense qu'elle n'a pas été abordée avec l'insistance et la force nécessaires dans les circonstances actuelles. Il faut, dit-il, que ce soit les pays qui, selon leurs besoins particuliers, élaborent les programmes et les plans de recherche et que l'IICA agisse davantage pour la promotion de ces actions comme centre d'information et de validation que dans l'exécution de celles-ci.

Le représentant observateur du Honduras considère que l'idée de regrouper les ressources à des fins de recherche est appropriée dans la mesure où les systèmes nationaux fonctionnent efficacement, puisque ce sont eux qui d'une manière ou d'une autre, permettront de mener à bien une bonne partie du travail de recherche. Il signale que, puisqu'il reste encore beaucoup à faire pour les systèmes nationaux et que ceux-ci comportent des lacunes évidentes, il est peu opportun de faire un effort pour chercher à obtenir des fonds régionaux. Il mentionne les programmes coopératifs de recherche dont le modèle fonctionne actuellement au niveau des régions sud et andine de manière satisfaisante. Dans un proche avenir, sera mis en oeuvre un modèle similaire dans la région centrale. Quant à l'établissement d'un système de tels programmes dans la région des Antilles, il considère comme plus faisable la création d'un fonds régional de recherche.

M. Lucio Reza donne quelques explications à propos de la notion d'«un meilleur programme de recherche», de la pertinence des activités agricoles pour les organismes de financement, et de quelques aspects importants de la propriété intellectuelle. Il indique que l'un des avantages de la création d'un mécanisme régional de l'allocation de fonds de recherche est que l'on supprime l'incertitude qui se manifeste chaque

année durant la période d'allocation de ressources aux pays qui en font la demande.

Le Directeur général remercie M. Reça de son exposé, et les délégués d'avoir formulé leurs utiles commentaires et exprimé leurs inquiétudes. Il indique que l'IICA fait face à un important défi et que c'est précisément dans le Plan à moyen terme que se laisse apprécier l'organisation d'un Système interaméricain de gestion technologique agricole et que le modèle des Programmes coopératifs de recherche constitue une excellente base de travail compte tenu des succès enregistrés dans les régions où ces programmes sont actuellement mis en oeuvre.

4.4 Plan à moyen terme 1994-1998 et rajustements au Programme-budget 1994-1995(suite)

4.4.1 Le Président cède la parole au Directeur général, lequel explique que le groupe de coordination du Plan à moyen terme s'est chargé de recueillir les différentes opinions, recommandations et inquiétudes exprimées par les représentants et d'élaborer un document résumant ces dernières, en plus d'apporter les modifications nécessaires au document original. Ce document est actuellement distribué aux représentants.

4.4.2 Le Directeur général montre qu'il existe trois idées fondamentales à examiner : a) l'envergure des mesures et activités présentées dans le plan à moyen terme est un reflet de la mission même de l'Institut; b) l'IICA se trouve exposé aux requêtes et demandes d'aide de pays qui ont chacun des priorités spécifiques généralement fort différentes; c) ces mêmes pays ont la responsabilité d'identifier dans les secteurs de concentration les mesures qui seraient prioritaires et qui permettent à l'Institut d'apporter un soutien

plus efficace. Il est reconnaissant des opinions et commentaires formulés par les représentants et cède la parole au coordonnateur du Groupe de travail mentionné précédemment.

4.4.3 Le coordonnateur, M. Rafael Marte, explique que le document intitulé «Résumé des contributions aux fins du rajustement du Plan à moyen terme 1994-1998» se compose de quatre sections : l'aspect thématique/conceptuel, les détails de l'organisation et de la structure de l'Institut, les aspects financiers et, finalement, la mise en oeuvre du Plan à moyen terme. Ensuite, il donne lecture du document, en commençant par les rajustements au Secteur de concentration II, notamment en ce qui concerne les ressources génétiques et les mesures à mettre en oeuvre. En ce qui concerne le Secteur de concentration III, il se réfère à l'annexe 1 du document, dans lequel sont définies les modifications spécifiques basées sur les recommandations des délégations du Mexique, de l'Équateur et d'autres pays. Ensuite, il fait une lecture détaillée des rajustements apportés au Secteur de concentration IV du point de vue de la révision du contenu du sommaire (annexe 2); de ses objectifs et de ses orientations stratégiques, et de deux composantes essentielles telles que 1) l'organisation des producteurs pour la gestion des entreprises agricoles, et 2) la modernisation rurale et le développement des institutions. Il termine son discours avec ce secteur de concentration, en détaillant les modifications ponctuelles recommandées.

4.4.4 Il poursuit en indiquant les ajustements dans la section relative à l'organisation et à la structure, ajustements axés sur les détails suivants : 1) décentralisation du Centre de programmes et de projets d'investissement; 2) les centres

régionaux, 3) les agences de coopération technique, 4) la réflexion stratégique. Il expose quelques détails importants sur le chapitre des considérations financières en rapport avec le pouvoir d'achat grâce aux ressources ordinaires, la nécessité d'augmenter l'obtention de fonds extérieurs, la gestion des frais administratifs et techniques indirects, et les sources possibles de financement.

4.4.5 Finalement, il présente une explication sur la section relative à la mise en oeuvre du Plan à moyen terme du point de vue des activités de préparation, des rapports d'avancement, de l'évaluation et du rajustement du Plan à moyen terme, et la modification apportée au document intitulé «Orientations pour l'évaluation des mesures de l'IICA et principales contributions proposées», à inclure dans les orientations stratégiques.

4.4.6 Le Président cède la parole au Directeur général qui signale qu'en plus de ce qui a été présenté dans les rajustements il existe un comité de préparation de la mise en oeuvre et de l'exécution du Plan à moyen terme. Il ajoute que, même si le Plan est ambitieux, il pourra être réalisé avec l'appui des pays regroupés dans ce qu'il appelle le «Système IICA». Le Directeur général ajoute qu'il a utilisé le budget approuvé par le Conseil à Mexico auquel ont été ajoutées des actions non programmées à la demande spécifique des pays. Les rajustements au budget pour 1995 ont été apportés dans un esprit d'austérité et de prudence. Il considère l'IICA comme une agence de coopération interaméricaine dans le domaine de l'agriculture et, par conséquent, la désignation des bureaux comme agences de coopération est une nomenclature qui, en aucune façon, ne change les

fonctions du représentant. En ce qui concerne les centres régionaux, il les considère comme un système de coordination visant fondamentalement à assurer une meilleure communication entre les pays. Durant longtemps, le volet opérationnel de l'Institution est demeuré au siège ; la régionalisation implique, elle aussi, une relation plus étroite avec les pays. Le Directeur général ajoute qu'il a eu, avec divers pays parmi lesquels figurent le Brésil, la Colombie, le Mexique et le Chili, des entretiens en vue de la création de centres pour le développement durable, les matériaux phytogénétiques et le soutien à la formation des entrepreneurs agricoles. Enfin, il signale qu'à la prochaine réunion du Comité exécutif il présentera un rapport d'avancement des travaux sur ce qui a été établi dans le Plan à moyen terme.

- 4.4.7 Le représentant de l'Équateur se dit en accord avec les rajustements apportés et rappelle, une fois de plus, que le plus important dans le Plan est sa mise en oeuvre et il offre son appui pour y parvenir.
- 4.4.8 Le représentant du Brésil est d'accord avec les rajustements proposés qu'il juge tous satisfaisants.
- 4.4.9 Le représentant du Mexique réitère sa confiance envers le Directeur général et appuie les rajustements apportés au Plan.
- 4.4.10 Le représentant du Chili abonde dans le sens de l'Équateur et, lui aussi, s'estime satisfait des rajustements apportés par le groupe de travail. Il exprime aussi sa satisfaction pour la capacité avec laquelle le Directeur général a obtenu le consensus des pays. Il réitère en outre qu'en

période d'ouverture des économies et de difficultés pour les agriculteurs, l'IICA et le Directeur général relèvent des défis ; il offre donc tout son appui au profit de l'IICA.

- 4.4.11 Le représentant du Canada souligne que sa délégation et diverses autres ont mis l'accent sur l'importance de la mise à exécution. Ces commentaires n'ont pas été repris de façon appropriée et il soumettra donc quelques changements qui pourraient contribuer à rétablir les faits. Il note avec plaisir les commentaires du Directeur général sur l'importance de la mise à exécution et il est convaincu qu'à la prochaine réunion du Comité exécutif il sera fait état des progrès substantiels réalisés. Il ajoute avoir toujours du mal à comprendre la logique du maintien d'un programme distinct pour le développement agricole durable, mais il respecte l'opinion d'autres collègues et il est prêt à accepter ce fait. Enfin, il approuve le processus de consultation et reconnaît les efforts qu'a représentés la préparation du PMT, il se joint à ses collègues pour approuver le Plan et souhaite au Directeur général un franc succès dans sa mise à exécution.
- 4.4.12 Le représentant observateur de l'Argentine appuie la création du quatrième secteur de concentration, qu'il juge d'importance primordiale et qui se concrétisera sous le leadership du Directeur général.
- 4.4.13 Le représentant observateur des États-Unis abonde dans le sens du Canada et se dit déçu du maintien du quatrième secteur de concentration. Néanmoins, il appuie les rajustements et recommande au Directeur général que l'on n'essaie pas de trop

les étendre et de se concentrer sur l'organisation afin de parvenir à ce qui est proposé dans le Plan.

4.4.14 Le représentant observateur du Venezuela se dit d'accord avec les rajustements et offre son appui pour la mise en oeuvre et la surveillance du Plan.

4.5 Autres questions

4.5.1 Coordinations des activités BCIE-IICA

Le Président donne la parole au Secrétaire technique pour la présentation de M. Ronald Martínez Saborío, fonctionnaire de la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), qui fait un long exposé sur les projets de financement lancés par la BCIE et auxquels l'IICA a participé. Il s'agit de trois projets qui seront exécutés au Nicaragua : 1) appui à la revitalisation des caféières, projet en faveur duquel quelque 13,3 millions de dollars ont été affectés et près de 12,9 millions de dollars, déboursés ; 90 % des bénéficiaires sont des producteurs qui possèdent des terres de 50 «manzanas» consacrées à ce genre de culture ; 2) projet d'élevage sylvo-pastoral. Il s'agit ici d'un projet de 22 millions de dollars, dont 8,9 millions de dollars ont été déboursés ; 3) projet relatif à des céréales de base, un projet approuvé tout récemment, dont le coût est évalué à 4 millions de dollars et pour lequel aucun montant n'a encore été déboursé.

M. Martínez présente le mode de fonctionnement du projet relatif au café. Il signale que la supervision technique des projets incombe à l'IICA et que son financement correspond à 1 % du montant alloué. Il passe également en revue les

objectifs des projets et le détail des activités, puis termine son exposé en soulignant l'importance qu'attache la Banque à l'établissement d'alliances stratégiques avec des organisations telles que l'IICA. Le Président remercie M. Martínez de son exposé.

M. Reynaldo Pérez, directeur des opérations pour la Région centrale de l'IICA, fait quelques commentaires sur la participation de l'Institut à ces projets. Il souligne que l'appui de l'IICA à la BCIE est une mesure qui vise à faire participer la Banque au financement du secteur agricole, ce qui n'a pas été un domaine de travail traditionnel pour cet organisme financier de développement. Il rappelle également que ces projets ont permis d'augmenter les flux de crédit pour le secteur agricole dans les pays de la sous-région. On espère, ajoute-t-il, donner plus d'envergure à cette ligne de coopération dont il y a des exemples concrets dans le cas du Nicaragua.

4.6 Le représentant de Saint-Kitts-et-Nevis demande à prendre la parole pour manifester, au nom du gouvernement qu'il représente et d'autres États membres du Marché commun des Caraïbes (CARICOM), son appui au PMT, faute d'avoir eu l'occasion de le faire au cours de la séance correspondante.

4.7 Lecture des projets de résolution

4.7.1 Le Président invite le Rapporteur à donner lecture des projets de résolution en suspens. Le Rapporteur indique qu'il ne lira que le dispositif.

4.7.2 Projet de résolution «Élection du Comité de vérification», qui est adopté tel quel.

- 4.7.3 **Projet de résolution «Plan à moyen terme», qui est adopté avec les modifications suivantes demandées par le Canada : dans l'Annexe «Résumé des propositions de rajustements au Plan à moyen terme 1994-1998», ajouter à l'alinéa 4.1 à la première ligne, après la phrase «processus d'élaboration de directives» les mots «de priorités, d'objectifs, d'indicateurs d'exécution». On recommande également de modifier l'alinéa 4.3, dernière phrase, lequel devrait se lire comme suit : «Ces rajustements devront viser à concentrer les sujets et à leur donner la priorité pour mieux utiliser les ressources disponibles, et inclure des chronogrammes pour la réalisation des objectifs». Le projet de résolution est donc adopté avec ces modifications.**
- 4.7.4 **Projet de résolution «Rajustements au Programme-budget 1994-1995». Le représentant observateur du Honduras signale que les ressources affectées au CATIE ne doivent pas être incluses dans la région centrale vu que le travail du CATIE se fait à l'échelle de l'Hémisphère. Le Président demande des explications au groupe technique. Fernando del Risco déclare que, dans ce cas, il a été tenu compte de ce qui avait été approuvé à la réunion du Conseil à Mexico. Le projet de résolution est adopté avec ces modifications.**
- 4.7.5 **Projet de résolution «Coordination des activités FAO-IICA», qui est adopté tel quel.**
- 4.7.6 **Projet de résolution «Bourses d'études». Le Président demande l'avis des délégations à ce sujet et le projet est adopté tel quel.**
- 4.7.7 **Projet de résolution «Mécanismes de révision de projets», qui est adopté tel quel.**

- 4.7.8 **Projet de résolution «Titre de fonctionnaire honoraire à M. Guillermo Guerra» et le projet de résolution «Titre de fonctionnaire honoraire à M. Ignacio Ansorena». Les deux projets sont adoptés tels quels.**
- 4.7.9 **Projet de résolution «Thème de la XI^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture», adopté tel quel.**
- 4.7.10 **Projet de résolution «Date et siège de la huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture et de la XI^e CIMA», adopté tel quel.**
- 4.7.11 **Projet de résolution «Date et siège de la quinzième réunion ordinaire du Comité exécutif», adopté tel quel.**
- 4.7.12 **Le représentant du Belize se dit satisfait du nouveau style de gestion participative mis en oeuvre par le Directeur général. Il rappelle que les pays ont eu la possibilité d'intervenir dans l'élaboration du PMT qui guidera l'action de l'Institut au cours de la période 1994-1998. L'austérité qui a caractérisé cette gestion, ajoute-t-il, permettra de renforcer la coopération entre les États membres. Pour ces raisons, il est donné lecture du projet de résolution «Modernisation de l'Institut». Le représentant du Chili appuie la proposition du Belize et le projet est adopté tel quel.**
- 4.8 **Le Directeur général remercie les représentants de leur collaboration et les gouvernements du Mexique et du Chili du paiement récent de leurs quote-parts à l'IICA.**
- 4.9 **La séance est levée à 18 h 45.**

CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

5. La cinquième séance plénière est ouverte à 16 h 05 le 14 septembre 1994, sous la présidence du représentant du Belize.

5.1 Exposé sur «Le nouveau style de gestion des politiques agricoles»

Le Président cède la parole au Secrétaire technique qui demande à M. Luis Arturo del Valle, ministre de l'Agriculture du Guatemala, de présenter son exposé sur «Le nouveau style de gestion des politiques agricoles».

5.2 Exposé sur «La réunion, à l'échelle de l'Hémisphère, d'entreprises agricoles»

Le Président cède la parole au Directeur général adjoint de l'IICA qui invite M. Roger Sattler, président de CLA/A, à faire son exposé sur «La réunion, à l'échelle de l'Hémisphère, des entreprises agricoles».

5.3 Signature de l'Accord avec la Fondation Getulio Vargas

- 5.3.1 Le Président invite M. Mauro de Rezende Lopes, coordinateur des projets internationaux de la Fondation Getulio Vargas, à prendre place au bureau pour la signature de l'Accord entre l'IICA et la Fondation qui a alors lieu.

- 5.3.2 Le Président cède la parole à M. Mauro de Rezende Lopes qui remercie l'IICA de l'avoir invité à participer à cet accord et précise que la Fondation Getulio Vargas forme des professionnels depuis plus de cinquante ans. M. Rezende de Lopes

note que les idées du PMT sont très claires et impliquent une réforme structurelle qui permettra des alliances stratégiques entre les secteurs public et privé dans les pays.

- 5.3.3 Le Président cède la parole à M. Luiz Jorge Rangel de Castro, Ambassadeur du Brésil au Costa Rica, qui remercie l'IICA de l'avoir invité à être témoin de la signature de l'accord entre l'IICA et la Fondation Getulio Vargas. Il félicite les deux institutions d'avoir entrepris d'établir un réseau de recherches au niveau des entreprises agricoles.

5.4 Signature de la lettre d'entente avec la Caribbean Food Crops Society

Le Président invite M. Jerry Dupuy à prendre place au bureau pour la signature de la lettre d'entente entre l'IICA et la Caribbean Food Crops Society, laquelle a lieu.

SÉANCE DE CLÔTURE

6. La séance de clôture est ouverte 17 h 10 le 14 septembre 1994, sous la présidence du représentant du Belize.
- 6.1 Signature du compte rendu provisoire de la quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif
- 6.1.1 Le Président indique la procédure de révision du compte rendu provisoire de la réunion du Comité et du compte rendu in extenso. Le Président et le Directeur général signent alors le compte rendu de la réunion.

6.2 Allocution du représentant de l'Équateur

Le représentant de l'Équateur prononce quelques paroles au nom des États membres du Comité exécutif. Il exprime leur satisfaction d'avoir épuisé l'ordre du jour de la réunion. Tous les participants retournent dans leur pays avec la conviction et l'espérance de pouvoir contribuer à réaliser la tâche qui leur a été assignée. Le représentant de l'Équateur signale le rôle important que jouent les institutions de coopération technique et les universités dans le développement des Amériques. Il remercie le personnel de la réunion de l'appui qu'il a leur a fourni et se déclare fier d'avoir fait partie d'un groupe de travail qui s'est acquitté honorablement de sa tâche.

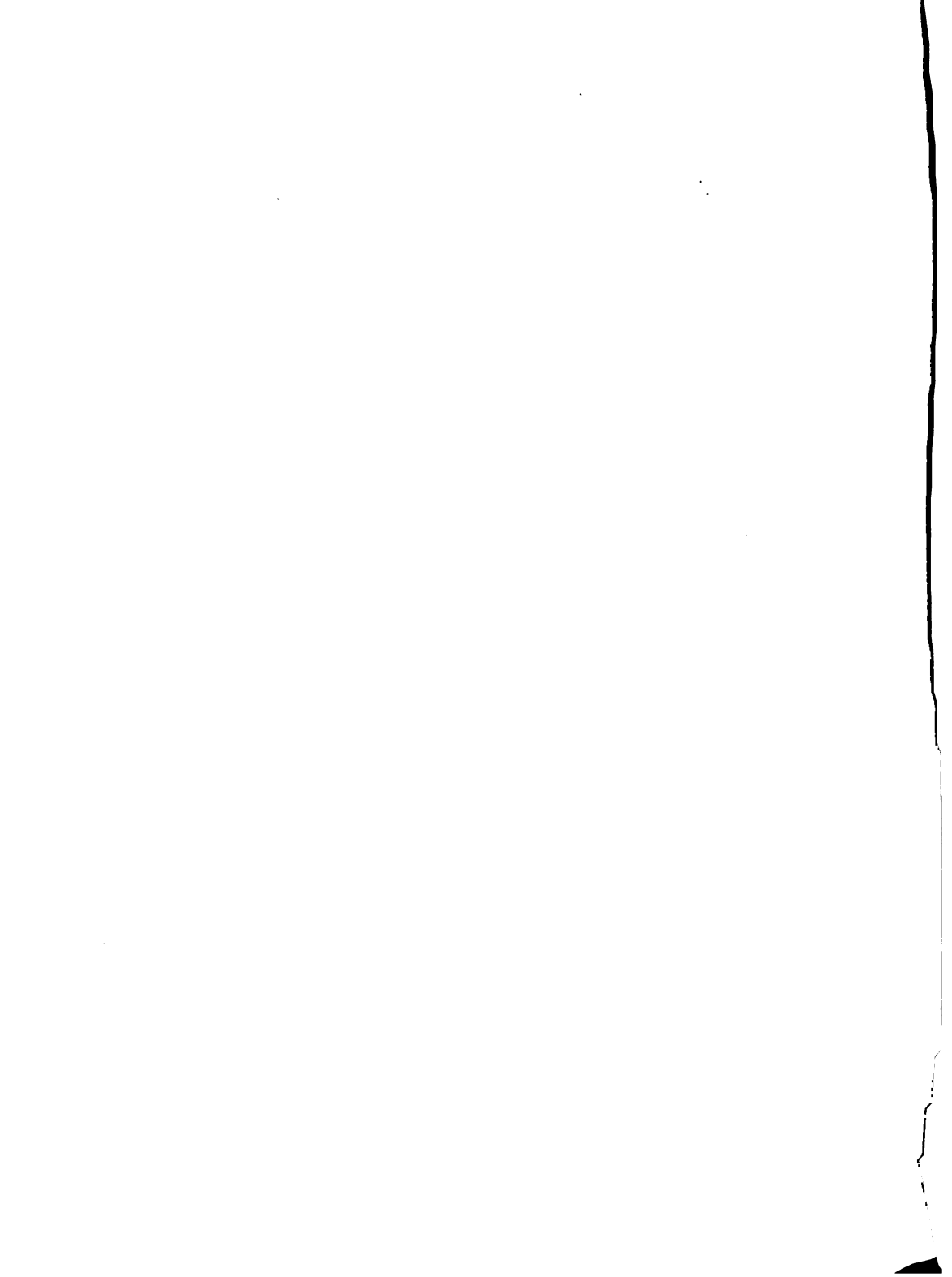
6.3 Allocution du Directeur général

6.3.1 Le Directeur général exprime sa satisfaction quant au travail accompli durant les trois jours de la réunion du Comité exécutif et ajoute que grâce à sa nouvelle vision de l'avenir l'IICA s'est renforcé. Il remercie les représentants de leurs contributions. Il fait référence à quelques faits qui ont permis d'introduire des éléments innovateurs.

6.3.2 Il remercie M. Mario Carvajal, ministre de l'Agriculture du Costa Rica, pour ses mots de bienvenue et pour représenter le pays hôte qui a permis à l'idée de M. Henry Wallace, vice-président des États-Unis d'Amérique, de se concrétiser, d'où la création de l'IICA. Il évoque l'importance de l'exposé de M. Eduardo Doryan, ainsi que les interventions de MM. Luis Arturo del Valle et Roger Sattler. Il indique la portée des accords signés avec la Fondation Getulio Vargas et avec la Caribbean Food Crops Society.

- 6.3.3 Il remercie la FAO, le CATIE et la BCIE pour leurs contributions et le gouvernement du Canada pour l'appui qu'il a fourni en matière d'interprétation du français, l'OÉA et la BID pour les fonctionnaires qui ont travaillé comme traducteurs vers le portugais ainsi que les gouvernements du Mexique, du Chili et de la Trinité-et-Tobago pour le paiement de leurs quote-parts. Il remercie les interprètes et traducteurs pour leur travail extraordinaire, M. Rafael Marte et toute l'équipe qui a coordonné, dans le cadre d'un processus participatif, l'élaboration du PMT et le G-33 pour ses critiques et apports constructifs. Il félicite le personnel de l'IICA qui, avec tant de dévouement, enthousiasme et soin, a préparé cette réunion.
- 6.3.4 Il remercie spécialement le Président du Comité exécutif pour son leadership et pour la rapidité avec laquelle il a dirigé la réunion et il lui remet le marteau utilisé durant la réunion du Comité exécutif.
- 6.3.5 La séance de clôture de la quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif est levée à 17 h 52 le 14 septembre 1994.

RÉSOLUTIONS



IICA/CE/Res.214(XIV-O/94)
12 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 214

RAPPORT ANNUEL 1993

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le Rapport annuel 1993,

CONSIDÉRANT :

Que l'alinéa 4.f. du Règlement intérieur du Comité exécutif prescrit que celui-ci doit analyser le rapport annuel sur les activités de la Direction générale ;

Que la teneur du Rapport annuel 1993 reflète fidèlement les activités menées par l'Institut durant l'année ;

Que, conformément aux recommandations faites à la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, l'Institut a préparé un rapport sommaire pour qu'il serve d'instrument de diffusion et un nombre réduit de copies du rapport complet pour l'information des États membres,

DÉCIDE :

De recommander au Conseil interaméricain de l'agriculture d'approuver, à sa huitième réunion ordinaire, le Rapport annuel 1993.

IICA/CE/Res.215(XIV-O/94)
12 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 215

ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT, 1993

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le Document IICA/CE/Doc.265(94), «Rapport des commissaires aux comptes et commentaires du Directeur général sur le rapport des commissaires aux comptes - 1993»,

CONSIDÉRANT :

Que l'article 4 du Règlement intérieur du Comité exécutif établit que ce dernier doit examiner les états financiers de l'Institut et en faire rapport au Conseil interaméricain de l'agriculture ;

Que les commissaires aux comptes attestent de la bonne gestion des ressources financières, conformément aux dispositions des règlements de l'Institut ;

Que, de l'avis des commissaires aux comptes, les états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Institut au 31 décembre 1993 et les résultats de l'année écoulée, et que les principes comptables sur lesquels ils reposent sont tout à fait conformes aux pratiques comptables généralement admises,

DÉCIDE :

1. D'accueillir le document IICA/CE/Doc.265(94), «Rapport des commissaires aux comptes et commentaires du Directeur général sur le rapport des commissaires aux comptes - 1993».
2. De recommander au Conseil interaméricain de l'agriculture d'adopter, à sa huitième réunion ordinaire, le document IICA/CE/Doc.265(94), «Rapport des commissaires aux comptes et commentaires du Directeur général sur le rapport des commissaires aux comptes - 1993».
3. D'insister auprès des pays membres n'ayant pas payé leur quote-part, conformément aux obligations établies dans les règles financières de l'Institut et les résolutions pertinentes, pour qu'ils prennent les mesures voulues pour effectuer leur paiement le plus tôt possible.

IICA/CE/Res.216(XIV-O/94)
13 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 216

PLAN À MOYEN TERME 1994-1998

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.269(94), «Plan à moyen terme 1994-1998»,

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture, à sa septième réunion ordinaire, par la résolution IICA/JIA/Res.233(VII-O/93), a demandé au Directeur général que soit préparé le Plan à moyen terme (PMT) 1994-1998 ;

Que, par la même résolution, le Conseil a autorisé le Comité exécutif à adopter, à sa quatorzième réunion ordinaire, le PMT 1994-1998 ;

Que, en vue de la préparation du PMT 1994-1998, le Directeur général a mis sur pied et dirigé un vaste processus de participation auprès d'institutions publiques et privées des États membres ainsi qu'auprès de tout le personnel de l'Institut ;

Que le PMT 1994-1998 (document IICA/CE/Doc.269(94)) présenté reprend les propositions que les États membres

ont jugées prioritaires pour le travail de l'Institut pendant la période 1994-1998 et qu'il tient compte des suggestions du Groupe d'experts (G-6) ayant évalué le PMT 1987-1993 ainsi que des contributions du personnel de l'Institut ;

Que le Comité exécutif, après analyse de la proposition du Directeur général, a exprimé son appui aux principes sur lesquels est fondé le PMT 1994-1998,

DÉCIDE :

1. D'adopter le document IICA/CE/Doc.269(94), «Plan à moyen terme 1994-1998», et d'en faire le cadre de référence des actions de l'Institut.
2. D'autoriser le Directeur général à apporter les modifications et rajustements précisés dans le document en annexe, avant la publication du document officiel correspondant.
3. De demander au Directeur général qu'il informe la quinzième réunion ordinaire du Comité exécutif des mesures administratives, financières et de programme prises pour permettre l'exécution du Plan.
4. De féliciter le Directeur général d'avoir permis aux États membres de participer pleinement à la préparation du PMT 1994-1998.

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS DE RAJUSTEMENTS AU PMT 1994-1998

Suite aux délibérations prises par les représentants au cours de la deuxième séance plénière relativement au PMT 1994-1998, d'une part, et au rajustement apporté au Programme-budget 1994-1995, d'autre part, le Groupe de soutien technique a regroupé les propositions comme suit :

1. NIVEAU THÉMATIQUE/CONCEPTUEL

1.1 Secteur de concentration II : ressources génétiques

À l'alinéa b) du volet Ressources naturelles, il est question de «Conservation, multiplication, distribution et utilisation des ressources génétiques...» comme l'une des activités de base de ce secteur de concentration.

De plus, l'Institut envisage d'appuyer l'échange de matériel génétique entre les pays par l'entremise de divers projets, dont ceux de l'«Appui à la diversification et à la reconversion productive», de l'«Échange de technologies entre les Antilles et l'Amérique latine pour le développement agricole», du «Développement technologique pour l'utilisation durable des ressources naturelles et la production agricole» et de l'«Appui au développement de la culture fruitière tropicale dans les Antilles (phase II)».

La proposition de création d'un Centre d'excellence pour les ressources génétiques est jugée de la plus haute importance pour le développement agricole de l'Hémisphère. Cependant, la concrétisation du projet dépendrait de l'obtention de ressources supplémentaires et de la création d'alliances stratégiques. À cet égard, la réalisation d'une étude de faisabilité s'avère nécessaire.

- 1.2 Secteur de concentration III : modifications spécifiques à l'annexe 1.
- 1.3 Secteur de concentration IV : révision du contenu sous forme sommaire (annexe 2), révision du contenu sous forme d'orientations stratégiques (annexe 3) et modifications spécifiques à l'annexe 4.

2. ORGANISATION

2.1 Décentralisation du CEPPI

Le PMT envisage la décentralisation progressive des fonctions du CEPPI par l'entremise de la création et du renforcement des unités de projets dans les centres régionaux.

Dans un premier temps, on consolidera l'Unité de projets des Antilles qui a son siège à la Barbade, la décentralisation d'un spécialiste pour le centre régional central et l'ouverture d'un poste dans le centre sud. Par la suite, on créera une unité similaire dans le centre andin.

2.2 Centres régionaux

Dans le cadre des préparatifs de mise en oeuvre du PMT 1994-1998, l'Institut est à élaborer un document de base qui contient, entre autres, des précisions sur la délégation de pouvoirs, la gestion de projets, la coordination entre les pays, les régions et le siège et les mécanismes de révision et de suivi.

2.3 Agences de coopération technique

La préoccupation exprimée par divers représentants relativement aux implications juridiques et institutionnelles dans le pays siège de l'adoption d'un

nouveau nom sera examinée par les conseillers juridiques de l'Institut.

2.4 Réflexion stratégique

La Direction de la réflexion stratégique dépend directement du Directeur général. Elle est conçue pour jouer un rôle interactif avec les différentes unités techniques et de soutien de l'Institut.

De même, il est question d'établir des alliances stratégiques avec des centres d'excellence dans les États membres et à l'échelle mondiale.

3. ASPECTS FINANCIERS.

Les estimations de ressources financières pour le PMT 1994-1998 sont fondées sur ce qui suit :

- La nécessité de maintenir le pouvoir d'achat des ressources courantes.
- Le taux de croissance annuel d'environ 10 % pour les fonds externes.
- La gestion des ressources provenant des CATI sans subventionnement des coûts indirects au moyen des quote-parts et couverture intégrale des coûts indirects.
- L'identification d'autres possibilités de financement.

4. MISE EN OEUVRE DU PMT

4.1 Activités préparatoires

Pour la mise en oeuvre du PMT 1994-1998, l'Institut a lancé un processus d'élaboration de directives et de guides, d'identification de priorités et de formulation d'objectifs et d'indicateurs d'exécution qui fait appel à l'ensemble de son personnel technique. Les principales caractéristiques de ce processus sont les suivantes :

- la coopération technique participative et le travail en équipe, les systèmes de projets, le cycle de mécanismes de coopération technique, les stratégies différenciées par région, les lignes directrices pour l'action au niveau national, l'évaluation et les rajustements au PMT, les lignes directrices applicables aux secteurs de concentration et les services spécialisés ;
- le recrutement, la formation et l'évaluation des tâches du personnel de l'Institut.

4.2 Rapports d'avancement

Par suite du fonctionnement du système de vérification technique envisagé dans le PMT, l'IICA se propose de préparer des rapports d'avancement qui seront présentés régulièrement au Comité exécutif pour examen.

4.3 Évaluation et rajustement du PMT

Compte tenu du suivi de l'évolution de l'agriculture au niveau national, au niveau régional et au niveau interaméricain, et des répercussions des actions de coopération technique en fonction des objectifs

spécifiques du PMT, des évaluations périodiques seront effectuées en vue de servir de base au rajustement du PMT. Ces rajustements devront viser à regrouper les sujets et à leur donner la priorité pour mieux utiliser les ressources disponibles, et à inclure des chronogrammes pour atteindre les objectifs.

4.4 Changement dans la structure du document

La partie D du document se rapportant aux «Orientations en vue de l'évaluation... » tiendra lieu de dernier chapitre de la partie B «Orientations stratégiques». Ainsi, le document ne contiendra que trois parties.

ANNEXE 1

OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES

Pag	Paragraphe	DIT	DOIT DIRE
32	B.Contenu	Dans ce secteur de concentration les actions concrètes de coopération technique de l'IICA, à l'appui des secteurs public et privé des États membres, se composent de trois volets :	Dans ce secteur de concentration les actions concrètes de coopération technique de l'IICA qui seront destinées à appuyer les efforts des secteurs public et privé des États membres, se composent de trois volets :
33 Sec- teur II	c)	Création d'un système interaméricain d'institutions de création et de transfert de technologie relatives...	Organisation d'un système interaméricain d'institutions de création et de transfert de technologie relatives...
	d)	Promotion de sociétés scientifiques et technologiques agricoles de l'Hémisphère pour...	Renforcement des sociétés scientifiques et technologiques agricoles de l'Hémisphère pour...
	e)	Cette participation est rendue possible par ses programmes de formation professionnelle, de recherche scientifique et technologique et de vulgarisation agricole.	Cette participation est rendue possible par ses programmes de formation professionnelle, par de brefs cours de mise à jour destinés aux professeurs et par des activités de recherche scientifique et technologique et de vulgarisation agricole.
34	Dernier	L'IICA fournira son soutien aux pays, de concert avec d'autres institutions qui oeuvrent dans la protection des animaux et plantes ; il établira ainsi des alliances stratégiques avec des organismes tels que l'USDA/APHIS, la FAO, l'OIRSA et l'OPS, entre autres. Cette coordination permettra, en même temps, d'augmenter l'efficacité et de réaliser des économies de ressources humaines et financières.	L'IICA fournira son soutien aux pays, de concert avec d'autres institutions qui oeuvrent dans la protection des animaux et plantes ; il établira ainsi des alliances stratégiques avec des organismes tels que l'OIE, la NAPPO, la FAO, l'OIRSA, l'OPS et la Commission tripartite de santé animale Canada-Mexique-États-Unis, entre autres. Cette coordination permettra, en même temps, d'augmenter l'efficacité et de réaliser des économies de ressources humaines et financières.
35	b)	Utilisation de méthodes de diagnostic de risques et de stratégies de réduction de risques.	Utilisation de méthodes d'analyse de risque et de stratégies de réduction de risques.

Pag	Paragraphe	DIT	DOIT DIRE
35	1. d)	Information sur la prédominance, l'incidence et la distribution de ravageurs et de maladies [?], sur la législation et les normes sanitaires associées au commerce agricole international, et sur les niveaux de résidus et les restrictions dans l'utilisation de pesticides et de produits vétérinaires.	Information sur la prédominance, l'incidence et la distribution de ravageurs et de maladies [?], sur la législation et les normes sanitaires associées au commerce agricole international, y compris les normes sur les niveaux de résidus et les restrictions dans l'utilisation de pesticides (omission)
35	2. c)	Élaboration de programmes pour la gestion intégrée de ravageurs et de maladies [?] de plantes et d'animaux...	Élaboration de programmes pour la gestion intégrée de ravageurs et de maladies [?] des plantes...
35	2. d)	dans ses efforts visant à renforcer ses services d'hygiène vétérinaire et de protection phytosanitaire	dans ses efforts visant à renforcer ses services d'hygiène vétérinaire et de protection phytosanitaire, en stimulant et en encourageant la participation du secteur privé.
35	A. Objectif	dans la conception de stratégies de protection agricole qui contribuent à assurer le commerce de produits agricoles, la croissance de la production agricole et la durabilité de l'environnement.	dans la conception de stratégies de protection agricole qui permettent de lutter contre les ravageurs et les maladies et d'éviter la pénétration de maladies exotiques, en contribuant à assurer le commerce de produits agricoles, la croissance de la production agricole et la durabilité de l'environnement.
35	2. a)	Développement de réseaux de laboratoires d'hygiène vétérinaire et de protection des cultures, qui...	Développement de réseaux de laboratoires d'hygiène vétérinaire et de protection des cultures, avec la participation d'institutions des secteurs public et privé, qui...

Pag	Paragraphe	DIT	DOIT DIRE
36	2.f)	Coopération entre les services de quarantaine et d'urgence agricole dans l'Hémisphère.	Coopération entre les services de quarantaine et d'urgence agricole dans l'Hémisphère en matière de formation, de consultation et d'information ainsi que lors d'actions d'éradication de ravageurs, lors de la vérification d'origine, etc.
36	2.g)	Inexistant	L'établissement d'un système de consultation international en matière de normes, de méthodes, de modèles et d'information sur la protection sanitaire agropastorale.
36	2.h)	Inexistant	Élaboration de programmes pour la lutte contre les maladies et les ravageurs des animaux et pour leur éradication ainsi que pour la détection et le contrôle de résidus chimiques, hormonaux et antibiotiques dans des produits d'origine animale
36	2.i)	Inexistant	Développement de mécanismes d'échange et de coopération réciproque au moyen des réseaux de laboratoires, qui facilitent l'échange d'information, la mobilisation de capacités techniques, la réalisation d'activités conjointes, l'approvisionnement en antigènes et en réactifs pour essais biologiques, etc.
60	Premier	On espère que cette instance autorisera les actions de l'Institut dans ce secteur, de façon qu'elles soient réalisées de concert avec le secteur public. Cette...	On espère que cette instance autorisera les actions de l'Institut en vue d'appuyer plus massivement et plus dynamiquement le renforcement des liens des secteurs public et privé. Cette...

ANNEXE 2**RÉVISION DU CONTENU DU SOMMAIRE POUR REMPLACER LA PAGE 5
DU SOMMAIRE (EN ESPAGNOL) DU PMT 1994-1998****Développement agricole durable**

Ce secteur de concentration axera ses efforts méthodologiques et opérationnels pour garantir la conception de stratégies nationales, de politiques, de programmes et de projets de développement agricole durable qui incorporent de façon réelle les diverses dimensions du processus de développement agricole, reliant le tout de façon cohérente avec la politique économique et sociale de chaque pays.

Pour ce faire, on cherchera à élaborer et à documenter un ensemble d'expériences réussies à partir desquelles seront formulés des modèles de rechange, notamment la caractérisation agro-socio-économique de chaque cas et l'élaboration de méthodes permettant de susciter le développement agricole durable et le bien-être rural. Ce secteur de concentration définit l'action de l'IICA relativement aux processus de développement et de modernisation institutionnels, y compris la décentralisation, ainsi que relativement aux programmes de développement rural et de lutte contre la pauvreté, ainsi que ceux relatifs au développement agro-alimentaire rural qui mettent en valeur la production paysanne et améliorent les niveaux de revenu dans les zones rurales.

ANNEXE 3

**RÉVISION DE LA TENEUR DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
POUR REMPLACER LES PAGES 36, 37 ET LE PREMIER PARAGRAPHE
DE LA PAGE 38 DU PMT 1994-1998****IV. Développement agricole durable**

Ce secteur de concentration axera principalement ses efforts méthodologiques et opérationnels sur l'appui à la conception de stratégies nationales, de politiques, de programmes et de projets de développement agricole durable, en coordination avec la politique économique et sociale. Pour ce faire, on renforcera l'optique micro-régionale et l'utilisation de bases de données à références géographiques qu'encourage l'Institut. Dans ce contexte, il est d'une importance vitale de renforcer les processus de modernisation productive et d'organisation des producteurs pour la gestion d'entreprises agricoles et leur insertion dans les processus de transformation (productive, commerciale et institutionnelle) du secteur. Par conséquent, il est nécessaire de renforcer les liens de la production primaire avec l'agro-alimentaire, tout en accordant une importance particulière à la femme rurale et aux jeunes en tant qu'intervenants clés du processus de développement.

Par ailleurs, on mettra à profit, à l'aide de dossiers, les expériences réussies pour établir des modèles de rechange comprenant des caractères agrosocioéconomiques et des méthodes et instruments de travail propices au développement agricole durable. Ces expériences serviront de référence à des objectifs de formation et d'adaptation à d'autres pays. L'action de l'IICA sera coordonnée avec les processus de modernisation, de développement institutionnel et de décentralisation. Cela aidera aussi

les pays à accorder les programmes de développement agricole et rural avec la lutte contre la pauvreté et avec le développement de l'agro-alimentaire rural.

A. Objectif

Aider le système institutionnel public et privé lié au développement agricole et rural à surmonter les problèmes de production, ainsi que d'accroissement d'occasions pour la population rurale d'améliorer ses aptitudes et habiletés et de rendre viable la gestion durable des ressources naturelles renouvelables.

B. Contenu

Ce secteur de concentration se compose de deux volets : a) Organisation des producteurs en vue de la gestion d'entreprises agricoles et b) Modernisation rurale et développement institutionnel.

1. Organisation des producteurs en vue de la gestion d'entreprises agricoles
 - a) Appuiera les organisations de producteurs et institutions responsables du développement agricole durable, en formant sur le tas leurs cadres techniques en vue de la formulation et de l'exécution d'instruments de politiques, de programmes et de projets spécialisés.
 - b) Contribuera avec des institutions nationales et des ONG à la formation des producteurs en matière d'organisation, de technique et de gestion.
 - c) Aidera les organismes publics et privés à préparer leurs ressources humaines de manière qu'ils puissent former les organisations de bénéficiaires des programmes et

projets de développement rural dans la gestion et la prestation des services de soutien à la production et au financement de leurs opérations.

- d) Travaillera au soutien des institutions nationales correspondantes (par ex., institutions publiques, ONG et secteur privé) en matière de programmes et de projets de production agricole.
- e) Favorisera le renforcement et l'intégration des réseaux spécialisés en rendant possible la coopération technique horizontale dans des domaines tels que le développement agricole, la femme et la jeunesse rurale.

2. Modernisation rurale et développement institutionnel

- a) Appuiera la développement de méthodes de planification et de gestion des institutions, de micro-régions, de programmes, d'entreprises et de projets pour le développement agricole durable.
- b) Appuiera l'élaboration d'études de cas de modernisation et de transfert institutionnel du secteur public au secteur privé, ainsi que la vulgarisation et l'adaptation d'expériences réussies qui pourraient servir de modèles de développement agricole durable. Ces modèles peuvent accentuer l'ensemble ou quelques-uns de leurs volets (par ex., crédit, transfert de technologie, commercialisation, gestion et autres).
- c) Appuiera le développement de méthodes et de techniques de diagnostic, de stratégies, d'appui technique, de gestion, d'investissement et

de financement pour l'agro-alimentaire, ainsi que la promotion de réseaux nationaux et régionaux sur l'agro-alimentaire dans le contexte de programmes de développement agricole.

- d) Appuiera la conception de stratégies nationales, de politiques, de programmes et de projets visant à améliorer l'insertion de la jeunesse et à appuyer l'entière participation de la femme dans ces processus de développement et de production agricole; la promotion et le renforcement de réseaux au niveau régional (PROCODER ET PRODAR) et interaméricain en vue de l'échange d'expériences et de connaissances et l'encouragement d'alliances stratégiques avec d'autres organismes internationaux s'intéressant à la question.

ANNEXE 4**COMMENTAIRES RELATIFS AU SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE DURABLE**

1. Page 3, paragraphe 1, ligne 6 : Éliminer "con base en la sociedad".
2. Page 3, paragraphe 4, lignes 5 et 6 : Remplacer "sostenible, combatir la pobreza rural y fortalecer la participación social" par "sostenible, con el propósito de combatir la pobreza rural".
3. Page 19, paragraphe 5, ligne 6 : Éliminer "e integración ciudadana".
4. Page 19, dernière ligne : Remplacer "una mejor titulación y distribución de la tierra" par "la consolidación del proceso de titulación".
5. Page 20 : Éliminer les deux dernières lignes et le reste du même paragraphe qui se poursuit à la p. 21.
6. Page 20 : Éliminer le paragraphe 2, ligne 2. Éliminer "y desigualdad social". Paragraphe 3, éliminer la dernière phrase, à partir de "para que estas tres...".
7. Page 25 : Éliminer les deux dernières lignes.

IICA/CE/Res.217(XIV-0/94)
12 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 217

RAJUSTEMENTS AU PROGRAMME-BUDGET 1994-1995

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.270(94), "Rajustements au Programme-budget 1994-1995",

CONSIDÉRANT :

Que la Convention de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) établit, à l'article 8.b, que le Conseil interaméricain de l'agriculture a pour attribution "d'approuver le Programme-budget biennal et de fixer les quote-parts annuelles des États membres, à la majorité des deux tiers des membres du Conseil" ;

Que les recettes provenant des quote-parts des États membres s'élèveront à 27 508 700 \$ US en 1995 ;

Qu'à sa septième réunion ordinaire, par la résolution IICA/JIA/Res.221(VII-0/93), le conseil a adopté le Programme-budget 1994-1995 ;

Qu'au point 7 de ladite résolution, le Conseil a décidé "d'autoriser le Comité exécutif, à sa quatorzième réunion

ordinaire, à apporter au besoin des rajustements au Programme-budget 1994-1995, afin de mettre en application le Plan à moyen terme (PMT) 1994-1998" ;

Que le PMT 1994-1998 prévoit des changements importants dans l'organisation et dans les propositions d'action de l'Institut, à la suite desquels il sera nécessaire de rajuster le Programme-budget adopté pour l'année 1995 ;

Que le Directeur général a présenté une proposition de rajustement au Programme-budget pour l'année 1995, conforme à la nouvelle structure organisationnelle de l'IICA établie dans le PMT 1994-1998, pour un total de 27 508 700 \$ US, somme qui correspond aux recettes provenant des quote-parts des États membres ;

Que la proposition de rajustement au Programme-budget présentée par le Directeur général inclut les postes budgétaires des services de coopération technique directe, des frais de direction et des frais généraux et provisions, financés au moyen des ressources de quote-parts des États membres,

DÉCIDE :

1. D'approuver le rajustement au Programme-budget biennal de l'IICA, financé au moyen des quote-parts des États membres, pour l'exercice compris entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1995, pour un montant de 27 508 700 \$ US, ce rajustement étant ventilé comme il est indiqué dans le tableau ci-joint.
2. D'autoriser le Directeur général à effectuer des transferts entre les chapitres, à l'exception du poste 6 du chapitre I et du poste 1 du chapitre III, à la condition que le total de ces

transferts n'augmente ni diminue de plus de 10 % les chapitres touchés.

3. De conserver, sans les modifier, les décisions 3 à 6 de la résolution IICA/JIA/Res.221(VII-0/93).

**RAJUSTEMENTS AU PROGRAMME-BUDGET 1995
PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ**

CATÉGORIE D'ACTIVITE	Milliers de \$ US
CHAPITRE I - SERVICES DE COOPÉRATION TECHNIQUE DIRECTE	23 301,0
1. Secteur de concentration et services spécialisés	12 938,6
1.1 Secteur I : Politiques socioéconomiques, Commerce et Investissements	3 560,2
1.2 Secteur II : Science et Technologie, Ressources naturelles et Production agricole	3 090,7
1.3 Secteur III: Protection sanitaire agricole	1 975,8
1.4 Secteur IV : Développement agricole durable	2 497,7
1.5 Serv. sp. I : Formation, Enseignement et Communication	920,1
1.6 Serv. sp. II : Information, Documentation et Informatique	894,1
2. Direction de la réflexion stratégique	257,4
3. DIPRAT */	650,7
4. Sièges des centres régionaux	971,7
5. Structure des opérations des agences de coopération technique	6 320,9
6. Contribution aux centres de recherche	1 661,7
6.1 CATIE	1 361,7
6.2 CARDI	300,0
7. Coopération technique conjoncturelle et pré-investissement	500,0
CHAPITRE II - FRAIS DE DIRECTION	2 944,4
1. Bureau du Directeur général	719,1
2. Unités de soutien à la direction **/	2 225,3

*/ Coûts du CEPPI

**/ Pour la DIPRAT, sont exclus les coûts du CEPPI; ils apparaissent dans le chapitre de la coopération technique.

CATÉGORIE D'ACTIVITÉ	Milliers de \$ US
CHAPITRE III - FRAIS GÉNÉRAUX ET PROVISIONS	1 263,3
1. Sous-fonds de roulement du fonds ordinaire	341,4
2. Tribunal administratif de l'OEA	17,0
3. Réunion du Comité exécutif	153,5
4. Réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture	300,0
5. Assurances des actifs de l'IICA	50,0
6. Pension des anciens directeurs généraux et des anciens fonctionnaires de l'IICA	156,4
7. Vérification externe	47,0
8. Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture	120,0
9. Assurances des anciens fonctionnaires de l'IICA	45,0
10. Assurance-vie du personnel local	33,0
TOTAL	27 508,7

IICA/CE/Res.218(XIV-O/94)
13 septembre 1994
Original : espagnol

PROJET DE RÉSOLUTION N° 218

MODERNISATION DE L'INSTITUT

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que le Directeur général, M. Carlos E. Aquino, a lancé un mode de gestion participative associant les États membres et le personnel de l'Institut à la prise des grandes décisions institutionnelles ;

Que la nouvelle administration a amorcé, dans un esprit d'austérité et d'efficacité, des mesures qui permettront de canaliser au mieux les ressources vers le renforcement des programmes de coopération technique de l'Institut dans les États membres,

DÉCIDE :

De féliciter le Directeur général de sa nouvelle gestion et de l'inciter à poursuivre la modernisation de l'Institut ainsi que la mise en oeuvre des changements que celle-ci exige.

IICA/CE/Res.219(XIV-O/94)
12 septembre 1994
Original : anglais

RÉSOLUTION N° 219

CATI

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.267(94), «Étude annuelle sur les CATI»,

CONSIDÉRANT :

Que les frais indirects imputés aux projets financés au moyen de ressources externes et à d'autres projets connexes devraient refléter exactement les frais administratifs engagés par l'Institut et que ces projets ne devraient pas être subventionnés par les contributions des quote-parts de l'IICA ;

Que la règle 3.5.2 du Règlement financier de l'Institut exige que la Direction générale effectue une étude annuelle afin de garantir que les taux des CATI de l'Institut reflètent les coûts réels de l'administration des ressources externes, et aussi que les commissaires aux comptes vérifient cette étude ;

Que la Direction générale revoit actuellement les propositions de sociétés de conseil en gestion pour la

tenue de l'étude de 1994 sur les CATI et formule ses recommandations pour 1995,

DÉCIDE :

De demander au Directeur général, compte tenu des observations des États membres, de voir au parachèvement de l'étude de 1994 sur les CATI dans des délais permettant sa révision par les commissaires aux comptes, de sorte que ses résultats puissent servir à l'établissement des taux appropriés des CATI pour les projets financés au moyen de ressources externes négociés en 1995.

IICA/CE/Res.220(XIV-O/94)
12 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 220

UTILISATION DES RECETTES DIVERSES

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.266(94), «Utilisation des recettes diverses» ;

Les règles 2.6.3 et 3.6.2 du Règlement financier adopté par le Conseil interaméricain de l'agriculture à sa septième réunion ordinaire (1993),

CONSIDÉRANT :

Que la règle 2.6.3 du Règlement financier établit que, pour faciliter l'examen du Programme-budget par le Conseil et le Comité exécutif, le Directeur général présentera un rapport «sur toutes les recettes perçues au titre de remboursement de frais indirects (CATI) et toutes les recettes variées des deux années précédentes, avec des estimations pour l'exercice biennal suivant» ;

Que la règle 3.6.2 dudit Règlement prévoit que, à l'exception du cas spécifié dans la règle 3.1.6 du Règlement, «toutes les recettes diverses seront réunies pour être utilisées comme recettes additionnelles dans le budget du Fonds ordinaire» ;

Que, de plus, toutes les recettes diverses qui découleront de l'utilisation de ressources provenant des quote-parts et des CATI pendant les exercices 1994 et 1995 ont été estimées et affectées au budget du fonds ordinaire 1994-1995,

DÉCIDE :

D'accueillir le document IICA/CE/Doc.266(94), «Utilisation des recettes diverses».

IICA/CE/Res.221(XIV-O/94)
13 septembre 1994
Original : anglais

RÉSOLUTION N° 221

ÉLECTION DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

La résolution IICA/JIA/Res.231(VII-O/93), «Création d'un comité de révision de la vérification», le Statut du Comité de révision de la vérification décrit à l'annexe B du Règlement financier de l'Institut, la «Procédure d'élection du Comité de révision de la vérification» et les documents de candidature ainsi que le curriculum vitae des candidats aux postes du Comité de révision de la vérification,

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture, à sa septième réunion ordinaire, a adopté la résolution IICA/JIA/Res.231(VII-O/93) portant création du Comité de révision de la vérification et en approuvant le statut ;

Que l'article 7.1 du Statut du CRV prévoit que ses premiers membres seront élus à la quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif en 1994 pour des mandats tirés au sort, le premier se terminant le 31 décembre 1995, le second, le 31 décembre 1997, et le dernier, le 31 décembre 1999 ;

Que, conformément aux articles II et III du Statut du CRV, les États membres ont proposé des candidats compétents à chacun des postes du CRV ;

Que le Directeur général a proposé la «Procédure d'élection du Comité de révision de la vérification» (la Procédure) pour prévoir la conformité de l'élection des membres du CRV au Règlement intérieur du Comité exécutif, et que cette Procédure a été adoptée par le Comité exécutif ;

Que conformément à cette Procédure et au Statut du CRV le Comité exécutif a procédé à l'élection des trois membres du CRV,

DÉCIDE :

1. De confirmer l'adoption de la «Procédure d'élection du Comité de révision de la vérification» ;
2. De nommer M. Oscar H. Gherzi, de l'Argentine, au CRV jusqu'au 31 décembre 1999 ;
3. De nommer M. Adrian Patrick Strachan, de la Jamaïque, au CRV jusqu'au 31 décembre 1997 ;
4. De nommer M. John C. Payne, des États-Unis, au CRV jusqu'au 31 décembre 1995.

PROCÉDURE D'ÉLECTION DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION

1. Conformément aux dispositions de l'article 74 du Règlement intérieur du Comité exécutif, chaque membre du Comité de révision de la vérification (CRV) doit être élu à la majorité des membres du Comité. La majorité requise est de sept votes.
2. Le CRV se compose de trois membres. En 1994, ils seront choisis lors de trois élections consécutives distinctes de la manière suivante : un premier membre doit être élu parmi des candidats présentés par les six États membres qui sont les plus importants contributeurs au Fonds ordinaire de l'IICA. Le Comité exécutif procédera d'abord à l'élection d'un second membre choisi parmi un groupe de candidats proposés par les autres États membres. Une fois le candidat sélectionné, le Comité exécutif doit élire le troisième membre du CRV parmi un groupe de candidats proposés par tous les États membres. Les candidats qui ne sont pas élus à un poste au CRV au cours des deux premières élections participeront à la troisième élection à moins que leur candidature ait été retirée par leurs parrains. La procédure établie au paragraphe 2 du Règlement intérieur ne s'applique qu'à l'élection, en 1994, des membres du CRV, parce qu'après cette année, le renouvellement des candidats à chacun des postes du CRV sera échelonné conformément au statut du CRV décrit à l'annexe B du Règlement financier de l'Institut.
3. Avant de procéder au vote correspondant à chaque poste, le Président donnera lecture du nom et de la nationalité de chaque candidat. Toute discussion à propos de ces candidats précédera le vote et, une fois commencé le vote correspondant à ce poste, aucune autre discussion sur les candidats qui se présentent au poste ne sera autorisée.

4. Le vote peut avoir lieu à bulletins secrets, si le Comité exécutif en décide ainsi, conformément aux articles 77 à 79 du Règlement intérieur du Comité exécutif. Selon ces articles, le Président doit nommer comme scrutateurs deux représentants parmi les États membres qui n'ont «aucun intérêt direct» dans l'élection (c'est-à-dire qui n'ont pas proposé de candidat pour le poste en question). Au cas où le Comité déciderait de procéder à un vote secret, le Directeur financier de l'Institut et son contrôleur aideront le Secrétaire technique de la réunion à assurer les services de secrétariat nécessaires.
5. À défaut de l'obtention de la majorité requise par un candidat au premier tour de scrutin, il se tient un deuxième tour auquel seuls peuvent se présenter les deux candidats ayant recueilli le plus de voix. Toutefois, en cas d'égalité en première place, seuls les candidats ex aequo peuvent se présenter au deuxième tour et peuvent alors être plus de deux. À défaut de l'obtention de la majorité requise par un candidat au deuxième tour et dans l'éventualité où il y a plus de deux candidats ex aequo en première ou deuxième place, le scrutin se poursuit jusqu'à l'élection d'un candidat à la majorité requise. À chacun des tours subséquents, seuls peuvent se présenter les deux candidats qui, au tour précédent, ont obtenu le plus de voix ou les candidats ex aequo en première place, ceux-ci pouvant alors être plus de deux.
6. Le Président annonce le nombre de voix obtenues par chacun des candidats à l'issue de chaque tour de scrutin.
7. Une fois tous les membres élus, le Secrétaire technique place trois bulletins dans une urne, chacun portant le nom d'un des membres élus. Le mandat du membre dont le nom est tiré en premier par le Président de la réunion expire le 31 décembre 1999;

le mandat du membre dont le nom est tiré en deuxième expire le 31 décembre 1997 et celui du membre dont le nom est tiré en troisième expire le 31 décembre 1995. Cette procédure ne s'applique qu'à l'élection de 1994, en prévision de l'échelonnement susmentionné du renouvellement.

IICA/CE/Res.222(XIV-0/94)
12 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 222

SUITE DONNÉE AUX RÉSOLUTIONS DE LA TREIZIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.275(94), «Suite donnée aux résolutions de la treizième réunion ordinaire du Comité exécutif»,

CONSIDÉRANT :

Que l'examen du document susmentionné révèle que la Direction générale de l'Institut a rempli de manière satisfaisante les missions que lui avait confiées le Comité exécutif,

DÉCIDE :

D'accueillir le document IICA/CE/Doc.275(94), «Suite donnée aux résolutions de la treizième réunion ordinaire du Comité exécutif».

IICA/CE/Res.223(XIV-0/94)
12 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 223

SUITE DONNÉE AUX RÉSOLUTIONS DE LA SEPTIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN
DE L'AGRICULTURE

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.276(94), «Suite donnée aux résolutions de la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)»,

CONSIDÉRANT :

Qu'à sa quatorzième réunion ordinaire, le Comité exécutif a examiné le document IICA/CE/Doc.276(94), «Suite donnée aux résolutions de la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)» ;

Qu'il a constaté par l'examen de ce document que la Direction générale de l'Institut avait rempli de manière satisfaisante les missions que lui avait confiées le Conseil interaméricain de l'agriculture,

DÉCIDE :

D'accueillir le document IICA/CE/Doc.276(94), «Suite donnée aux résolutions de la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)» et de le remettre au Conseil à titre d'information.

IICA/CE/Res.224(XIV-0/94)
12 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 224

MÉCANISMES DE RÉVISION DES PROJETS

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.273(94), «Mécanismes de révision des projets»,

CONSIDÉRANT :

Qu'à sa treizième réunion ordinaire, le Comité exécutif a, par la résolution IICA/CE/Res.203(XIII-0/93), demandé au Directeur général qu'il présente à la quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif un rapport sur les moyens d'analyser et d'établir le bien-fondé de tous les projets auxquels participe l'Institut et qui sont financés par les quote-parts, les CATI et des ressources externes ;

Que les projets exécutés par l'IICA doivent répondre aux besoins de tous les États membres, conformément aux politiques établies dans le Plan à moyen terme ;

Qu'il est nécessaire d'institutionnaliser un mécanisme garantissant que les projets de l'Institut satisfont aux objectifs du PMT et permettant aux États membres de mieux comprendre ces projets ;

Que le Comité exécutif, à sa quatorzième réunion ordinaire, a analysé le document IICA/CE/Doc.273(94), «Mécanismes de révision des projets»,

DÉCIDE :

1. D'accueillir le document IICA/CE/Doc.273(94), «Mécanismes de révision des projets».
2. De demander au Directeur général qu'il prenne les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre un système de révision des projets basé sur les règles, principes et conclusions établis dans le document susmentionné, et qu'il en informe le Comité exécutif à sa quinzième réunion ordinaire.

IICA/CE/Res.225(XIV-0/94)
13 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 225

BOURSES D'ÉTUDES

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.272(94), "Bourses d'études",

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil interaméricain de l'Agriculture (le Conseil), à sa septième réunion ordinaire, a adopté la résolution IICA/JIA/Res.229(VII-0/93) demandant au Directeur général de prendre des mesures pour accroître le fonds de bourses d'études et pour augmenter l'efficacité de sa gestion ;

Que le Directeur général a présenté à la quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif le document IICA/CE/Doc.272(94) dans lequel il indique comment il s'est conformé aux instructions du Conseil ;

Que des délégués ont suggéré que l'IICA examine la possibilité d'offrir un programme de bourses d'études universitaires dans les pays membres,

DÉCIDE :

1. D'accueillir le document IICA/CE/Doc.272(94), "Bourses d'études".
2. De demander au Directeur général d'examiner la possibilité d'instituer dans le cadre de la politique de bourses de l'Institut des bourses pour études universitaires à long terme du niveau de la maîtrise et du doctorat dans les domaines techniques se rattachant au mandat de l'Institut.

IICA/CE/Res.226(XIV-0/94)
13 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 226

COORDINATION DES ACTIVITÉS FAO-IICA

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.271(94), «Coordination des activités FAO-IICA»,

CONSIDÉRANT :

Qu'à sa septième réunion ordinaire, le Conseil interaméricain de l'agriculture a, par la résolution IICA/JIA/Res.240(VII-0/93), recommandé au Directeur général de réaliser une étude sur les étapes à franchir pour assurer une meilleure coordination des activités avec celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), jusqu'à en arriver, si possible, à une intégration de leurs opérations dans la Région ;

Qu'à la réunion tenue en janvier 1994 au siège de la FAO, on a examiné la procédure de mise à exécution de la résolution IICA/JIA/Res.240(VII-0/93) susmentionnée et de la recommandation contenue dans le paragraphe 237 du rapport de la vingt-septième session de la Conférence de

la FAO, portant sur la coordination des activités IICA-FAO ;

Que, à la faveur des échanges de notes entre le Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et le Directeur général de la FAO, se sont établies des relations officielles entre les deux institutions qui ont signé une «Note d'entente sur la voie à suivre pour renforcer la coopération entre les deux organismes» ;

Qu'à la vingt-troisième conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Antilles, tenue à San Salvador (El Salvador) du 29 août au 2 septembre de la présente année, il a été demandé à la FAO de poursuivre la mise en oeuvre des ententes et les travaux menés conjointement avec l'IICA et les autres organismes régionaux et infra-régionaux, conférence au cours de laquelle ont été également soulignés les progrès accomplis en ce qui concerne la coordination et la complémentarité des activités de la FAO et de l'IICA,

DÉCIDE :

1. D'accueillir avec satisfaction le document IICA/CE/Doc.271(94), «Coordination des activités FAO-IICA».
2. De prier instamment le Directeur général de poursuivre ses efforts de coordination avec la FAO.

IICA/CE/Res.227(XIV-0/94)
13 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 227

TITRE DE FONCTIONNAIRE HONORAIRE À
M. IGNACIO ANSORENA

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.274(94), «Candidatures au titre de fonctionnaire honoraire»,

CONSIDÉRANT :

Que M. Ignacio Ansorena a consacré une grande partie de sa vie professionnelle au service de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, où il a occupé des postes importants et rempli ses fonctions avec beaucoup de dévouement, de compétence et de succès ;

Que M. Ansorena remplit toutes les conditions prescrites à l'article 13 du Règlement intérieur de la Direction générale pour obtenir le titre de «fonctionnaire honoraire» ;

Que, conformément à l'article 13A du Règlement intérieur de la Direction générale, il revient au Comité exécutif de décerner le titre de «fonctionnaire honoraire»,

DÉCIDE :

De décerner à M. Ignacio Ansorena le titre de «fonctionnaire honoraire» de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, avec tous les privilèges et les prérogatives que lui confère ce titre.

IICA/CE/Res.228(XIV-O/94)
13 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 228

TITRE DE FONCTIONNAIRE HONORAIRE À
M. GUILLERMO GUERRA

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.274(94), «Candidatures au titre de fonctionnaire honoraire»,

CONSIDÉRANT :

Que M. Guillermo Guerra a consacré une grande partie de sa vie professionnelle au service de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, où il a occupé des postes importants et rempli ses fonctions avec beaucoup de dévouement, de compétence et de succès ;

Que M. Guerra remplit toutes les conditions prescrites à l'article 13 du Règlement intérieur de la Direction générale pour obtenir le titre de «fonctionnaire honoraire» ;

Que, conformément à l'article 13.A du Règlement intérieur de la Direction générale, il revient au Comité exécutif de décerner le titre de «fonctionnaire honoraire» ,

DÉCIDE :

De décerner à M. Guillermo Guerra le titre de «fonctionnaire honoraire» de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, avec tous les privilèges et les prérogatives que lui confère ce titre.

IICA/CE/Res.229(XIV-0/94)
13 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 229

THÈME DE LA XI^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES
DE L'AGRICULTURE

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.277(94), "XI^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture",

CONSIDÉRANT :

Que, par la résolution n° 232, le Conseil interaméricain de l'agriculture a autorisé le Directeur général à prendre les mesures nécessaires pour que la XI^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) se tienne en même temps que la huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture ;

Que ladite résolution n° 232 autorise la quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif à prendre les décisions nécessaires pour convoquer la XI^e CIMA,

DÉCIDE :

D'accepter provisoirement comme thème général de la XI^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) "La compétitivité de l'agriculture de l'Hémisphère américain dans l'économie mondiale moderne", thème qui sera amplifié dans une série de documents qui porteront notamment sur les sujets précis suivants :

1. Menaces et possibilités du commerce international.
2. Rôle du secteur public et concertation avec le secteur privé.
3. Nouveau profil des ressources humaines nécessaires à une insertion réussie dans le nouveau contexte.

IICA/CE/Res.230(XIV-0/94)
13 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 230

DATE ET SIÈGE DE LA HUITIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE ET
DE LA XI^e CIMA

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à l'article 16 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), les réunions ordinaires de ce dernier se tiennent tous les deux ans, de préférence au cours du second semestre de la deuxième année de l'exercice biennal de l'Institut et que chaque réunion du Conseil fixe la date provisoire et le siège de la réunion suivante, selon les invitations que les gouvernements des États membres ont adressées par écrit au Directeur général ;

Que le gouvernement de la Bolivie a demandé au Directeur général d'ajourner son offre d'accueillir la huitième réunion ordinaire du Conseil ;

Que le gouvernement de la République du Costa Rica a offert par écrit au Directeur général d'accueillir la huitième réunion ordinaire du Conseil à San José de Costa Rica ;

Que l'article 40. du Règlement intérieur du Comité exécutif autorise ce dernier à "fixer le lieu de la réunion ordinaire du Conseil, lorsque l'invitation d'accueillir la réunion est reçue après la tenue de la dernière réunion ordinaire",

DÉCIDE :

1. D'accepter l'invitation généreuse du gouvernement du Costa Rica à tenir la huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture à San José de Costa Rica, et d'en remercier ce gouvernement.
2. De tenir la huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture au cours du mois d'octobre 1995, en même temps que la XI^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA).

IICA/CE/Res.231(XIV-0/94)
13 septembre 1994
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 231

DATE ET SIÈGE DE LA QUINZIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.278(94), «Date et siège de la quinzième réunion ordinaire du Comité exécutif» ,

CONSIDÉRANT :

Qu'il est nécessaire de préciser la date et le lieu de la quinzième réunion ordinaire du Comité exécutif ;

Que, conformément à l'article 19 du Règlement intérieur du Comité exécutif, cet organe doit tenir une réunion ordinaire annuelle ;

Que, conformément à l'article 22, cette dernière se tient au siège de l'Institut quand aucun État membre n'offre de l'accueillir,

DÉCIDE :

1. De tenir la quinzième réunion ordinaire du Comité exécutif au siège de l'IICA, à San José, au Costa Rica, en juin 1995.
2. De demander au Directeur général de convoquer et d'inviter les États membres et les autres participants conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

SIGNATURE DU RAPPORT

**SIGNATURE DU RAPPORT DE LA QUATORZIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

En application des dispositions de l'article 91 du Règlement intérieur du Comité exécutif, il est procédé à la signature du Rapport de la quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif en français, en espagnol, en anglais et en portugais, langues officielles de la réunion, à seize heures le quatorze septembre mil neuf cent quatre-vingt-quatorze au siège de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.

Le présent rapport sera édité par le secrétariat qui y apportera les changements adoptés à la séance de clôture avant qu'il soit publié dans les quatre langues officielles de l'Institut, dont les versions font également foi, dans la série Documents officiels.

Le Secrétaire déposera les originaux dans les archives de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, et la Direction générale enverra la version officielle du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux observateurs de l'Institut et aux autres participants à la réunion.

San Isidro de Coronado, San José, Costa Rica



Carlos E. Aquino
Directeur général et
Secrétaire d'office



Russel García
Président

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS DE
LA QUATORZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Conformément aux dispositions de l'article 50 du Règlement intérieur du Comité exécutif, la quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif a formé la Commission de vérification des pouvoirs et a désigné les représentants des représentants du Brésil, Canada, Mexique et Saint-Kitts-et-Nevis, pour la composer.

Réunie dans la matinée du 12 septembre 1994, la Commission de vérification des pouvoirs a élu ses membres et procédé à l'examen des pouvoirs des représentants au Comité exécutif.

La Commission est arrivée à la conclusion que les pouvoirs étaient acceptables et qu'il n'y avait pas de raison d'en mettre en doute l'authenticité.

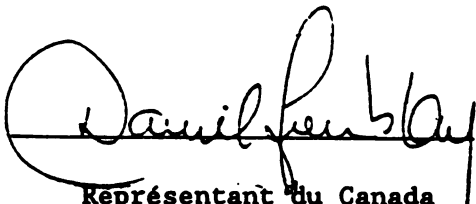
San José, Costa Rica, le 12 septembre 1994.



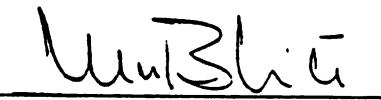
Représentant de Saint-Kitts-
et-Nevis
Président
Keith Archibald



Représentante du Mexique
Vice-présidente
Evangelina Beltrán P.



Représentant du Canada
Rapporteur
Daniel Tremblay



Représentante du Brésil
Marianne Bravo Leite

ORDRE DU JOUR

PROGRAMME

Document n°

1. Programme provisoire de travail IICA/CE/Doc.263(94) rev.
2. Rapport annuel 1993 IICA/CE/Doc.264(94)
3. Aspects financiers
 - 3.1 Rapport des commissaires aux comptes et commentaires du Directeur général sur le rapport des commissaires aux comptes 1993 IICA/CE/Doc.265(94)
 - 3.2 Utilisation des recettes diverses IICA/CE/Doc.266(94)
 - 3.3 Étude annuelle sur les CATI IICA/CE/Doc.267(94)
 - 3.4 Élection des membres du Comité de révision de la vérification IICA/CE/Doc.268(94)
4. Plan à moyen terme 1994-1998 IICA/CE/Doc.269(94)
5. Rajustements au Programme-budget 1994-1995 IICA/CE/Doc.270(94)

6. Rapports spéciaux

- | | | |
|-----|--|---------------------|
| 6.1 | Coordination des activités FAO-IICA | IICA/CE/Doc.271(94) |
| 6.2 | Bourses d'études | IICA/CE/Doc.272(94) |
| 6.3 | Mécanismes de révision des projets | IICA/CE/Doc.273(94) |
| 6.4 | Candidatures au titre de fonctionnaire honoraire | IICA/CE/Doc.274(94) |

7. Rapports sur les réunions des organes directeurs de l'IICA

- | | | |
|-----|---|---------------------|
| 7.1 | Suite donnée aux résolutions de la treizième réunion ordinaire du Comité exécutif | IICA/CE/Doc.275(94) |
| 7.2 | Suite donnée aux résolutions de la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) | IICA/CE/Doc.276(94) |
| 7.3 | XI ^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture | IICA/CE/Doc.277(94) |

7.4 Huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (sans document)

7.5 Date et siège de la quinzième réunion ordinaire du Comité exécutif IICA/CE/Doc.278(94)

8. Autres questions

LISTE DES PARTICIPANTS

ÉTATS MEMBRES DE L'IICA QUI SIÈGENT AU COMITÉ EXÉCUTIFBELIZE**Titulaire:**

Russel García
 Minister of Agriculture
 Ministry of Agriculture
 Belmopan

BRÉSIL**Titulaire :**

Luiz Jorge Rangel de Castro
 Embajador de Brasil en Costa Rica
 Embajada de Brasil
 Apartado 10132
 1000 San José

Suppléants :

Murilo Xavier Flores
 Presidente
 EMBRAPA
 Sain Parque Rural Final W3/Norte
 Brasilia

Marianne Bravo Leite
 Primera Secretaria
 División de la OEA de Itamaraty
 Brasilia

Mário Alves Seixas
 Asesor del Presidente
 EMBRAPA
 Sain Parque Rural Final W3/Norte
 Brasilia

CANADÁ**Titulaire :**

C. William Ross
Directeur général
Direction des programmes internationaux
Agriculture et Agro-alimentaire Canada

Suppléants :

David Sherwood
Conseil principal
Organismes internationaux
Direction des programmes internationaux
Agriculture et Agro-alimentaire Canada

John Ausman
Directeur adjoint, Relations multilatérales
Direction des programmes internationaux
Agriculture et Agro-alimentaire Canada

Daniel Tremblay
Division des relations avec l'Amérique
du Sud et le Mexique
Ministère des Affaires étrangères et du
Commerce international

Paul D. Durand
Ambassadeur du Canada au Costa Rica
Ambassade du Canada
Apartado 10303
San José

Paul Gibbard
Troisième secrétaire et Vice-consul
Ambassade du Canada au Costa Rica
Apartado 10303
1000 San José

CHILI**Titulaire :**

Juan Luis Marambio C.
Director Nacional
Instituto Nacional de Desarrollo
Agropecuario -INDAP-
Santiago

COLOMBIE**Titulaire :**

Jorge García Orjuela
Viceministro de Desarrollo Rural
Ministerio de Agricultura y
Desarrollo Rural
Santafé de Bogotá

Suppléant :

María Cristina Zuleta de Patiño
Embajadora de Colombia en Costa Rica
Embajada de Colombia
Apartado 3154
1000 San José

COSTA RICA**Titulaire :**

Mario Carvajal H.
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San José

Suppléant :

Ezequiel García
Asesor del Ministro
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San José

ÉQUATEUR**Titulaire :**

Galo Izurieta Macías
Subsecretario de la Sierra
y la Amazonía
Ministerio de Agricultura
Quito

HAÏTI**Titulaire :**

Guy Alexandre
Ambassadeur d'Haïti
Ambassade d'Haïti en République dominicaine
Santo Domingo, República Dominicana

MEXIQUE**Titulaire :**

Marco A. Carrión
Director General de Sanidad Vegetal
Secretaría de Agricultura y
Recursos Hidráulicos
México

Suppléante :

Evangelina Beltrán Pimienta
Subdirectora para Asuntos Multilaterales
Dirección General de Asuntos
Internacionales (DGAI)
Secretaría de Agricultura y
Recursos Hidráulicos
México

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**Titulaire :**

Pedro Rijo Castillo
Subsecretario de Planificación
Sectorial Agropecuaria
Avenida Jiménez Moya
Centro de los Héroes

SAINT-KITTS-ET-NEVIS**Titulaire :**

Keith Archibald
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture
Basseterre

ÉTATS MEMBRES DE L'IICA QUI NE SIÈGENT PAS AU COMITÉ
EXÉCUTIF

ARGENTINE

Titulaire :

Jesús Leguiza
Subsecretario de Economía Agropecuaria
Secretaría de Agricultura
Buenos Aires

ÉTATS-UNIS

Titulaire :

James W. Schroeder
Deputy Under Secretary for International
Affairs
Department of Agriculture

Suppléants :

Sarah Horsey-Barr
Ambassador, Deputy Permanent Representative
United States Permanent Mission
to the OAS
Washington

John Miranda
Acting Assistant Deputy Administrator
Office of International Cooperation and
Development
Foreign Agriculture Service
Washington

Scott Bleggi
Agricultural Attache
United States Embassy
P. O. Box 920-Pavas
1200 San Jose

Lee M. Peters
Counselor, Alternate Representative
United States Permanent Mission
to the OAS
Washington

Howard Steele
Liasion Officer to IICA
Office of International Cooperation
and Development
Foreign Agriculture Service
Washington

Alexander Dickie
Environmental Office
USAID/Guatemala

GUATEMALA

Titulaire :

Luis Arturo del Valle
Ministro de Agricultura, Ganadería
y Alimentación
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Alimentación
Guatemala

Suppléant :

Arturo Padilla Lira
Director Ejecutivo
Centro de Cooperación Internacional
para la Preinversión Agrícola (CIPREDA)
Guatemala

GRENADE**Titulaire :**

George I. Brizan
Minister of Agriculture, Trade,
Industry, Energy and Production
Ministry of Agriculture, Trade,
Industry, Energy and Production
St. George

HONDURAS**Titulaire :**

Roberto Villeda Toledo
Asesor del Ministro
Secretaría de Recursos Naturales
Tegucigalpa

JAMAÏQUE**Titulaire :**

Faith Innerarity
Director of Economic Planning
Ministry of Agriculture
Kingston

PANAMÁ**Titulaire :**

Carlos Sousa-Lennox
Ministro de Desarrollo Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Suppléante :

Camila Li
Asesora del Ministro
Ministerio de Desarrollo Rural
Panamá

PARAGUAY**Titulaire :**

Gilberto Caniza Sanchíz
Embajador de Paraguay en Costa Rica
Embajada de Paraguay
Apartado 115
1002 San José
San José

Suppléant :

César Mercado Chamorro
Segundo Secretario
Embajada de Paraguay en Costa Rica
Apartado 115
1002 San José

PÉROU

Titulaire :

Miguel Alfonso Payet
Ministro Consejero
Embajada de Perú en Costa Rica
Apartado 4248
1000 San José

SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES

Titulaire :

Carlton O. Samuel
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Industry
and Labour
Kingston

URUGUAY

Titulaire :

Pamela Vivas
Cónsul
Embajada de Uruguay en Costa Rica
Apartado 3448
San José

VENEZUELA

Titulaire :

Gregorio J. Salcedo
Viceministro de Agricultura y Cría
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suppléante :

Ana Cecilia Hurtado
Encargada de la Sección Comercial
Embajada de Venezuela en Costa Rica
Apartado 10230
1000 San José

TRINITÉ-ET-TOBAGO

Titulaire :

Samuel Howard
Director of Research
Ministry of Agriculture, Land
and Marine Resources
Port of Spain

PAYS OBSERVATEURS PERMANENTSALLEMAGNE

Stefano Bruzonne
Primer Secretario
Embajada de la República Federal
de Alemania en Costa Rica
Apartado 4017
1000 San José

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Nicolaas de Joncheere
Consejero para el Desarrollo
Apartado 836-1007 Centro Colón,
Calle 11, Av. 9
San José, Costa Rica

ESPAGNE

José Alvarez Ramos
Consejero de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Embajada de España en Costa Rica
Apartado 10150
1000 San José

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Valeria N. Kalmik
Embajadora
Embajada de la Federación de Rusia
en Costa Rica
Apartado 6340
1000 San José

FRANCE

Guy Christophe
Conseiller régional en coopération
scientifique et technique pour l'Amérique
Ambassade de France au Costa Rica
Apartado 10177
1000 San José

ISRAËL

Yoed Magen
Segundo Secretario
Embajada de Israel en Costa Rica
Apartado 5147
1000 San José

ROYAUME DES PAYS-BAS

Pieter Van Ginneken
Primer Secretario y Asesor en Desarrollo Rural
Embajada Real de los Países Bajos
en Costa Rica
Apartado 10285
1000 San José

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Young-Man Kim
Director
Ministerio de Agricultura
y Pesca

Young Kun Shim
Director Instituto Investigación
Agricultura Exterior
Embajada de la República de Corea
en Costa Rica
Apartado 3150
1000 San José

RÉPUBLIQUE DE POLOGNE

Przemyslaw Marzec
Primer Secretario
Embajada de la República de Polonia
en Costa Rica
Apartado 664
2010 Zapote

ORGANISMES DU SYSTÈME INTERAMÉRICAINORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Juan José Castro-Chamberlain
Especialista, Departamento de
Desarrollo Regional y Medio Ambiente
Apartado 10166
San José, Costa Rica

BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

Juan Manuel Corredor
Representante en Costa Rica
Apartado 1142
1007 Centro Colón
San José

Lucio Reca
Gerente
Depto. Análisis de Proyectos
1300 New York Av., N.W.,
Washington, D.C. 20577
Estados Unidos de América

OBSERVATEURS D'ORGANISMESORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'AGRICULTURE ET
L'ALIMENTATION (FAO)

Tomás López Ramírez
Jefe
Despacho Regional de América Latina
y el Caribe
Via Delle Terme di Caracalla
00100 Roma, Italia

Constantino Tapia Rueda
Representante en Costa Rica
Apartado 8198
1000 San José

CARIBBEAN FOOD CROPS SOCIETY

Dashan Padda
Chairman, Caribbean Food Crops Society
University of the Virgin Islands, RRZ
Box 10000. Kingshill, St. Croix

Jerry Dupuy
Miembro del Consejo
Barcelo & Co.
Apartado 63
Santo Domingo, República Dominicana

CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT

Rubén Guevara Moncada
Director General
7170 CATIE
Turrialba, Costa Rica

CENTRE INTERNATIONAL D'AGRICULTURE TROPICALE

Gerardo Hálich
Director Asociado de
Relaciones Institucionales
Apdo. Aéreo 6713
Cali, Colombia

CONSEIL DE LA TERRE

Alicia Bárcena
Directora
Apartado 2323
1002 San José, Costa Rica

Javier Gatica
Asistente Programas y Proyectos
Apartado 2323
1002 San José, Costa Rica

ÉCOLE PANAMÉRICAINNE D'AGRICULTURE ZAMORANO

Nelson Montoya
Asistente del Director
Escuela Agrícola Panamericana ZAMORANO
Apartado 98
Tegucigalpa, Honduras

AUTRES PARTICIPANTS

Gabriel Martínez
Secretario General
Sociedad de Agricultores
Santafé de Bogotá, Colombia

Mauro de Rezende Lopes
Coordinador
Proyectos Internacionales
Fundación Getulio Vargas
R. Paraia de Botafogo, 190-8° Andar
22280-040 Río de Janeiro
Brasil

FONCTIONNAIRES DE L'IICA

Carlos E. Aquino G.	Directeur général
David W. Joslyn	Sous-directeur général
Jaime Acosta	Directeur des opérations de la Région andine
Enrique Alarcón	Directeur du programme II : Création et transfert de la technologie
Geraldo Calegar	Coordinateur de la Direction de Centre de programmes et projets d'investissement (CEPPI)
Margarita Castillo	Vérificateur interne
Fernando Del Risco	Chef, Division de la programmation
Lizardo de las Casas	Directeur du programme I : Analyse et planification de la politique agricole
Francisco Enciso	Président de l'Association du personnel de l'IICA (APPICA)
Gordon J. Mair	Directeur Financier
Rafael Marte	Conseiller du Directeur général

Rodolfo Martínez Ferraté	Conseiller du Directeur général des Affaires spéciales
Héctor Morales	Coordinateur du Plan d'action du Costa Rica
José Nagel	Directeur de l'information, des communications et de la coordination des affaires institutionnelles
Manuel Otero	Directeur de la programmation et de l'évaluation
Gilberto Páez	Directeur de la direction des opérations dans les régions
Reynaldo Pérez	Directeur des opérations de la Région centrale et de la Région sud
Rodolfo Quirós G.	Directeur du Programme IV : Commerce et intégration
Eduardo Salvadó	Directeur des relations extérieures
Sergio Sepúlveda	Directeur du Programme III : Organisation et administration du développement rural
James Schlotfeldt	Directeur des ressources humaines

Clara Solís de Araya

Conseillère du
Directeur général

Fernando Suárez de Castro

Conseiller juridique

Jaime Viñas-Román

Conseiller du Direc-
teur général

David Wilson

Directeur du Programme
V : Prophylaxie agro-
pastorale

FONCTIONNAIRES DU CATIE

Rubén Guevara Moncada

Directeur général

Rómulo Olivo

Sous-directeur général

FONCTIONNAIRES DE LA RÉUNION

FONCTIONNAIRES DE LA RÉUNION

Directeur général	Carlos E. Aquino
Sous-directeur général	David W. Joslyn
Secrétaire technique	Eduardo Salvadó
Adjointe au Secrétaire technique	Roxana Montero
Secrétariat de délégués	Elisa Barrantes Irma Pacheco
Conseillers juridiques	William M. Berenson Fernando Suárez de Castro
Coordinatrice des comptes rendus	
Coordination:	Susana Lalli
Rédaction des comptes rendus	Theresa Bernardo Juan Calivá Silvia Delgado María del Pilar Fernández Grettel MacVane Robin Marsh Miguel Rojas
Presse et télévision	
Coordination:	Sonia de la Cruz Patricia León
Journalistes	Danilo Jiménez Mishelle Mitchel

Adjoint

Rafael Cartin

Protocole

Coordination

**Xinia López
Arturo Hernández
María Ileana Mora**

**Yorleny Barrantes
Franco Hernández
Grettel Mora
Kattia Quesada
Enrique Salazar
Rolando Urbina**

Service linguistique

Chef

Susana Raine

Sous-chef

Barbara Rojas

Interprètes

Chef des cabines

Barbara Cohen

Anglais

**Barbara M. Cohen
Georgenne Weller**

Espagnol

**Gerta Payas
Ana María Sotelo**

Français

**Bernard Luciani
Roland Sarot
Michel Wolteche**

Portugais

**María Helena Oliveros
Luis Fernando Werneck**

Révision

Anglais	Paul Murphy Michael Snarskis
Espagnol	Alejandra Campbell Anacristina Rossi
Français	Bruno Lobricon Gilles Martel
Portugais	Dorival Moreira Zita Pessoa

Traduction

Anglais	Orlando Garcia Peter Leaver Elizabeth Lewis Nicholas Papworth
Français	Monique Dufournaud Michèle Lemaitre Marc Pichard Michel Veyrat
Portugais	Rómulo Baptista (OÉA) Emilio Breyer Francisco Pereira (BID) Carlos Ramírez-Silva (OÉA)

Service des documents

Chef	Leda Avila
Sous-chef	Patricia Jara

Inscription	Maureen Obando Olga Zeledón
Service de Salles	
Coordination	Zaida Granados
Accueil	Yorleny Chinchilla Lorena Mata Yenori Rodríguez Ilse Vargas Fanny Zapata
Coordination du traitement de texte	Patricia Brenes Clotilde Rodríguez
Traitement de texte	
Anglais	María Elena Cedeño Gabriela Hernández Guiselle Meléndez Lorena Rodríguez
Espagnol	Helga Alvarado Geovana Badilla Lillian Mayorga Marta Sandino
Français	Vivian González Isabel Marengo Patricia Ross Mayela Segura
Portugais	Gladys Delgado Flor Lizano Carlos Monge Mabel Valerín

**Coordination de la
correction
d'épreuves**

**Flor Loaiza
Zahyra Obando**

Anglais

**Helen Clark
Steven Clark
Jean Louise Hero
Adriana Marín**

Espagnol

**Rosario Bogantes
Danilo Herrera
Laura Pérez
Marta Vásquez**

Français

**Elsa Atencio
Marta E. Marín
Francisco Urruela
Jeannette Villalta**

Portugais

**Ana Nery Damasceno
Mercia de Oliveira
Hilda Ma. Santiesteban
Eva Schnell**

**Coordination du compte
rendu in extenso**

**Mariantonieta Cordido
Leticia Giménez**

Enregistrement

Francisco Sánchez

Édition de l'espagnol

Coordination

**Máximo Araya
Fanny de la Torre**

**Olga Patricia Arce
Marcelle Banuett
Isabel Bolaños
Ana María Fournier**

**Transcription de
l'espagnol**

**Alejandra Aguilar
Antonieta Barrientos
Ana Cristina Bolaños
Marjorie Chaves
Laura Gutiérrez
Magdalena Salgado
Sonia Valverde**

**Transcription et
édition de l'anglais**

Coordination

**Sundra Flansburg
Mark H. Kelly**

**Ana Carlota Araujo
Patrick Omarr
Esteban Rojas Bryan
Sara Watkins**

Distribution des documents

**Roxana Araya
Hugo Calderón
María Elena González**

**Coordination/Impression
de documents**

Coordination

**Guiselle Madrigal
Eduardo Garnier
Edwin Bolaños**

**Efraín Aguilar
Carlos Alvarado
Carlos Campos
Luis Chacón
Angelina Orozco
Manuel Salazar
Freddy Vargas**

Coursiers	Francisco Esquivel Tony Ortega
Équipement d'interprétation simultanée et son	Ronald Aragón Luis Fernando Mata
Systeme automatisé	
Coordination	Róger Mayorga
	Manuel León Franz Martín Minor Mata Karina Ramírez Tathiana Rodríguez
Appui logistique	
Division des services	Rafael Cordero
Administration financière	Carmen Salazar
Entretien	Jorge Castro Raúl Mata
Transports	Edwin Morales
Alimentation	Hugo Núñez
Service d'approvisionnement	Herbert Montero
Entretien des Salles	Mario Arguedas Mercedes Ortíz

LISTE DES DOCUMENTS

LISTE DES DOCUMENTS

IICA/CE/Doc. 262(94)	Programme
IICA/CE/Doc. 263(94) rev.	Programme provisoire de travail
IICA/CE/Doc. 264(94)	Rapport annuel 1993
IICA/CE/Doc. 265(94)	Rapport des commissaires aux comptes et commentaires du Directeur général sur le rapport des commissaires aux comptes 1993
IICA/CE/Doc. 266(94)	Utilisation des recettes diverses
IICA/CE/Doc. 267(94)	Étude annuelle sur les CATI
IICA/CE/Doc. 268(94)	Élection des membres du Comité de révision de la vérification
IICA/CE/Doc. 269(94)	Plan à moyen terme 1994-1998
IICA/CE/Doc. 270(94)	Rajustements au Programme-budget 1994-1995
IICA/CE/Doc. 271(94)	Coordination des activités FAO-IICA

IICA/CE/Doc.272(94)	Bourses d'études
IICA/CE/Doc.273(94)	Mécanismes de révision des projets
IICA/CE/Doc.274(94)	Candidatures au titre de fonctionnaire honoraire
IICA/CE/Doc.275(94)	Suite donnée aux réso- lutions de la treizième réunion ordinaire du Comité exécutif
IICA/CE/Doc.276(94)	Suite donnée aux réso- lutions de la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)
IICA/CE/Doc.277(94)	XI ^e Conférence inter- américaine des minis- tres de l'Agriculture
IICA/CE/Doc.278(94)	Date et siège de la quinzième réunion or- dinaire du Comité exécutif

LISTE DES DOCUMENTS D'INFORMATION

- INFO N° 1 Rapport sur l'embauche de conseillers nationaux et internationaux
- INFO N° 2 Coordination des activités FAO-IICA
- INFO N° 3 Curriculum vitae : Ashni Kumar Singh
- INFO N° 4 Bilan financier 1994 non vérifié
- INFO N° 5 État des quote-parts des États membres au 31 août 1994
- INFO N° 6 État d'avancement des projets de bourses de produits agricoles et du programme de deuxième rencontre continentale des bourses de produits agricoles

ANNEXES

**ALLOCUTION DE M. MARIO CARVAJAL, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE DU COSTA RICA, PRONONCÉE À
LA SÉANCE INAUGURALE**

Merci beaucoup, monsieur le Président. Mesdames, Messieurs, bonjour. Au nom du gouvernement du Costa Rica et de notre président, M. José María Figueres, qui fut ministre de l'Agriculture dans un gouvernement antérieur, je désire vous souhaiter la bienvenue et vous remercier de votre présence.

Je remercie aussi l'IICA de nous offrir le privilège d'accueillir cette quatorzième réunion ordinaire, l'IICA en étant naturellement l'institution hôte. Nous nous réjouissons du nombre et de la qualité des représentants que les différents gouvernements ont envoyés à la réunion, importante car elle marque le début du mandat de M. Carlos Aquino comme directeur de l'IICA. Qui plus est, l'importance du Plan à moyen terme de l'IICA a réuni ici une dizaine de ministres de l'Agriculture, à la tête de leurs délégations respectives. Je saisis également l'occasion pour vous faire part du désir du président du Costa Rica, M. José María Figueres, que vous envisagiez la possibilité de tenir au Costa Rica, en octobre 1995, la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture ainsi que la Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA).

Nous vous faisons cette proposition compte tenu du fait qu'à l'époque où il était ministre de l'Agriculture, M. José María Figueres a été honoré de présider ces réunions pendant près de six ans, et que nous aurions maintenant plaisir à ce que notre président et ex-ministre de l'Agriculture, qui se déclare agriculteur sur sa carte d'identité, puisse être des nôtres au cours de ces importantes réunions. Je vous souhaite bonne chance dans vos travaux et vous réaffirme que nous sommes heureux de vous accueillir au Costa Rica. Nous aurons sûrement l'occasion

d'échanger nos vues pendant la pause, outre les questions importantes dont nous débattons au cours des séances officielles de la réunion.

Merci beaucoup et, encore une fois, soyez les bienvenus.

**MESSAGE DE M. CARLOS E. AQUINO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
L'IICA PRONONCÉE À LA SÉANCE INAUGURALE**

Nous vous souhaitons à tous la plus chaleureuse et cordiale bienvenue.

Notre réunion ici, dans la Maison de l'agriculture des Amériques, en est une toute spéciale car nous allons étudier le cap que suit l'Institut et définir certains objectifs, certaines priorités et certaines limites qui seront les nôtres au cours des prochaines années.

La quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif est honorée par la présence de nombreux ministres de l'Agriculture et délégués de la plupart de nos États membres. Un fait que nous interprétons comme un signe positif du grand intérêt que portent les États membres aux questions concernant les destinées de l'Institut.

Depuis que nous avons eu l'honneur d'assumer - pendant une période quadriennale - la responsabilité de diriger cette prestigieuse institution, nous nous sommes proposé comme objectif de lancer, de concert avec vous, un processus de modernisation institutionnelle, lequel, reposant sur les bases solides que garantissent nos cinquante-deux années d'existence, permettra à l'Institut de s'adapter aux temps nouveaux et de se donner les moyens d'appuyer les grands efforts qu'exigent les changements rapides qui ont lieu actuellement sur notre continent et partout dans le monde. Par ailleurs, ce processus nous permettra de nous adapter aux exigences de l'agriculture en ces temps nouveaux et à celles du secteur agricole et forestier à l'orée du XXI^e siècle.

C'est pour cette raison que nous avons - avec espoir et surtout avec la conviction que nous pourrons compter sur l'appui ferme de tous les États membres - donné le coup d'envoi à un processus d'analyse et de réflexion pour

pouvoir identifier la direction que devra prendre l'Institut afin de répondre aux besoins du moment et, parallèlement, de contribuer à cerner les véritables exigences de l'avenir.

Dans ce contexte de changements fondamentaux, permettez-moi de partager avec vous quelques passages tirés du l'ouvrage intitulé «Lo que las Empresas Deben Hacer para Lograr una Transformación Total» [Ce que doivent faire les entreprises pour en arriver à une transformation totale] :

- « le monde dans lequel nous évoluons et évoluerons, et le milieu dans lequel oeuvreront les organisations sont sans précédents. Même si les éléments sont identiques, le rythme et la complexité du changement vers de nouvelles formes, de nouvelles manières de vivre et de nouvelles valeurs sont d'une ampleur jamais vécue auparavant. Les changements sur la scène politique et les nouveaux rapports qui se dessinent entre le premier monde et le tiers-monde sont en train de redéfinir le marché, les moyens de production et l'emplacement des ressources humaines, financières et technologiques.

L'explosion de la technologie des communications et de l'informatique a, sans aucun doute, créé un seul monde dans lequel les transactions durent une micro-seconde et les nouvelles voyagent aussi vite qu'elles se produisent. Les changements qui ont eu lieu, dans le monde entier, au niveau des valeurs sociales - comme le souci du milieu ambiant, le rôle de la femme dans la société et les organisations productrices de richesse - ces changements, disons-nous, définissent le milieu dans lequel fonctionnent les organisations.

Ce milieu impose des obligations sans précédents aux dirigeants des organisations, qui ont la tâche et la responsabilité de déterminer à la fois le

fonctionnement et l'avenir de leurs entreprises. Cette «écume» turbulente oblige les dirigeants à examiner l'essence même de leurs organisations, leurs buts fondamentaux, leur identité et leurs rapports avec les clients, les concurrents et les fournisseurs.»

Les processus du changement sont habituellement lents et très souvent difficiles. Toutefois, à moyen et à long terme, ils s'avèrent précieux, productifs et provocateurs. Tout processus qui comprend le changement organisationnel et le changement d'attitudes personnelles se caractérise par des phases de négation, de résistance, de compromis et d'exploration.

Toutes ces phases nous les avons vécues dans notre Institut de manière simultanée à des degrés plus ou moins grands.

Nous fondant sur les recommandations formulées par le groupe d'experts chargé d'évaluer l'IICA (G-6) et par MM. les Ministres à la septième réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture, à Mexico, nous avons entamé une vaste étude qui, comme vous le savez, avait une dimension double, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'Institut.

À l'extérieur de l'Institut, nous nous sommes acquis la participation des ministres de l'Agriculture de tous nos pays ainsi que celle d'institutions étatiques oeuvrant dans le secteur, d'organisations de producteurs et d'entreprises agricoles du secteur privé.

Vous savez tous que ce qu'il est convenu d'appeler le groupe G-33 est composé de représentants de MM. les ministres de l'Agriculture des trente-trois États membres de l'IICA.

Grâce à la réunion de travail qui a eu lieu à ce siège et grâce à de fréquents contacts avec eux, nous

avons obtenu une rétroaction sur le Plan à moyen terme 1994-1998 et sur le processus d'élaboration de celui-ci. Des représentants du secteur privé, qui ont participé avec nous à différentes rencontres de nature technique, ont joint leurs efforts à ceux précités.

Pour ce qui est de l'interne, il y a eu une précieuse participation interactive entre les différentes instances du siège et les bureaux de l'IICA dans les pays.

Cela nous a permis, sans aucun doute, de cerner tout notre potentiel, mais aussi d'identifier nos faiblesses institutionnelles, faiblesses que nous devons éliminer si nous voulons augmenter la qualité et l'excellence des services qu'exigent les instituts agricoles et affiliés dans les États membres.

Nous avons choisi un chemin très long et qui est peut-être plus ardu parce qu'il s'agit de réunir les volontés et d'articuler en une action conjointe les approches et les méthodes de travail. Quoi qu'il en soit, nous l'avons fait avec la conviction ferme que si nous cherchions à améliorer le service offert, nous devons commencer par tenir compte de l'avis de nos dirigeants et de celui de tout le personnel de l'Institut.

À cette fin, nous nous sommes donné comme objectif de maintenir un climat de travail totalement institutionnel, géré avec prudence et austérité dans le respect absolu de chacun des membres du personnel de l'Institut. Nous cherchons, par notre persévérance et nos efforts, à créer un esprit de corps doublé d'un grand sentiment de responsabilité et d'appartenance à l'Institut et, surtout, nous cherchons à ce que naisse un sentiment de travail en équipe et non pas en vase clos.

Nous sommes d'avis que votre appui à cette fin, en plus de venir à point, a été hautement utile en ce qui concerne les intérêts les plus chers de l'Institut. Pendant la période qui s'est écoulée entre janvier dernier et

ce jour, chaque unité de l'Institut a continué, à la fois, de travailler au programme opérationnel approuvé par l'Administration pour l'année en cours, soit 1994, et de poursuivre, par ailleurs, d'autres initiatives.

La Direction générale est donc venue à la présente réunion du Comité exécutif avec enthousiasme et dans l'attente du dialogue ouvert grâce à nos initiatives, à la fois à l'interne comme à l'extérieur, et, surtout, de l'esprit démocratique d'ouverture et de participation que nous avons encouragé à tous les niveaux et qui représente une base très importante en vue de l'établissement d'un système d'administration et de gestion moderne et plus en accord avec les temps nouveaux.

Nous sommes convaincus que notre fonction n'est efficace que dans la mesure où nous incitons et favorisons de vastes relations, engagées et ouvertes, entre nos États membres, les institutions publiques et privées qui ont des liens avec le secteur agricole, les bénéficiaires et les différents cadres de l'IICA.

La participation active et consciente de nos dirigeants à la définition et aux orientations de l'Institut, ainsi qu'une connaissance approfondie de leur part de ce que fait l'IICA et de la manière dont il le fait sont déterminants pour ce qui est d'assurer l'efficacité et la qualité de l'Institut ainsi que pour obtenir leur appui financier.

C'est dans cette perspective que nous débouchons, au sein de ce Comité exécutif, sur la dernière étape du processus participatif de formulation du Plan à moyen terme, savoir réviser la version finale du Plan qui vous a été soumise antérieurement et ce, afin d'obtenir votre approbation et entamer la phase de mise à exécution du Plan. Nous qualifions cette année 1994 de Phase de formulation, c'est-à-dire la phase qui correspond au Plan dans son état actuel, l'année 1995 de Phase de transition et les années 1996 et 1997 de Phase de consolidation.

La vision institutionnelle qui est présentée dans ce Plan se fonde principalement sur le développement agricole, lequel est orienté vers le développement humain en milieu rural qui, à son tour, remplit la fonction de cadre contextuel et d'élément organisationnel de toutes les actions de l'Institut.

Dans cette optique, nous nous proposons de souligner l'appui que l'IICA apporte aux pays en vue de générer et, dans un deuxième temps, de mettre à exécution des projets destinés à favoriser le développement agricole durable, toutefois avec une vision claire et pragmatique à moyen et à long terme.

Le Plan à moyen terme repose sur les prémisses suivantes, savoir la nécessité de :

1. Programmer le travail en fonction de trois types de transformations de l'agriculture, soit la transformation productive, la transformation commerciale et la transformation institutionnelle, lesquelles débouchent sur la transformation humaine, le tout dans une optique découlant de la trilogie Compétitivité, Durabilité et Équité ;
2. Limiter le nombre d'actions à un nombre précis de thèmes stratégiques dont la réalisation se fera au travers de quatre secteurs de concentration, soit :
 - . Politiques socioéconomiques, Commerce et Investissements
 - . Science et Technologie, Ressources naturelles et Production agricole
 - . Protection sanitaire agricole
 - . Développement agricole durable

et deux services spécialisés, soit :

- . Formation, Enseignement et Communication
- . Information, Documentation et Informatique ;

3. Inciter à une nouvelle dynamique institutionnelle, laquelle se caractériserait, à l'externe, par la poursuite d'alliances stratégiques avec d'autres organismes internationaux et régionaux, des institutions du secteur agricole public dans les différents pays ainsi que des organisations et institutions du secteur privé.

À l'interne, par l'adoption d'une optique reposant sur la participation, la décentralisation, la flexibilité et la concentration, cette optique se définissant par :

- un nouveau style de gestion participative comprenant :
- la création de cinq centres régionaux de coopération technique (systèmes de coopération et coordination) et la transformation des actuels bureaux régionaux en agences de coopération technique, renforçant ainsi le caractère technique des unités de l'Institut dans les divers pays ;
- la capacité d'adapter les actions en fonction des changements et de la demande, et
- la nécessité d'en arriver à des mesures de coopération qui soient excellentes sur le plan technique et qui aient un impact significatif.

L'atteinte des objectifs décrits suppose que l'on obtienne, peu à peu, un important changement d'attitude au niveau des ressources humaines de l'Institut, autrement dit qu'on poursuive l'excellence et la qualité totale des services que nous offrons.

Pour ce faire, il faut mettre en place une politique des ressources humaines fondée principalement sur la formation continue et sur une évolution du développement organisationnel qui permette d'apporter des changements fondamentaux, constructifs et motivants, le tout de façon graduelle.

De même, on projette l'élaboration d'une stratégie efficace d'obtention de ressources financières qui nous permette d'élargir le champ des actions de coopération technique et administrative pour nos États membres.

Les ressources économiques de l'Institut sont limitées et doivent servir de point de départ pour cerner d'autres possibilités permettant de renforcer les services que nous offrons aux pays. Nous reconnaissons que ce n'est pas tâche facile, à mesure que diminuent les chances d'obtenir des ressources extérieures.

Quoi qu'il en soit, la recherche de sources de financement supplémentaires est une nécessité absolue, qui permettra d'assurer une meilleure stabilité institutionnelle ainsi qu'une moindre vulnérabilité de l'IICA dans l'exercice de ses activités. Ces efforts, il va sans dire, exigent l'appui enthousiaste et ferme des États membres.

Dans ce sens, il nous semble qu'il va falloir trouver d'autres types d'adhésion et définir de nouveaux rôles pour les États membres et les pays observateurs, ainsi que pour les pays de l'extérieur du continent, rôles qui pourront contribuer au renforcement économique de l'Institut.

La poursuite d'alliances stratégiques augmentera les possibilités de répondre aux demandes et de relever les défis que nous impose le développement agricole et rural durable.

Nous entendons bien que ce Plan à moyen terme soit un bon point de départ pour que l'Institut poursuive de façon logique, rationnelle et ordonnée son évolution et son adaptation aux besoins des temps nouveaux. Par ailleurs, nous retenons le fait que ce Plan doit demeurer un instrument dynamique et souple, susceptible d'être ajusté et modifié en fonction des circonstances.

L'IICA est doté de mécanismes institutionnels propres à servir aux révisions périodiques du Plan à moyen terme au cours de la présente période quadriennale, et ces mécanismes doivent être utilisés.

Pour la mise à exécution du Plan, nous avons présenté un rajustement très conservateur au budget de l'année 1995, où le montant de départ de 27 508 680 \$ US est maintenu et qui couvre les opérations et activités dans les trente-trois États membres.

Nous fondant sur la politique de prudence administrative mentionnée antérieurement, nous avons maintenu la programmation pour l'année 1994, avec la répartition déjà approuvée pour l'année en question.

Les légers changements qui figurent dans le rajustement au Programme-budget s'en tiennent au montant indiqué antérieurement et visent principalement à :

- renforcer le travail dans les secteurs de concentration et les services spécialisés ainsi que celui des agences de coopération dans les États membres, en augmentant l'allocation de ressources pour la coopération technique ;

- réduire graduellement nos frais en rationalisant la structure bureaucratique ;
- entamer le processus graduel de décentralisation par la création des centres régionaux, et par la décentralisation proprement dite des projets multinationaux ;
- augmenter l'utilisation des compétences techniques du personnel de l'Institut et réduire le recours aux consultants ;
- promouvoir la coopération technique horizontale entre les pays ;
- redoubler les efforts axés sur le programme des bourses d'études ;
- renforcer le développement des ressources humaines.

C'est dans cet esprit que nous avons soumis, à votre considération à tous, le projet de Plan à moyen terme 1994-1998.

Nous avons la certitude qu'au cours de sa mise à exécution, chacun des pays pourra contribuer utilement et apporter les enrichissements et rajustements exigés par ce dernier selon les circonstances.

Les suggestions les plus opportunes seront celles qui cherchent à renforcer et à appuyer le processus de changement et de modernisation de l'Institut, lequel vise à établir la qualité totale et l'excellence de ses services de coopération technique pour le développement de l'agriculture.

En même temps que l'élaboration du Plan à moyen terme et la mise à exécution des actions prévues dans le volet opérationnel pour l'année 1994, nous avons mis en

chantier d'autres initiatives que nous jugeons importantes pour l'avenir de notre Institut.

Parmi ces initiatives, ce sont les suivantes qui se détachent :

- Un processus de consolidation d'alliances stratégiques, notamment le succès remporté auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avec laquelle nous avons obtenu un rapprochement très prometteur consistant à identifier des travaux en commun à différents niveaux, ce qui résultera sans aucun doute en des services meilleurs et plus efficaces pour les pays membres des deux organismes.

Pareillement, nous avons réussi à accroître et à renforcer les relations entre l'IICA et le CATIE.

Les deux instituts ont fait beaucoup de progrès pour ce qui est d'unir leurs efforts et de mener une action commune. Nous sommes aujourd'hui en mesure de vous annoncer, Messieurs les représentants, que nous partageons des bureaux dans certains pays et que, par ailleurs, nous unissons nos compétences pour renforcer l'offre de nos services.

Des actions semblables - avec l'USDA, l'EMBRAPA, l'INTA et d'autres institutions - se sont concrétisées. Nous avons pris contact avec des établissements d'enseignement américains et canadiens, ainsi que de l'Amérique latine et des Antilles et avec l'Association latino-américaine d'éducation agricole supérieure (ALEAS).

Ce rapprochement s'étend également aux écoles d'études supérieures, entre autres la EARTH et El Zamorano. Ces efforts sont déterminants pour ce qui concerne la volonté du Plan à moyen terme de renforcer les actions dans le domaine de l'enseignement agricole et

d'envisager un pont de coopération extrêmement utile pour former des ressources humaines en vue d'une agriculture durable dans nos pays.

Afin d'entamer des relations avec le secteur privé et de promouvoir un plus grand rapprochement entre les secteur public et privé des pays, nous avons progressé dans la mise en place d'un réseau d'entrepreneurs agricoles. Dans ce contexte et conjointement avec le «Caribbean Latin American Action», nous sommes en train de coordonner la tenue d'une réunion d'entrepreneurs agricoles à Miami, en Floride, qui fera immédiatement suite à la tenue du Sommet des Présidents des pays américains.

Nous avons consacré - à un rythme tranquille mais sans relâche - des ressources pour redonner vie à la notion d'une « Fondation IICA pour le développement durable », dans l'intention de pouvoir compter sur des mécanismes d'appui pour la gestion d'autres ressources financières, qui permettront d'appuyer un plus grand nombre d'actions dans les petits pays et les pays en développement.

Afin d'ouvrir des mécanismes de participation de tous les employés de l'Institut au renforcement institutionnel, nous avons créé la Commission d'analyse, de réformes et de développement institutionnel (COARDI).

Ce mécanisme s'est révélé un excellent instrument de démocratisation institutionnelle, qui permet et facilite un processus de feed-back interne et constitue une voie importante pour que les employés de l'IICA puissent faire de précieux apports et suggestions découlant de l'expérience qu'ils acquièrent au cours de leur travail quotidien.

Il y a actuellement dix groupes de travail qui analysent différents domaines d'importance dans le processus d'amélioration institutionnelle.

Conscients de ce que l'Institut a fait de précieux apports tout au long de son développement historique et que nombre des contributions à l'agrandissement de l'IICA sont le fait de personnes qui sont aujourd'hui à la retraite mais demeurent néanmoins capables de contribuer à l'Institut et manifestent un intérêt dans ce sens, nous avons constitué des noyaux de travail d'ex-fonctionnaires de l'IICA dans différents pays.

Ces personnes apportent de précieuses idées et pensées pour le changement institutionnel et les actions futures de l'IICA. C'est pour ces raisons que nous avons tenté de maintenir d'étroites relations avec les anciens directeurs généraux de l'Institut afin de profiter de leur expérience et de leurs conseils judicieux.

À la recherche d'un climat de développement institutionnel, qui soit ouvert au changement, et résolu à fournir excellence et qualité au niveau des services, nous avons entamé un processus de formation du personnel de l'Institut et ce, à tous les niveaux. Ce lancement s'est fait avec la collaboration de l'Institut centraméricain d'administration des affaires (INCAE) affilié à l'Université Harvard.

Il y est prévu qu'à court terme tous les représentants et directeurs de l'Institut auront suivi un cours de haute gestion qui leur permettra de compléter leurs connaissances techniques par des compétences en gestion.

Nous espérons que cet effort aura un impact des plus positifs sur les rapports avec les différents pays et la qualité des services que nous offrons.

Messieurs les représentants, chers amis, je désire renouveler en votre présence mon engagement ferme de travailler conjointement avec vous à la reconfiguration de cet Institut en fonction des plus hauts intérêts des États membres.

Je suis optimiste. Je crois que nous avons fait des progrès au cours des huit derniers mois, et je suis sûr que nous poursuivrons ce processus de croissance. Je reconnais cependant que c'est une tâche très ardue et difficile étant donné la complexité de l'Institut en raison de sa nature multiculturelle et de sa dynamique institutionnelle.

Toutefois, ce fait même rend les défis de la tâche d'autant plus grandioses, les transformera en autant d'occasions. Mais ce n'est qu'ensemble que nous obtiendrons le succès escompté.

L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, notre institut, a un grand rôle à jouer dans le développement agricole et le bien-être rural sur le Continent.

Nous sommes appelés, plus que jamais, à redéfinir de façon productive le rôle que joue l'agriculture dans la création d'une société plus juste et plus équitable sur le continent américain.

Si nous unissons nos efforts, nous triompherons et atteindrons le but tant souhaité, soit le développement agricole et rural durable.

Je vous remercie à nouveau de votre présence, Messieurs les représentants des pays et, en particulier, Messieurs les observateurs et les représentants des organisations internationales, et vous aussi, invités spéciaux, qui êtes des nôtres aujourd'hui.

Je suis entièrement d'accord avec les auteurs du livre sur la transformation sociale, Richard Beckhard et Wendy Pritchard, pour lesquels «aucune tentative de changement ne saurait mener l'organisation au seuil de l'avenir si le processus ne fait pas appel à la compréhension de facteurs externes qui exigent des décisions de changement au sein de l'organisation».

C'est pourquoi nous insistons tant sur la compréhension, l'appui moral, économique, politique et technique de chacun d'entre vous et de vos pays respectifs, ainsi que de tout notre personnel pour que notre institut se mette à potentialiser ses points forts, à vaincre ses limitations et ses points faibles dans une perspective créative.

Ceci permettra ainsi à l'IICA de reconnaître, d'identifier et de profiter des autres ressources économiques, humaines et institutionnelles existantes dans les États membres et pays observateurs de telle manière que, par l'entremise d'efforts déployés en commun et d'alliances stratégiques, on puisse trouver des réponses aux besoins tant nouveaux qu'anciens de la chaîne agro-alimentaire de notre Amérique.

Avant de terminer, permettez-moi d'exprimer aussi ma plus profonde et sincère reconnaissance aux spécialistes qui feront des exposés au cours de cette réunion, aux institutions et aux entreprises agricoles qui manifesteront leur présence parmi nous par des expositions, ainsi qu'à tout le personnel de l'IICA qui n'a pas ménagé ses efforts pour préparer non seulement la documentation technique mais aussi tous les événements que nous allons vivre au cours de cette rencontre.

Nous espérons que la recherche de l'excellence et de la qualité totale ne cesseront jamais de nous animer afin que les principes de durabilité, de compétitivité et d'équité demeurent une réalité et qu'ils nous permettent de réaliser l'amélioration et la croissance sociale et humaine dont nous avons tous besoin dans l'ensemble de notre continent américain.

Comme le disait Sainte Thérèse, «l'humilité est la vérité», et c'est en toute humilité que je vous présente cette vérité : l'IICA doit effectuer ces changements. En tant que leaders, sachez envisager ces changements.

Permettez-moi également, dans le respect des différentes croyances, d'invoquer la présence divine parmi nous et d'implorer qu'elle nous guide dans nos délibérations.

Merci beaucoup.

**ALLOCATION DE M. GALO IZURIETA, REPRÉSENTANT DE
L'ÉQUATEUR, PRONONCÉE À LA SÉANCE DE CLÔTURE**

Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Directeur général, tous les membres du Comité exécutif m'ont chargé d'adresser quelques mots à vous-même, aux ministres de l'Agriculture, aux vice-ministres et aux ambassadeurs, aux membres du Comité, aux représentants des pays observateurs et invités, aux représentants des organismes du système interaméricain et aux autres invités à cet événement.

Je crois que la quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif a rempli son mandat. Nous avons analysé, examiné et approuvé les documents présentés. Nous croyons tous et nous espérons tous que le Plan à moyen terme répond aux aspirations de chacun des pays et régions. C'est une tâche très difficile pour ceux qui font partie de l'IICA, mais je pense que nous, pays membres de l'IICA, ferons en sorte qu'elle soit accomplie et que ce Plan à moyen terme nous permette de ne pas continuer à être les mêmes. En même temps que le monde change, les institutions doivent s'adapter aux circonstances. Nous constatons qu'une Troisième Guerre mondiale a débuté, mais que ce n'est pas une guerre au sens propre du mot, sinon une guerre de technologie, d'habileté du commerce, de défenses et d'opportunités. Le secteur privé joue un rôle important dans cette guerre mondiale, tout comme les universités, les centres de recherche et les instituts de coopération. L'exposé du ministre de l'Agriculture du Guatemala, qui venait à point nommé, nous a montré comment doivent participer toutes ces organisations pour moderniser le système de production agricole.

Je suis convaincu que, fort de la coordination avec d'autres institutions et organismes, l'IICA aura un important rôle à jouer dans l'avenir des Amériques.

Monsieur le Directeur général, je désire remercier, pour le travail qu'ils ont accompli, le Directeur général

adjoint, le Secrétaire technique, les commissions techniques de soutien, les traducteurs, les interprètes, les rédacteurs, le personnel du protocole et du traitement de texte, et, en général, tout le personnel de l'IICA, ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à cette réunion ordinaire du Comité exécutif. Le travail accompli et la maîtrise avec laquelle l'IICA dirige ces réunions, nous remplissent de fierté à l'idée que nous faisons partie de cet institut. Je vous remercie.

**ALLOCUTION DE M. CARLOS E. AQUINO GONZÁLEZ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IICA, PRONONCÉE À LA SÉANCE DE
CLÔTURE**

Merci, Monsieur le Président. Messieurs les représentants, Messieurs les membres observateurs, fonctionnaires de l'IICA, invités spéciaux, Mesdames et Messieurs. Au bout de trois intenses journées de travail productif, revigorant, innovateur, chargé de défis et tourné vers l'avenir, nous sommes arrivés à cette journée finale, pendant laquelle nous avons senti que le leadership de tous les représentants qui ont été des nôtres a renforcé la vision du changement institutionnel futur de l'IICA.

Nous vous remercions beaucoup, Messieurs les représentants et Messieurs les observateurs. Nous croyons que cette réunion du Comité exécutif est un jalon dans les brillantes pages de l'histoire de notre institut, car chacun de vous, par ses interventions, par ses apports, par ses commentaires et par ses critiques constructives, a confirmé une nouvelle vision, la vision du futur, le processus de transformation, les changements et les réponses à ceux-ci. Vous avez réaffirmé la croyance que l'avenir appartient à ceux qui anticipent ces événements, à ceux qui s'arrangent pour ne pas être laissés en marge des événements. Les changements et les réformes que nécessitent nos pays requièrent ces leaders visionnaires qui, avec enthousiasme et charisme, ont témoigné de leur profond engagement et de leur travail au cours des trois derniers jours que nous avons passés ici.

Messieurs les délégués, cette institution, par ma voix et par celle de chacun des fonctionnaires qui en font partie, vous remercie tous beaucoup. Je voudrais, brièvement, rappeler certains faits relatifs aux activités qui se sont déroulées durant cette session de travail qui, à

notre avis, a permis d'introduire des éléments revigoraux, innovateurs, enthousiasmants et provocateurs.

Nos vifs remerciements vont au ministre de l'Agriculture du Costa Rica, M. Mario Carvajal, pour ses paroles de bienvenue et pour tout le soutien que ce pays a toujours donné à l'IICA qui, comme nous l'avons vu aujourd'hui, a été créé dans la commune de Turrialba. C'est à cet endroit que, voici 52 ans, a commencé la gestation de la brillante idée d'un autre visionnaire d'autrefois, soit Henry Wallace, à l'époque Secrétaire à l'Agriculture des États-Unis d'Amérique et, plus tard, vice-président de ce pays. À ce moment-là, des leaders visionnaires ont pensé qu'il fallait, dans les Amériques, trouver un mécanisme qui unifierait et renforcerait la coopération et l'échange entre toute l'agriculture des Amériques; c'est ainsi qu'est né l'Institut interaméricain des sciences agricoles, dont nous écrivons, encore à l'heure actuelle, des pages brillantes.

Nous avons eu, aujourd'hui, l'occasion de partager des moments agréables au CATIE. Ce centre et notre institut sont nés de la même cellule qui s'est scindée en deux. Nous disions qu'on pourrait les assimiler à la trilogie du Père, du Fils et du Saint-Esprit, qui, ensemble, constituent un seul vrai Dieu. Nous avons le Conseil, qui est la plus haute autorité qui gère et dirige l'IICA et le CATIE. Vous êtes donc, Messieurs les dirigeants de cette institution, les leaders du changement proposé par la vision qui renforce cette idée et ce rêve de Henry Wallace qu'il nous appartient à tous, maintenant qu'ils se sont réalisés, de continuer à consolider.

Dans son intervention, M. Eduardo Doryan nous a esquissé une vision de la compétitivité entre les pays et du grand défi que chacun d'entre nous, chez nous, doit relever pour y parvenir. Puis ont été exprimés les commentaires à ce sujet, les idées du rêve du Fonds des Amériques et du rêve que nous, dirigeants de cette institution, chérissons actuellement : établir un système

interaméricain d'instituts de technologie agricole ainsi qu'un réseau d'entreprises agricoles à l'échelle de l'Hémisphère.

Ce fut ensuite au tour du ministre de l'Agriculture du Guatemala, M. Luis Arturo del Valle, de nous donner une vision spécifique de politiques innovatrices caractérisées par la participation, par la démocratie et par le fait que nous savons que la transformation des sociétés requiert la contribution de tous. Nous abondons dans le sens des idées du ministre de l'Agriculture du Guatemala, parce que nous essayons de les mettre en pratique dans cette institution, avec les mêmes difficultés que rencontre M. le Ministre au Guatemala, mais avec les mêmes espérances et les mêmes défis. Nous réussirons, nous en sommes certains, parce que nous avons confiance en l'homme et en sa capacité de réponse à la transformation.

Ensuite eut lieu l'intervention de M. Roger Sattler, sur les rapports entre le secteur public et le secteur privé. Les accords avec la Fondation Getulio Vargas et la *Caribbean Food Crops Society* ont été signés avec leurs distingués représentants. Ces accords montrent la grande sagesse des alliances stratégiques qui aideront à doter notre institut d'une vision face à l'avenir.

Je remercie vivement tous les autres exposants, ceux de la BCIE, de la FAO, du CATIE. Je désire aussi exprimer nos vifs remerciements au gouvernement du Canada pour tout l'appui qu'il nous a donné avec ses interprètes et traducteurs vers le français et l'Organisation des États américains et la Banque interaméricaine de développement, pour nous avoir aidé en ce qui concerne la traduction en portugais. De même, nous remercions le Mexique, le Chili et la Trinité-et-Tobago pour nous avoir fait parvenir leurs quote-parts qui sont pour nous d'importants et nécessaires appuis.

Je remercie vivement les interprètes et traducteurs, qui ont réalisé un travail extraordinaire, le Coordinateur

du PMT, M. Rafael Marte, qui s'est donné du mal, a déployé d'énormes efforts avec son équipe et a consacré de très nombreuses heures, laissant seule son épouse, à cette grande tâche qui consistait à mener à bien un processus de participation à l'élaboration du Plan qui, comme vous le savez, est un travail gigantesque et extraordinaire, surtout quand il s'est agi de faire intervenir un groupe de 33 pays, par l'intermédiaire du G-33, dont nous remercions aussi l'apport. Merci beaucoup à tout le personnel de cette institution, à tous les niveaux, qui, avec enthousiasme, dévouement et soin, a préparé cette réunion dans l'espoir et avec la conviction que son apport permettra d'améliorer l'Institut, parce que nous désirons que l'excellence et la qualité demeurent ses objectifs premiers.

J'estime que le Coordinateur du Plan, avec l'aide de toute son équipe, a fait un grand apport, ainsi que le groupe technique responsable de la synthèse qui nous a permis d'harmoniser les différences et de renforcer le processus de démocratisation et de consensus à l'Institut. Pour tout cela, merci. Merci à vous tous. Je me sens réconforté et très reconnaissant de tout votre appui. Je vous remercie tout spécialement, M. le Président, pour le leadership avec lequel vous avez dirigé la réunion et pour la rapidité de celle-ci, toutes choses qui ont contribué au déroulement rapide et à la chaleur de celle-ci. Merci, Monsieur le Président.

Un grand merci à vous tous, mes amis. Nous avons vraiment progressé et nous nous développons. Soyez tous assurés que cette administration aura toujours plaisir à recevoir vos commentaires, vos propositions constructives, parce que nous pouvons tous faire grandir cette institution. Toutes les fois que les objectifs du Directeur général seront différents de ceux des organes directeurs, nous aurons des problèmes. Nous devons avoir des objectifs communs, parce que cette vision stratégique requiert les efforts conjoints de tous. L'Institut, avec ses alliances stratégiques, parviendra jusqu'aux limites du

possible dans les Amériques, mû par ce sentiment interaméricain.

Pour respecter la tradition de notre Institut, nous allons remettre au Président, au nom de tous les représentants et en mon nom propre, le marteau, symbole de son autorité, pour qu'il le garde en témoignage de notre estime et de notre affection.

Merci beaucoup, Monsieur le Président. Merci à vous tous pour nous avoir remplis d'enthousiasme, de joie et d'espérance.

**ALLOCUTION DE M. RUSSEL GARCÍA, PRÉSIDENT DE LA
QUATORZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Je suis très heureux d'avoir, avec l'aide de Dieu, accompli mes fonctions avec justice. Nous allons regagner nos pays respectifs avec un sentiment d'unité, pour établir la justice. Merci.

SÉRIE DOCUMENTS OFFICIELS

- 1 Plan General del IICA. 1970
(espagnol et anglais)
- 2* Comisión Asesora. 1970
(espagnol et anglais)
- 3* Resoluciones del CIES sobre Desarrollo Rural. 1971
(espagnol)
- 4 Undécima Reunión Anual de la Junta Directiva – San Salvador, El Salvador,
5-9 mai 1972
(espagnol et anglais)
- 5 Sexta Conferencia Interamericana de Agricultura – Lima, Perú, 27 mai au
2 juin 1971
(espagnol)
- 6* Duodécima Reunión Anual de la Junta Directiva – Santiago, Chile, 10-13
mai 1973
(espagnol et anglais)
- 7 Principales Resoluciones de la Junta Directiva – Washington, D.C. Período:
1962-1972
(espagnol et anglais)
- 8 Décimotercera Reunión Anual de la Junta Directiva – Caracas, Venezuela,
16-18 mai 1974
(espagnol et anglais)
- 9* Décimocuarta Reunión Anual de la Junta Directiva – Ottawa, Canadá, 6-9
mai 1975
(espagnol et anglais)
- 10* Implementación del Plan General del IICA. Elementos para su Análisis. 1976
(espagnol et anglais)
- 11 Décimoquinta Reunión Anual de la Junta Directiva – Washington, D.C., 6-12
mai 1976
(espagnol et anglais)

- 12* Reglamento y Normas del Fondo Simón Bolívar. 1977
(espagnol et anglais)
- 13* Décimosexta Reunión Anual de la Junta Directiva – Santo Domingo, República Dominicana, 11-19 mai 1977
(espagnol et anglais)
- 14* Séptima Conferencia Interamericana de Agricultura – Tegucigalpa, Honduras, 5-10 septembre 1977
(espagnol et anglais)
- 15* Plan Indicativo de Mediano Plazo. El IICA en los próximos Cinco Años. 1977
(espagnol et anglais)
- 16 Decimoséptima Reunión Anual de la Junta Directiva – Asunción, Paraguay, 22-24 mai 1978
(espagnol et anglais)
- 17* Décimoctava Reunión Anual de la Junta Directiva – La Paz, Bolivia, 14-16 mai 1979
(espagnol et anglais)
- 18 Décimonovena Reunión Anual de la Junta Directiva – México, D.F., 22-26 septembre 1980
(espagnol et anglais)
- 19 Principales Resoluciones de la Junta Directiva – Washington, D.C. Período: 1973-1980
(espagnol et anglais)
- 20 Primera Reunión Extraordinaria de la Junta Interamericana de Agricultura – San José, Costa Rica, 17-19 février 1981
(espagnol et anglais)
- 21 Octava Conferencia Interamericana de Agricultura – Santiago, Chile, 6-11 avril 1981
(espagnol et anglais)
- 22 Documents de Base : Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture : Règlements de procédure du Conseil interaméricain de l'agriculture, du Comité exécutif et de la Direction générale. Troisième édition, 1990
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 23 Résolutions de l'Institut interaméricain des sciences agricoles pertinentes à l'IICA. 1984
(français, anglais, espagnol et portugais)

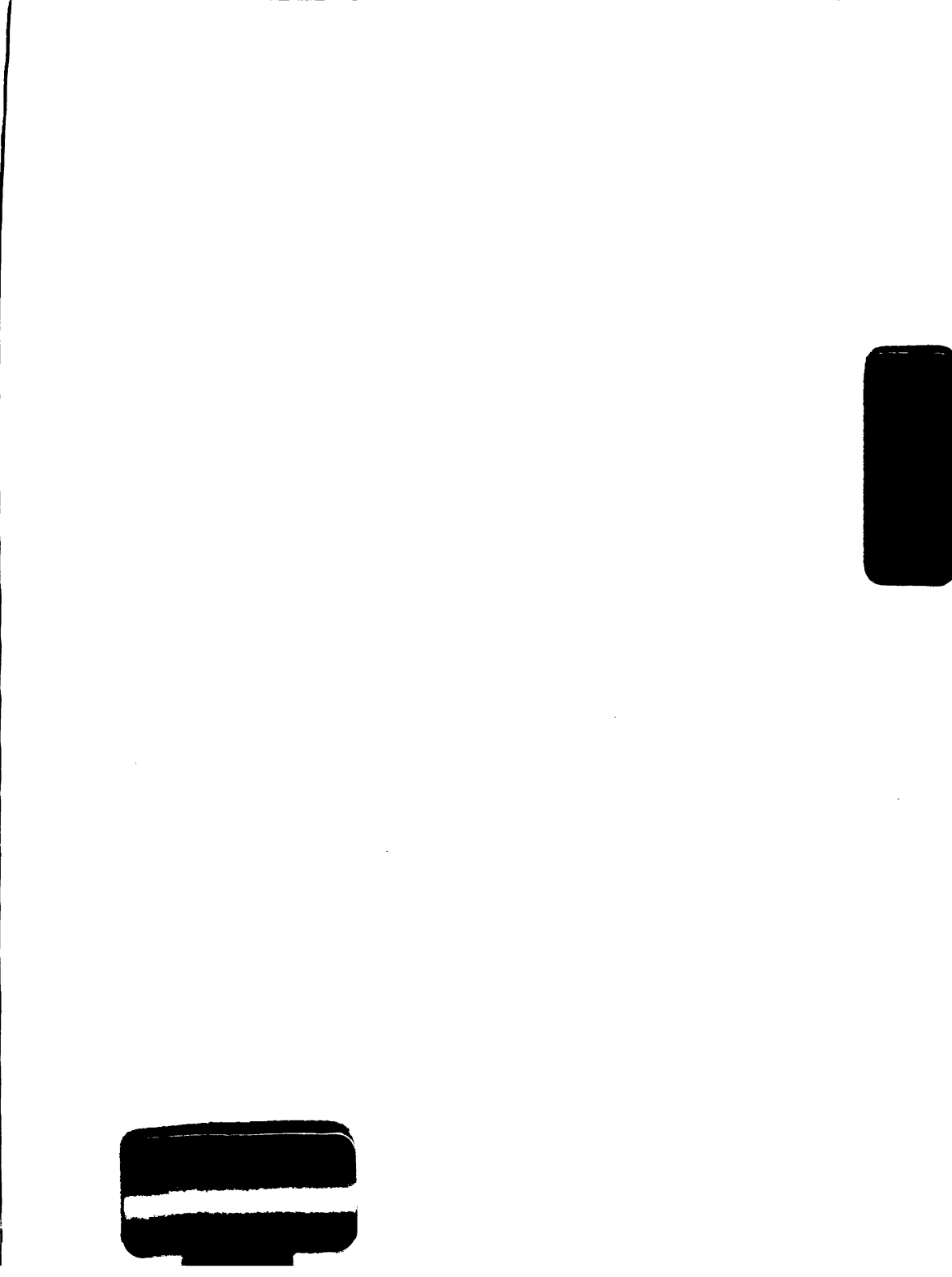
- 24 **Primera Reunión Ordinaria del Comité Ejecutivo y de la Junta Interamericana de Agricultura – San José, Costa Rica, 9-12 juin 1981, et Buenos Aires, Argentina, 7-13 août 1981, respectivement (espagnol et anglais)**
- 25 **Deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 12-17 septembre et 25-26 octobre 1982 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 26 **Deuxième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – San José, Costa Rica, 27-29 octobre 1982 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 27 **Politiques générales de l'IICA. 1982 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 28 **Plan à moyen terme 1983-1987. 1982 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 29 **Deuxième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Kingston, Jamaïque, 24-28 octobre 1983 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 30 **Quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 2-7 décembre 1984 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 31 **Cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 29 juillet – 2 août 1985 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 32 **Troisième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Montevideo, Uruguay, 21-25 octobre 1985 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 33 **Sixième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 13-17 juillet 1986 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 34 **Troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Mexico, D.F., Mexico, 27-30 octobre 1986 (français, anglais, espagnol et portugais)**
- 35 **Plan à moyen terme 1987-1991. 1986 (français, anglais, espagnol et portugais)**

- 36 Septième réunion du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 15-17 juin. 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 37 Programme II : Mise au Point et Transfert de Technologies. Lignes d'action pour la coopération juin 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 38 Programme I : Analyse et Planification de la Politique Agricole. Lignes d'action pour la coopération, juin 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 39 Programme III : Organisation et Administration du Développement Rural. Lignes d'action pour la coopération, novembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 40 Programme IV : Commercialisation et Industrie Agricole. Lignes d'action pour la coopération, septembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 41 Programme V : Santé Animale et Santé Végétale. Lignes d'action pour la coopération, novembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 42 IX^e Conférence interaméricaine des ministres de l'agriculture – Ottawa, Canada, 29 août – 2 septembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 43 Quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Ottawa, Canada, 31 août – 4 septembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 44 Orientations pour le programme de travail du Centre de projets d'investissement (CEPI) dans le cadre du Plan à moyen terme. 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 45 Huitième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 1-4 août 1988
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 46 Neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 12-16 juin 1989
- 47 Cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – San José, Costa Rica, 8-12 octobre 1989
(français, anglais, espagnol et portugais)

- 48 Dixième réunion ordinaire du Comité exécutif — San José, Costa Rica, 27-29 août 1990
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 49 Plan à moyen terme 1987–1993, 1991
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 50 Onzième réunion ordinaire du Comité exécutif — San José, Costa Rica, 24-26 juin 1991
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 51 X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture — Madrid, Espagne, 23-27 septembre 1991
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 52 Sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture — Madrid, Espagne, 23-27 septembre 1991
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 53 Douzième réunion ordinaire du Comité exécutif — San José, Costa Rica, 22-24 juin 1992
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 54 Treizième réunion ordinaire du Comité exécutif — San José, Costa Rica, 21-23 juin 1993
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 55 Septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture — Mexico, D.F., Mexique, 19-23 septembre 1993
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 56 Quatorzième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif — San José, Costa Rica, 12-14 septembre 1994
(français, anglais, espagnol et portugais)

N.B.: On peut se procurer un exemplaire de cette série en écrivant à:
Dirección de Relaciones Externas
Sede Central del IICA
Apartado 55 — 2200 Coronado
Costa Rica

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer à l'Imprimerie de l'IICA en janvier 1995 et tiré à 100 exemplaires.



INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE
Apdo. 55-2200 Coronado, Costa Rica / Tel.: 229-02-22 / Telex: 2144 IICA CR
Cable: IICASANJOSE / Télécopieur (506) 229-47-41, 229-26-59 IICA COSTA RICA